

# Université Abderrahmane Mira de Bejaia Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

Département des sciences financières et comptabilité

# Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion **Spécialité** : finance et comptabilité

Option : comptabilité contrôle et audit

Thème:

Les travaux de fin d'exercice

Cas: Entreprise Portuaire de Bejaia

Réalisé par :

OUBOUZID Amina

YESSAD Sara

Membre du jury

Présidente: Mme ZIANI Lila

Examinateur: Mr ABDELLI AISSA

**Encadrant:** Mr AIT BESSAI Abdennour

Promotion

2021/2022

# Remerciement

Même si parfois les mots semble fades à coté de la profondeur des sentiments, il faut pourtant les concrétisés, pour honorer tous ceux qui nous ont aidés à franchir ce pas vers l'avenir.

Nous voudrions tout d'abord exprimer toute notre joie d'être arrivé à ce stade de la vie, et d'avoir atteint tous nos objectifs jusqu'à maintenant.

C'est vrai il y a eu des hauts et des bas, Mais nous avons réussi, nous OUBOUZID Amina et YESSAD Sara à mélanger amitié et travail, On tient à remercier nos parents qui nous ont encouragées dans tous nos projets, nos familles qui ont cru en nous, nos amis avec qui nous avons partagé de très bons moments à l'université où on a su travailler et nous amuser en même temps, Nos enseignant qui ont fait de leur possible pour transmettre tous les informations nécessaires.

Nous voudrions tout particulièrement remercier notre encadreur Monsieur AIT BESSAI, pour sa présence tout au long de notre travail, qui nous a guidé et donné de précieux conseils pour réaliser un travail digne d'être exposé à vous chers juristes. Ainsi que Monsieur MADI qui nous a apporté l'aide essentiel et su nous transmettre les documents nécessaire pour accomplir notre travail.

Enfin nous exprimons toutes notre gratitude et nos remerciements pour toute personne ayant contribué de près ou de loin au succès de notre mémoire de fin d'études.

# Dédicace

Je dédie ce travail avec tout mon amour :

A mes chers parents qui ont toujours été à mes côtés dans les pires moments comme les meilleurs, à supporter mes caprices et mes sautes d'humeur, a m'encourager pour montrer le meilleur de moi-même et à faire tout ce qui est dans leur pouvoir pour que je réalise mes rêves; je vous remercie avec tout mon âme et cœur.

A mes deux (2) frères adoré Sídalí et Mehdí que j'aime plus que tout au monde, pour leur soutien, respect et présence dans ma vie; ils vont faire partie de moi toute mon existence.

A mon fiancé qui a toujours cru en moi et en mes compétences, qui m'encourage à avancer pour une vie plus passionnante.

A chaque membre de ma famille que j'apprécie, à ma très chère Grand-mère et a mes incroyables tantes Zina et Dehbia qui on toujours été présente pour moi, j'ai beaucoup de chance de vous avoir.

A ma fabuleuse binôme et ma meilleure amie que j'aime tant, c'est une immense joie de partager mon travail et ma réussite avec toi, on a su travailler ensemble depuis le lycée, on a eu notre bac ensemble qui était le fruit de notre travail et nous voilà maintenant réalisant notre rêve de réussir nos études ensemble.

À tous mes amis et camarades avec qui j'ai pu passer de merveilleux moments.

Enfin à nos enseignants qui ont su nous donner le savoir.

OUBOUZID Amína

# Dédicace

C'est avec joie et plaisir que je dédie cet événement marquant de ma vie à :

Mes chère parents que j'aime tant, pour l'amour qui m'ont donnée, pour leur éducations, pour leur patience, pour leur soutient, leur encouragements qui m'ont permis de réaliser mes rêve et devenir celle que je suis maintenant.

A mes très chère frères et sœur Samír, Lydía, Adel et Mounír, qui m'ont toujours soutenu et qui sont toujours la pour moi.

A mon Grand père qui est mon modèle

A la mémoire de ma grand-mère que dieu l'accueil dans son vaste paradis.

A tous les membres de ma famille, avec qui j'ai partagé de merveilleux moments.

A ma chère binôme et meilleure amie Amina, que j'aime tant, avec qui j'ai vécu des instants inoubliable, c'est avec joie que je partage avec toi ce précieux travail qui nous mènera à la réussite.

A tous mes amis, avec qui je me suis amusée et avec qui j'ai passé de très bons moments.

A toutes les personnes qui m'aime. Et qui ont contribué de prés ou de loin pour la réalisation de ce travail.

A nos enseignants qui nous ont transmis le savoir.

SARA

#### Liste des abréviations :

**AAPA**: American Association of Public Accountant

**AICPA:** American Institute of Certified Public Accountants

**AMORT**: Amortissement

**ARA**: Accounting Research Association

art: Article

**BA**: Base Amortissable

**BSP**: Bureau de Sûreté Portuaire

**CAF**: Capacité d'Auto Financement

cf: Conformément

CIDTA: Code des Impôts Directes et Taxes Assimilés

**CNAN**: Compagnie Nationale Algérienne de Navigation

CNC: Conseil National de la Comptabilité

**DG**: Direction Général

**DGAO**: Direction Générale Adjointe Opérationnelle

**EPB**: Entreprise Portuaire de Bejaia

**EPE**: Entreprise Publique Economique

**FASB:** Financial Accounting Standards Board

**FIFO:** First In First Out

**IAS**: International Accounting Standards

IASB: International Accounting Standards Board

**IASC:** International Accounting Standards Committee

IBS: Impôt sur Bénéfice des Société

**ICAEW**: Institute of Chartered Accountants in England and Wales

**IFRS**: International Financial Reporting Standards

IRG: Impôt sur le Revenu Globale

LFC: La loi de Finances complémentaire

LIFO: Last In Last Out

N: L'année en cour

N-1: L'année précédente

**ONP**: Office National des Ports

**PCG**: Plan Comptable Général

**PCN**: Plan Comptable Algérien

**PEPS:** Premier Entré Premier Sortie

RRR: Rabais Remise Ristourne

**SCF**: Système Comptable Financier

SO.NA.MA: Société Nationale de Manutention

**SOGEPORTS**: Société de Gestion des Participations de l'Etat «Ports »

**SPA**: Société par Actions

TVA: Taxe sur Valeur Ajouté

**TTC:** Toute Taxe Comprise

**US GAAP:** United States Generally Accepted Accounting Principles

**VA**: Valeur Actuelle

VMP: Valeur Mobilière de Placement

**VNC**: Valeur Nette Comptable

VO: Valeur Original

VU: Valeur d'Usage

VV: Valeur Vénal

# **SOMMAIRE**

## Liste d'abréviation

Introduction générale	p01
Chapitre I : Notions générales sur la comptabilité	p05
Introduction	p06
Section 01: Notions générales sur la comptabilité	p06
Section 02 : La normalisation comptable	p11
Section 03 : Présentation du système comptable financier(SCF)	p15
Section 04 : Les états financiers	p20
Conclusion	p31
Chapitre II : Déroulement des travaux de fin d'exercice	p32
Introduction	p33
Section 01: Inventaire extra-comptable	p33
Section 02 : Les amortissements et perte de valeur sur les immobilisations	p40
Section 03 : Les provisions et pertes de valeurs	p49
Section 04 : Les écritures de régularisations	p65
Section 05 : Le passage du résultat comptable au résultat fiscal	p73
Conclusion	p80
Chapitre III : Les travaux de fin d'exercice au sein de l'EBP	p81
Introduction	p82
Section 01 : Présentation de l'EPB	p82
Section 02 : Déroulement de l'inventaire extracomptable au sein de l'EPB	p89

Section 03 : Régularisations de fin d'exercice au sein de l'EPB	p94
Section 04 : Détermination du résultat fiscal et les états financiers	p99
Conclusion	p109
Conclusion générale	p110
Bibliographie.	P113
Liste des figures, des illustrations des tableaux et des annexes	p116
Annexes.	
Table de matières.	

# Introduction générale

### Introduction générale :

La comptabilité représente un véritable système d'organisation de l'information financière qui occupe une place primordiale dans le système d'information générale des entreprises. Globalement, la comptabilité désigne une technique quantitative de traitement de l'information, qui implique déjà l'existence d'un processus de saisie, d'enregistrement, de classification et de synthèse de l'information.

Le traitement comptable des flux est une technique permettant de codifier et de conserver une trace des opérations réalisées par une entreprise dans le cadre de son activité durant un exercice comptable. Elle permet ainsi de produire des informations adaptées aux différents utilisateurs.

La comptabilité assure la synthétisation et classement des informations financières et l'enregistrement chronologique des opérations quotidiennes et les différents travaux de fin d'exercice afin de présenter des états financiers reflétant une image fidèle du patrimoine et la situation financière de l'entreprise.

A la fin de chaque exercice comptable, les entreprises réalisent un ensemble d'opération de vérification et des analyses des comptes pour voir s'il y a des lacunes afin de les corrigés, ce qui leur permettra d'établir un état claire et de se rapprocher le plus de la réalité. Ces travaux d'inventaire consistent à régulariser et à ajuster les comptes afin de présenter une image fidèle du patrimoine de l'entreprise, en tenant compte des comptes sincères et réguliers grâce au respect de tous les principes comptables.

Les travaux de fin d'exercice sont nécessaires pour répondre aux exigences légales et réglementaires des entités soumises à la loi 07-11 du 25 novembre 2007 concernant la comptabilité financière portant Système de comptabilité financière (SCF) pour établir leurs états financiers. Cette loi stipule : « les actifs et les passifs des entités soumises à la présente loi doivent faire l'objet, au moins une fois par an, d'inventaires en quantité et en valeur sur la base d'examens physiques et de recensements de documents justificatifs. Ces inventaires doivent refléter la situation réelle de ces actifs et passifs ».

Les travaux de fin d'exercice consistent à procéder aux différentes opérations dites de clôture pour permettre l'arrêt de la comptabilité de l'exercice et l'établissement des tableaux

# Introduction générale

de synthèses qui sont : bilan, compte résultat, tableau de variation de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres et les tableaux d'annexes.

Le débat sur les travaux de fin d'exercice comptable et les modalités d'élaboration des documents de synthèse est encore restreint. Il est donc pertinent et légitime d'élaborer un travail simple et nettement ciblé sur une observation concrète du sujet.

Ceci, nous a amenées à focaliser nos investigations sur les différents travaux comptables.

Dans notre thème, on s'intéresse plus particulièrement sur le déroulement d'inventaire physique et comptable mais aussi sur les différentes procédures de régularisation des comptes et l'élaboration des documents de synthèse au sein de l'entreprise portuaire Bejaia (EPB).

Dans ce contexte, nous avons soulevé une question principale cernant la problématique de notre recherche:

« Quelles sont les démarches et les mécanismes pour réaliser les travaux de fin d'exercice au sein de l'Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB) ? »

Cette problématique comporte un ensemble de questions ou d'interrogations auxquelles il convient de répondre à travers le contenu de ce mémoire et qui sont les suivantes :

- Quel est le but de la comptabilité et à quelle règle obéit-elle ?
- Comment se déroule ces travaux de fin d'exercice ? Et quels sont ses objectifs ?
- Quels sont les ajustements à effectuer pour arriver à un résultat fiscal ?
- Comment se présente les différents états financiers ?

Dans le but de cerner le champ de recherche de notre étude et de répondre à ces questions, nous avons essayé de suggérer des hypothèses que nous tâcherons de confirmer ou d'infirmer par la suite :

**Hypothèse** n°1: La comptabilité est utilisée par toute entreprise économique parce qu'elle permet de fournir un état continu et en temps réel de leur situation financière.

Hypothèse n°2: Les travaux d'inventaire visent à rectifier et régulariser les comptes en fin d'année, en vue de transmettre aux dirigeants et aux partenaires de l'entreprise des

# Introduction générale

informations fiables, en prenant en considération tous les principes comptables qui sont définis dans le Système Comptable Financier SCF.

**Hypothèse** n°3 : Le résultat fiscal est obtenu à partir du résultat net comptable en ajoutant des réintégrations et en soustrayant des déductions.

**Hypothèse n°4:** Les états financiers sont des documents qui permettent de traduire de manière simplifiée la réalité des entités.

Il est donc évident que notre finalité est de mettre en avant ces hypothèses, et de répondre à notre problématique, pour cela nous avons mené une recherche bibliographique et documentaire (différents livres, thèses, mémoires, documents et internet).

Nous avons choisi ce sujet en raison de sa grande importance, ils représentent une phase cruciale dans l'activité comptable, toute entreprises confondue y ont recours car ils permettent de savoir où sont les points faibles afin de les rectifier pour donner une image fidèle.

Pour concrétiser ce travail de recherche, nous avons divisé notre étude en trois (03) chapitres :

Le premier chapitre : se portera sur les généralités de la comptabilité, des normes internationales, du système comptable financier (SCF) et des états financiers.

Le second chapitre : évoquera les différentes opérations effectuées au cours de ses travaux de clôture.

Quant au dernier chapitre il nous émergera en situation réelle, là où on découvrira le déroulement de ces opérations au sein de l'Entreprise portuaire de Bejaia, l'entreprise où nous avons effectué un stage pratique d'une durée d'un mois.

# Chapitre I

#### Introduction

Lorsque l'entreprise atteint un certain niveau d'activité, il faut synthétiser ces activités. La mémoire n'est pas infaillible : il est donc important de laisser une trace écrite de toute transaction pour pouvoir les consulter plus tard. La comptabilité est devenue, par le fait de l'histoire et pour des questions de pratique, une obligation légale.

Aujourd'hui, le système comptable est une composante d'un système d'information plus large qui englobe l'ensemble des moyens et procédures de saisie, de recherche et de traitement d'informations de quelque nature qu'elles soient, relatives aux activités stratégiques et/ou opérationnelles d'une entité.

#### Section 01: Notions générales sur la comptabilité

Piloter une entreprise, consiste à faire des choix, à prendre des décisions dans le but de réaliser des objectifs. L'objectif principal poursuivi par les entreprises est la réalisation d'un profit financier. La plus part des décisions sont des décisions courantes qui engagent l'entreprise sur le court terme. D'autres décisions sont des décisions stratégiques qui engagent l'entreprise sur le moyen terme et le long terme. L'ensemble de ces décisions constitue la gestion. Une gestion efficiente tient compte des contraintes économiques et juridiques propres à l'environnement de l'entreprise et s'appuie sur des outils d'aide à la décision. La comptabilité financière est un de ces outils.

#### 1.1 Définition de la comptabilité

La comptabilité constitue une solution performante, dotée d'une très grande richesse fonctionnelle, tout en offrant à l'ensemble des collaborateurs une souplesse d'utilisation et une puissance de paramétrage importante. Elle intègre une comptabilité auxiliaire, analytique, budgétaire élaborée à une comptabilité opérationnelle qui assure la tenue multiple des comptes de liaison financière, le calcul des rémunérations, le traitement des intérêts, la gestion de trésorerie, l'automatisation des séances de règlements, l'édition de bilans comptables et de bilans par activités, etc.

La comptabilité se fond dans le système d'information de l'entreprise. Son architecture garantit la fiabilité des analyses et la disponibilité rapide des données synchronisées avec sa gestion opérationnelle.

Ainsi, la comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant, à leur date d'arrêt, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'une entité (entreprise, administration, association, etc.).

Les données de bases traitées en comptabilité ont pour origine un flux économique. Les flux économiques naissent des échanges entre l'entreprise et son environnement. Ces flux sont relativement nombreux, on distingue les flux réels (entrées et sorties de biens et services) et les flux monétaires (entrées et sorties d'argent). <sup>1</sup>

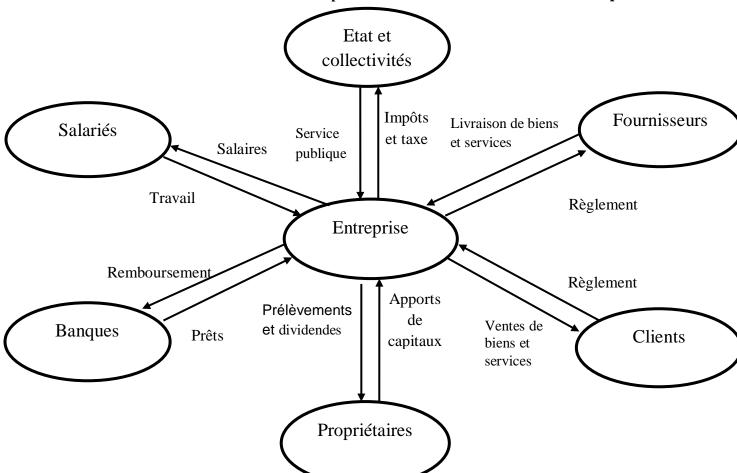


Schéma n°01: La relation de l'entreprise avec les différents acteurs économique

Source : Réalisée par nos soins à partir des cours de comptabilité générale de première année licence (2017).

7

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dr. Saidi Yahia, Dr. Berrehouma Abdelhamid "Journal of financial and accounting studies", Centre University of El- Oued-Algeria, 2010 p113-114

#### 1.2 Les objectifs de la comptabilité

La comptabilité a pour principal objectif d'informer les parties internes et parties externes sur la santé financière de l'entreprise. Elle va aussi aider les dirigeants voire les actionnaires à prendre des décisions au sein de la société.

Les différents états financiers produits par l'entreprise intéressent de nombreuses personnes à savoir : <sup>2</sup>

- Les actionnaires, investisseurs, propriétaires de l'entreprise : pour connaitre la performance de l'entreprise afin de la comparer par rapport à ses principaux concurrents.
- Les banquiers : pour savoir si l'entreprise pourra rembourser ses différents emprunts ou si cette dernière présente différents risques, mais aussi avoir des renseignements sur son chiffre d'affaire, ses frais, et sa marge commerciale.
- Les concurrents : pour se situer par rapport à la société en question.
- Les clients, fournisseurs : pour savoir si l'entreprise est toujours fiable.
- L'administration fiscale : qui s'intéresse de prés à la comptabilité de l'entreprise afin de calculer l'impôt sur une base correcte.
- Le personnel de l'entreprise : afin de savoir si leur présence dans l'entreprise a un avenir.

Les objectifs de la comptabilité répondent à trois types de besoins :

- L'aide à la prise de décision ;
- Le contrôle extérieur des dirigeants ;
- L'analyse de l'élément de l'entreprise.

#### 1.3 Principes comptables fondamentaux

L'enregistrement correct et sans délai des opérations nécessite la mise en œuvre des principes comptables contenus dans l'article 6 de la loi 07-11 du 25/11/2007 et que nous rappelons sous forme synthétique.

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> https://comptabilite.ooreka.fr/ consulter le 10/05/2022 à 13h20

Tableau  $n^{\circ}01$ : Les principes comptables

Postulat, principe ou convention	Définitions et champs d'application
Continuité de l'exploitation	Situation normale de l'entité selon laquelle elle est présumée n'avoir ni l'intention, ni la nécessité de mettre fin à ses activités ou de les réduire de façon importante dans un avenir prévisible.
Indépendance des exercices (séparation)	Le résultat de chaque exercice est indépendant de celui qui le précède et de celui qui le suit. Pour sa détermination, il convient donc de lui imputer les transactions et les évènements qui lui sont propres et ceux-là seulement.
Permanence des méthodes (fixité)	D'un arrêté des comptes à l'autre, les méthodes comptables sont appliquées de manière identique à l'évaluation des éléments et à la présentation des informations pour assurer la cohérence et la comparabilité de ces informations au cours des périodes successives. Toute exception à ce principe ne peut être justifiée que par la recherche d'une meilleure information ou par un changement de la réglementation.
Prééminence de la substance sur la forme	Les transactions et autres évènements sont comptabilisés et présentés dans les états financiers conformément à leur substance et à leur réalité économique et non pas seulement selon leur forme juridique.
Image fidèle (bonne information)	Objectif auquel satisfont, par leur nature et leurs qualités et dans le respect des règles comptables, les états financiers de l'entité qui sont en mesure de donner des informations pertinentes sur la situation financière et la performance et la variation de la situation financière de l'entité.
Coût historique (nominalisme)	Montant de trésorerie payé ou juste valeur de la contre partie donnée pour acquérir un actif, à la date de son acquisition ou de sa production. Montant des produits reçus en échange de l'obligation ou montant de trésorerie que l'on s'attend à verser pour éteindre le passif dans le cours normal de l'activité.
Prudence	Prise en compte d'un degré raisonnable de précaution dans l'exercice des jugements nécessaires pour préparer les estimations dans des conditions d'incertitudes, de sorte que les actifs ou les produits ne soient pas surévalués et que les passifs et les charges ne soient pas sous-évalués.

Importance significative (ou de matérialité relative)	Une information est significative si le fait de ne pas l'indiquer peut avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.
Non-compensation	La compensation entre éléments d'actif et éléments de passif au bilan ou entre éléments de charges et éléments de produits dans le compte de résultat, n'est pas autorisée, sauf dans les cas où elle est imposée ou autorisée par le Système Comptable Financier.
Intangibilité du bilan d'ouverture	Le bilan d'ouverture (au $01/01/N$ ), doit refléter impérativement les données du bilan de clôture $(N-1)$ , tel qu'il a été arrêté, certifié, approuvé et publié. Toute modification résultant des corrections d'erreurs fondamentales ou d'estimation, de changement de méthodes ou de règlementation comptables, devra impacter les capitaux propres, avec mention en annexe.
Neutralité	L'information comptable doit être neutre ; elle ne doit pas faire l'objet de parti pris ou aboutir à des données tendancieuses et des résultats prédéterminés.
Régularité	Conformité aux lois, règles et procédures en vigueur.
Intelligibilité (ou clarté)	Qualité d'une information lorsqu'elle est facilement compréhensible par tout utilisateur ayant une connaissance raisonnable des affaires et des activités économiques et de la comptabilité et ayant la volonté d'étudier l'information
Samuel A HATTAD Discount blace	d'une façon raisonnablement diligente.

Source: A. HATTAB « Plan comptable normalisé selon SCF », Algérie, 2014, P 4-5

# 1.5 Les approches de la comptabilité :

La gestion comptable peut être envisagée sous trois angles différents selon l'utilisation des informations que l'on mobilise :

Tableau n°02 : Les approches de la comptabilité

Approche financière de l'entreprise	<ul> <li>L'entreprise est comme un lien de création de richesse.</li> <li>L'activité de conduire l'entreprise à augmenter sa richesse nette, par l'accroissement de ses actifs et la maitrise de ses passifs.</li> <li>Approche qui permet d'appréhendé la performance financière de l'entreprise.</li> </ul>
-------------------------------------	---

Approche patrimoniale de l'entreprise	<ul> <li>L'entreprise est évaluée à travers l'analyse juridique de son patrimoine, c'est-à-dire un ensemble des droits (actifs de l'entreprise), et un ensemble des obligations (passifs de l'entreprise).</li> <li>La comptabilité traduit l'état des créances (droits de l'entreprise à l'égard des tiers) et des dettes (obligations de l'entreprise).</li> </ul>
Approche organisationnel de l'entreprise	<ul> <li>L'entreprise est analysée à travers des processus caractéristiques de l'entreprise.</li> <li>Les activités rattachées permettent à l'entreprise de travailler sur les chaines de valeur et sur la cohérence des diverses opérations entre elles.</li> </ul>

Source : Eric DUMALANEDE, « comptabilité générale conforme au SCF et aux normes IAS/IFRS », édition Berti, Alger, 2009, P9.

#### Section 02: La normalisation comptable

La normalisation comptable est un ensemble de règles qui visent à codifier le langage comptable, afin de partager un langage commun entre les utilisateurs et les différent pays, elle permet de comparer les différents états financiers en toute transparence et d'aider à une meilleure compréhension des comptes.

#### 2.1 Genèse des normes comptables

Un des principaux faits qui ont marqué l'époque contemporaine dans le domaine de la comptabilité est, sans aucun doute, la normalisation comptable.

A la différence de l'harmonisation comptable qui désigne la réduction des différences entre les réglementations comptables nationales, la normalisation comptable est le terme consacré en comptabilité internationale pour désigner l'uniformisation des règles comptables et l'application de normes identiques. On peut cependant considérer que l'harmonisation comptable est une forme atténuée de la normalisation et une première étape vers celle-ci.

C'est dans la première partie du XXème siècle que la comptabilité a commencé à se normaliser. Aux Etats-Unis, en 1909, le Conseil de *l'* « *American Association of Public Accountant* » AAPA, (ancêtre de l'AICPA) représentant de la profession comptable, alors composée en grande partie par des immigrants britanniques (dont Arthur YOUNG, qui fonda en 1906 à Chicago le Cabinet Arthur YOUNG, devenu depuis 1989 Ernst and Young), avait

mis en place un comité appelé « *Special Committee on Accounting* » chargé de définir les termes utilisés en comptabilité et en audit. Dirigé par Seymour WALTON, ce comité travailla plusieurs années et présenta aux assemblées annuelles de 1909, 1911 et 1913 plusieurs séries de définitions.

En Europe continentale, en 1911, Johan Friedrich SHÄR publie à Berlin un opuscule de comptabilité à l'usage des ingénieurs et autres techniciens « *Buchhaltung und Bilanz* » dans lequel il propose un projet de plan comptable. Le plan de SHÄR a inspiré celui d'Hector BLAIRON, qui va connaître dans les années 1920 un grand succès en Belgique, et celui d'Eugen Schmalenbach, dont la première édition parut en Allemagne en 1927. Le plan de Schmalenbach a servi de base aux auteurs du plan comptable français.

En Grande Bretagne, en 1935, à l'initiative de plusieurs membres de la London School of economics et de quelques praticiens, fut créé l'ARA « Accounting Research Association ». En 1942, l'ICAEW « Institute of Chartered Accountants in England and Wales » créa un « Taxation and Financial Relations Committee » qui présenta un ensemble de projets de normes (guidances) qui furent soumis au conseil de l'institut.

Ainsi, dans la période qui encadre la seconde guerre mondiale, deux modèles comptables se sont développés : un modèle anglo-saxon s'appuyant sur un ensemble de normes élaborées par des professionnels, notamment aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, et un modèle continental s'appuyant sur des plans comptables édictés par les pouvoirs publics. La France par exemple, a été promoteur dans ce domaine, en créant par le décret 46-619 du 4 avril 1946 la commission de normalisation des comptabilités et en approuvant par l'arrêté du 18 septembre 1947 le plan comptable général.

D'un point de vue historique, on observe des cycles dans la normalisation comptable qui se succèdent ainsi :

- Situation d'équilibre;
- Faillite d'une grande entreprise ou autre scandale financier ;
- Fiabilité des règles comptables et du système de normalisation contesté ;
- Changement du système de normalisation (parfois seulement en apparence) ;

Aux Etats-Unis par exemple, la loi Sarbanes-Oxley du 30 juillet 2002, a été la réponse aux scandales financiers qui ont secoués les Etats-Unis (les affaires Enron, Worldcom et

autres). Cette loi accentue le contrôle des activités des auditeurs et la responsabilité des chefs d'entreprises, sans remettre en cause les fondements des US GAAP.

La normalisation présente également de l'utilité pour les autres utilisateurs externes de la comptabilité dans la mesure où elle garantit le respect d'un certain nombre de règles, ne serait-ce-que de vocabulaire (pour que la comptabilité soit un langage commun), et où elle facilite les comparaisons dans le temps (normalisation temporelle) et d'une entreprise à l'autre (normalisation spatiale).

La normalisation présente d'ailleurs le même intérêt pour les responsables d'entreprises que pour les utilisateurs externes ; elle leur permet de procéder plus systématiquement aux diverses analyses de gestion auxquelles ils doivent se livrer pour prendre leurs décisions.

Aujourd'hui, dans la plupart des pays, les comptabilités des entreprises sont normalisées : ce qui signifie qu'elles s'appuient sur une terminologie et des règles communes, et produisent des documents de synthèse dont le contenu et la présentation sont identiques d'une entreprise à l'autre.

Mais si les procédures de normalisation comptable existent partout, elles sont différentes d'un pays à l'autre. Dans certains pays, et notamment dans les pays européens, la comptabilité fait l'objet d'une réglementation des pouvoirs publics. En France par exemple, les normes comptables sont fixées par le code de commerce et par des règlements du Comité de la réglementation Comptable, homologués par arrêtés ministériels. Dans d'autres pays, à l'opposé, et notamment dans les pays anglo-saxons, des normes comptables ponctuelles, s'appliquant à chacun des principaux problèmes pris isolément, sont élaborées par les professionnels de la comptabilité.

Cette diversité de procédures fait que les états financiers de différents pays demeuraient et demeurent difficilement comparables. Autrement dit, une normalisation comptable au seul niveau national est insuffisante pour supprimer ou du moins réduire les différences entre pays.

Aussi, en juin 1973, a été signée à Londres par les représentants des principales organisations comptables de 10 pays, la charte de création d'un organisme international, le Comité des normes comptables internationales (IASC) devenu IASB depuis 2002, ayant pour objet de mettre en forme des standards comptables de base, qui seraient acceptés dans le monde entier.

Mais, bien qu'elles soient fortement inspirées par les règles comptables anglo-saxonnes, les normes de l'IASB (les normes IAS/IFRS) diffèrent par exemple, des normes britanniques et surtout des normes américaines du FASB (les US GAAP).

Ces différences vont être supprimées. En effet, l'IASB et le FASB se sont engagés en octobre 2002, à faire converger leurs normes et à coordonner leurs programmes techniques (Accords de Norwalk, Connecticut, Etats-Unis). Ces accords constituent une nouvelle étape cruciale dans l'histoire de la normalisation comptable qui permettra peut être, à moyen terme, d'uniformiser tous les systèmes comptables nationaux. Les normes comptables de l'IASB sont donc réellement internationales et constituent en ce moment une référence au plan mondial. Il faut reconnaître cependant que le monde anglo-saxon (les règles comptables américaines et britanniques) influe beaucoup sur les travaux de l'IASB.

#### 2.2 Les objectifs de la normalisation comptable

Les objectifs du comité des normes internationales, formalisées dans la constitution de l'IASC/IASB (approuvée en mai 2000 et révisée en mars 2002, juin 2005, janvier et octobre 2007), sont les suivants :<sup>3</sup>

- Améliorer les méthodes de tenue comptable en vue d'améliorer l'image fidèle et réaliste apportée par les états financiers ;
- Apporter une meilleure compréhension des comptabilités et de leur contrôle ;
- Permettre la comparaison des informations comptables dans le temps et l'espace ;
- Faciliter la consolidation des comptes ;
- Élaborer des statistiques ;
- Développer dans l'intérêt public, un ensemble unique de normes comptables de haute qualité, compréhensible et applicable en pratique, requérant une information de haute qualité, transparente et comparable dans les états financiers afin d'aider les acteurs des marchés de capitaux mondiaux dans la prise des décisions économiques;
- Promouvoir l'usage et l'application rigoureuse de ces normes ;
- Contribuer à la convergence des normes comptables nationales et des normes comptables internationales vers des solutions de haute qualité ;

14

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> OBERT Robert, « Pratiques des normes IFRS : comparaison avec les règles françaises et les US GAAP », édition DUNOD, Paris 2006, P08

- Améliorer la transparence et la comparabilité des états financiers élaborés par les sociétés cotées;
- Permettre la comparaison des entreprises de différents pays ;
- Faciliter la cotation boursière des entreprises sur les places du monde entier ;
- Obtenir et restaurer la confiance des investisseurs :
- Offrir un référentiel comptable aux pays qui en sont dépourvus.

L'objectif de la normalisation est donc de mettre en place un langage comptable unifié dans un cadre plus large d'unification des marchés de capitaux, derrière la modification des systèmes comptables propres à chaque pays, l'enjeu principal est l'apparition d'un langage financier mondial applicable aux états financiers de toutes les entreprises.

#### Section 03 : Présentation du système comptable financier(SCF)

L'Algérie a élaboré un nouveau système comptable appelé Système Comptable Financier (SCF) mis en œuvre à partir de 2010. Le SCF remplace le Plan Comptable National (PCN) de 1975. Le SCF comprend un cadre conceptuel explicite inspiré du référentiel comptable international de l'IASB, et un plan comptable d'inspiration française.

#### 3.1 La mise en place du SCF

Le nouveau référentiel comptable introduit des changements très importants au niveau des définitions, des concepts, des règles d'évaluation et de comptabilisation ainsi que dans la nature et le contenu des états financiers que devront produire les entités soumises à la tenue d'une comptabilité financière.

L'économie nationale a évolué au fil des années et le PCN ne répond plus à cette évolution. Une décision relative à la réforme de système comptable algérien était prévue en 1996, afin de mettre à jour le plan comptable national par rapport aux changements de l'environnement économique ; Cette mission a été confiée au Conseil National de la Comptabilité (CNC). Dans ce contexte, le CNC a décidé de mettre en place un nouveau système comptable financier (SCF). De ce fait, un projet de ce système a été élaboré en 2001 conformément aux normes IAS/IFRS, dans le cadre d'un programme financé par la banque mondiale. Le SCF est formé de son cadre conceptuel, les normes comptables et la nomenclature des comptes.

#### 3.2 Cadre conceptuel du SCF

Selon l'article 6 de la loi no 07-11 « Le système comptable financier comporte un cadre conceptuel de la comptabilité financière, des normes comptables et une nomenclature des comptes permettant l'établissement des états financiers sur la base des principes comptables généralement reconnus et notamment : la comptabilité d'engagement, continuité d'exploitation, Intangibilité, Pertinence, Fiabilité, Comparabilité, Cout historique, et prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique ».

Selon l'article 7 de la loi no 7-11 « Le cadre conceptuel de la comptabilité financière constitue un guide pour l'élaboration des normes comptables, leurs interprétations et la sélection de la méthode comptable approprié lorsque certaines transactions et autres évènements ne sont pas traités par une norme ou une interprétation ».<sup>4</sup>

#### Le cadre conceptuel définit :

- Le champ d'application;
- Les principes et conventions comptables ;
- Les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits et les charges ;
- Le cadre conceptuel de la comptabilité financière est défini par voie règlementaire.

#### 3.3 Les principes et conventions utilisés par le SCF

Le SCF énonce deux hypothèses sous-jacentes à la préparation des états financiers et utilise les principes comptables fondamentaux : <sup>5</sup>

#### 3.3.1 Méthodes comptables, comptabilité et états financiers

Les méthodes comptables sont traduites par : Les bases, conventions, règles et pratiques spécifiques appliquées par une entité pour établir et présenter ses états financiers. Elles sont appliquées de façon permanente d'un exercice à un autre.

Les normes comptables définies par le présent règlement résultent d'un cadre cohérent et acceptable de principes fondamentaux. Ce cadre conceptuel :

 Introduit les concepts qui sont à la base de la préparation et de la présentation des états financiers : conventions et principes comptables à respecter et caractéristiques qualitatives de l'information financière,

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Journal officiel N°27 du 28 Mai 2012 et N°74 du 25 Novembre 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Journal officiel N°74 du 25 Novembre 2007 portant système comptable financier.

- Constitue une référence pour l'établissement de nouvelles normes,
- Facilite l'interprétation des normes comptable et l'appréhension d'opérations ou d'événements non explicitement prévus par la réglementation comptable.
- La comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, évaluer, enregistrer des données de base chiffrées, et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture.

La comptabilité permet d'effectuer des comparaisons périodiques et d'apprécier l'évolution de l'entité dans une perspective de continuité d'activité.

La comptabilité de chaque entité : 6

- Respecte une terminologie et des principes directeurs communs à l'ensemble des entités;
- Met en œuvre des conventions, des méthodes et des procédures normalisées ;
- S'appuie sur une organisation répondant aux exigences de tenue, de contrôle, de collecte et de communication des informations à traiter.

L'objectif des états financiers est de fournir des informations utiles sur la situation financière (bilan), la performance (compte de résultat) et les variations de la situation financière (tableau des flux de trésorerie) d'une entité afin de répondre aux besoins de l'ensemble des utilisateurs de ces informations.

Les états financiers permettent de garantir la transparence de l'entité à travers une information complète et de fournir une présentation fidèle de l'information utile pour les besoins de la prise de décision.

Les états financiers constituent le principal moyen de communication de l'information financière aux différents utilisateurs, internes et externes à l'entreprise :

- Les dirigeants, les organes d'administration et de contrôle et les différentes structures internes de l'entreprise ;
- Les fournisseurs de capitaux (propriétaire, actionnaires, banques et autres bailleurs de fonds);

\_

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Collectif EPBI, Système Comptable Financier, page 11.

- L'Administration et autres institutions dotées de pouvoirs de réglementation et de contrôle (autorités fiscales, statistiques nationales et autres organismes ayant un pouvoir de planification, de réglementation et de contrôle);
- Les autres partenaires de l'entité tels que les assureurs, les salariés, les fournisseurs ou les clients ;
- Les autres groupes d'intérêt, y compris le public de façon général.

#### 3.3.2 Les hypothèses sous-jacentes à la préparation des états financiers

Le cadre conceptuel précise que les états financiers sont préparés sur la base d'une comptabilité d'engagement, il précise aussi que les états sont préparés selon l'hypothèse suivant laquelle l'entité est en situation de continuité d'exploitation. <sup>7</sup>

# • Comptabilité d'exercice (ou comptabilité d'engagement - comptabilité des droits constatés)

La comptabilité d'engagement est une méthode d'enregistrement comptable par laquelle les recettes et les dépenses sont comptabilisées lorsqu'elles sont acquises (recettes) ou engagées (dettes) même si elles se rapportent à des opérations qui ne se sont pas dénouées sur le plan financier (payées). Elle s'oppose à la comptabilité de trésorerie, méthode dans laquelle les opérations ne sont comptabilisées que lorsqu'elles ont généré un flux financier, c'est-à-dire lorsqu'elles ont été encaissées ou payées.

## • Continuité d'exploitation

La continuité de l'exploitation est un principe fondamental en comptabilité et une norme comptable internationale. Le principe de continuité d'exploitation implique que les amortissements continuent de manière habituelle et sur le long terme. Les actifs sont évalués à leur valeur d'usage et non leur éventuelle valeur liquidative. Les provisions sont comptabilisées normalement et les reports de produits et de charges sont établis dans les conditions normales.

#### 3.4 La nomenclature et le fonctionnement des comptes du SCF

Le SCF précise qu'il existe une nomenclature de compte obligatoire qui peut aider à l'adoption d'une information financière conforme aux normes internationales.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> OBERT Robert, « Pratiques des normes IFRS : comparaison avec les règles françaises et les US GAAP », édition DUNOD, Paris 2006, P56.

#### 3.4.1 Principes du plan des comptes

Chaque entité établie au moins un plan de compte adapté à la structure, son activité, et ses besoins en informatique de gestion. Le compte est la plus petite unité retenue pour le classement et l'enregistrement des mouvements comptables.

Les comptes sont regroupés en catégorie homogènes appelées classe. Il existe deux catégories de classe de comptes :

- Des classes de comptes de situation ;
- Des classes de comptes de gestion.

Chaque classe est subdivisée en comptes qui sont identifiés par des numéros à deux chiffres ou plus, dans le cadre d'une codification décimale.<sup>8</sup>

#### 3.4.2 Le cadre obligatoire des comptes

Il constitue un résumé du plan de comptes, présentant pour chaque classe à la liste des comptes à deux chiffres. Constitue le cadre comptable dont l'application est obligatoire pour toutes les entités quelle que soit leur taille et quelle que soit leur activité sauf dispositions spécifiques les concernant. A l'intérieur de ce cadre, les entités ont la possibilité d'ouvrir toutes les subdivisions nécessaires pour répondre à leurs besoins. Une nomenclature de comptes à trois chiffres ou plus correspondent à une ventilation des charges par nature est également proposée.

Les opérations relatives au bilan sont réparties en cinq classes des comptes qualifiées de comptes de bilan.

Voici ci-dessous un aperçu sur le cadre comptable des comptes du bilan :

- Classe 1 : Comptes de capitaux ;
- Classe 2 : Comptes d'immobilisations ;
- Classe 3 : Comptes de stocks et en-cours ;
- Classe 4 : Comptes de tiers ;
- Classe 5 : Comptes financiers.

19

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Article 311-1 du journal officiel N°19 du 25 Mars 2009.

Les opérations relatives au compte de résultat sont réparties en deux classes des comptes qualifiées des comptes de gestion. Le cadre comptable de ces comptes de gestion est le suivant :

- Classe 6 : Comptes de charges ;
- Classe 7 : Comptes de produits.

Les classes 0, 8 et 9 non utilisées au niveau du cadre comptable peuvent être utilisés librement par les entités pour le suivi de leur comptabilité de gestion, de leurs engagements financiers hors bilan, ou d'éventuels comptes spéciaux qui n'auraient pas leur place dans les comptes de classes 1 à 7.

Le plan de comptes de l'entreprise donne la nomenclature des comptes à utiliser, définit leur contenu et précise les règles particulières de fonctionnement par référence à la nomenclature et aux règles générales de fonctionnement présentées dans la norme générale.

#### Section 04: Les états financiers

Les états financiers sont définis comme un ensemble de documents, préparés au moins une fois par an, qui a pour objectif de présenter de manière fidèle la situation financière de l'entité, ses performances, l'évolution de ses capitaux propres et la situation de sa trésorerie.

Les états financiers comprennent :

- Un bilan : qui donne la situation financière à la fin des exercices N et N-1,
- un compte de résultat : qui mesure la performance réalisée à la fin des exercices N et N-1,
- un état de variation des capitaux propres : qui analyse les mouvements ayant affecté les rubriques constituant les capitaux propres au cours de l'exercice N et l'exercice N-1,
- un tableau des flux de trésorerie : qui récapitule les mouvements de trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période N et N-1,
- une annexe : qui comporte des informations comparatives sous forme narrative, descriptive et chiffrée tout en précisant les règles et méthodes comptables utilisées et fournissant des compléments d'information aux autres états financiers.

Les états financiers doivent être établis en monnaie nationale et fournir des informations permettant d'effectuer les comparaisons avec l'exercice précédent.

Les modèles d'états financiers prévus par le Système Comptable Financier et leur contenu sont donnés ci-dessous ; ils constituent des modèles de base comportant les informations minimales à produire mais qui doivent être adaptés à chaque entité afin de fournir des informations financières répondant aux besoins des utilisateurs en conformité à la législation et à la réglementation en vigueur.9

Ces états financiers sont établis par toute personne physique ou morale astreinte à la tenue d'une comptabilité financière, et notamment <sup>10</sup>:

- les sociétés soumises aux dispositions du code de commerce ;
- les coopératives (agricoles, immobilières, etc.) ;
- les personnes physiques ou morales produisant des biens ou des services marchands ou non marchands (associations à but non lucratif) dans la mesure où elles exercent des activités économiques qui se fondent sur des actes répétitifs ;
- et toutes autres personnes physiques ou morales qui y sont assujetties par voie légale ou réglementaire.

Sont par contre exclues du champ d'application du Système Comptable Financier les personnes morales soumises aux règles de la comptabilité publique.

Les petites entités sont autorisées à tenir une comptabilité simplifiée dite de trésorerie, si elles répondent aux critères de chiffre d'affaires et d'effectif par type d'activité (commerce, production, artisanat et prestations de services) fixées par l'arrêté du 26 juillet 2008 du Ministre chargé des finances. Elles établissent, dans ce cas, annuellement, les états suivants:

- une situation en fin d'exercice,
- un compte de résultat de l'exercice,
- un état de variation de la trésorerie au cours de l'exercice.

Les états financiers sont établis sous la responsabilité des dirigeants sociaux (conseil d'administration ou autre organe de direction) et arrêtés dans un délai maximum de quatre

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Conseil National de comptabilité, « Manuel de comptabilité financière : conforme à la loi 07-11du 25 novembre 2007 portant système comptable financier (SCF) », édition ENAG édition, Réghaïa, 2013, p 9/10

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Article 4 de la loi 07-11

mois suivant la date de clôture de l'exercice <sup>11</sup> et émis dans un délai de six mois suivant la date de clôture de l'exercice<sup>12</sup>.

Il faut souligner aussi que le Système Comptable Financier introduit un changement profond de la vision de l'entreprise et impacte l'ensemble de son système d'information. Sa maitrise ne peut être assurée que par l'implication de toutes les fonctions : direction générale, structures internes d'inspection et de contrôle, directions opérationnelles, direction financière et autres structures telles que celles chargées du patrimoine, des ressources humaines, qui doivent s'adapter aux nouvelles méthodes de travail.

Les états financiers sont préparés sur la base d'hypothèses de base, de principes et de conventions comptables. L'information qu'ils présentent doit posséder certaines caractéristiques qualitatives pour qu'elle soit utile à la prise de décision <sup>13</sup>.

#### 4.1 Le bilan

Le bilan représente la situation financière de l'entreprise à une date donnée. I l récapitule les éléments actifs, les éléments passifs et les capitaux propres. Le bilan s'établit à partir des soldes des comptes d'actif et des comptes de passif de la balance après inventaire. <sup>14</sup>

La structure simplifiée du bilan par rubriques, présentée en tableau, est la suivante :

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Article 27 de la loi 07-11

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Cf. § 210.3 de l'arrêté du 26/07/2008

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Karim DJOUDI Ministre des finances, « Manuel de comptabilité financière », ENAG édition, Réghaïa, 2013

 $<sup>^{14}</sup>$  Béatrice et Francis Grandguillot, « Introduction à la comptabilité  $6^{\grave{e}me}$  édition », édition lextenso, Espagne 2015/2016, p190

Tableau  $n^{\circ}03$ : Bilan actif

A of:F		N	N	N	N-1
Actif		Brut	Amort/PDV	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS		-	-	-	-
Ecart d'acquisition					
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles		_	_	_	_
Terrains		_	_	_	_
Bâtiments Installations,		-	-	-	-
machines et outillage		-	-	-	-
Matériel de transport		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelle		-	-	-	-
Immobilisations en concession		-	-	-	-
Immobilisations en cours		-	-	-	-
Immobilisations financières		-	-	-	-
Titres des filiales		_	_	_	_
Titres mis en équivalence (1)/Entreprises			_		
associées Autres participations et créances rattachées		_	-	_	_
Autres titres immobilisés Prêts et autres actifs		-	-	-	-
financiers non courants					
		-	-	-	-
Impôt différé actif  TOTAL ACTIFS NON COURANTS	_	_	_	_	_
ACTIFS COURANTS	_	_	_	_	_
Stocks et encours	_	_	_	_	_
Marchandises, Matières et fournitures Produits	_	_	_	_	_
Finis et encours	_	_	_	-	-
Autres stocks	-	-	-	-	-
Créances et emplois assimilés					
Clients	-	-	-	-	-
Autres débiteurs Impôts et assimilés Groupe et	-	-	-	-	-
associés	-	-	-	-	-
Autres créances et emplois assimilés	-	-	-	-	-
Disponibilités et assimilés	_	_	_	_	_
Placements et autres actifs financiers courants	_	_	_	_	_
Trésorerie	_	-	-	-	_
TOTAL ACTIFS COURANTS	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL ACTIF	-	-	-	-	-
	1	L	l	l	1

Source : Ministère des finances, Conseil National de la Comptabilité « modèle des états financiers ».

Tableau n°04 : Bilan passif

Passif	Note	N	N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	_	_	_
Capital non appelé			
Primes d'émissions	-	-	-
Réserves/Réserves (Consolidées) (1)	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-
Ecart d'équivalence (1)	-	-	-
Résultat net de l'exercice/ Résultat net part du groupe (1)	-	-	-
Report à nouveau			
Dont:			
Charges, pertes et produits non inscrits au compte de	-	-	_
résultat Résultats non affectés			
Part de la société consolidant	-	-	-
Part des minoritaires	-	-	-
TOTAL	-	-	-
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières	_	_	_
Impôts différés et provisionnés			
Autres dettes non courantes	-	-	-
Provisions à long terme	-	-	-
Produits constatés d'avance à long terme	-	-	-
TOTAL PASSIFS NON-COURANTS II	-	-	-
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	_	_	_
Autres créditeurs Impôts et autres dettes para fiscales			
Groupe et associés	-	-	_
Autres dettes courantes	-	-	-
Trésorerie Passif	-	-	-
TOTAL PASSIFS COURANTS	-	-	-
TOTAL GENERAL PASSIF	-	-	-

Source : Ministère des finances, Conseil National de la Comptabilité « modèle des états financiers »

#### 4.2 Le compte de résultat

Le compte de résultat est un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par !l'entité au cours de la période considéré. Il ne tient pas compte de la date d'encaissement

ou de décaissement. Il fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice : bénéfice/profit ou perte<sup>15</sup>.

Charges – Produits = Compte de résultat.

La structure simplifiée du compte de résultat par rubriques, présentée en tableau, est la suivante :

Tableau n°05 : Compte de résultat

Désignation	Note	N	N-1
Chiffre d'affaires		-	-
Ventes de marchandises		-	-
Ventes de produits finis		-	-
Ventes de travaux		-	-
Prestations de services		-	-
Autres ventes		-	-
Variation stocks produits finis et en cours		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		-	-
I – Production de l'exercice		-	-
Achats consommés		-	-
Services extérieurs et autres consommations		-	-
II- Consommation de l'exercice		-	-
III- VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)		-	-
Charges de personnel		-	-
Impôts, taxes et versements assimilés		-	-
IV- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-	-
Autres produits opérationnels		-	-
Autres charges opérationnelles		-	-
Dotations aux amortissements		-	-
Dotations aux provisions et pertes de valeur		-	-
Reprise sur pertes de valeur et provisions		•	-
V- RESULTAT OPERATIONNEL		-	-
Produits financiers		-	-
Charges financières		-	-
VI- RESULTAT FINANCIER		-	-
VII- RESULTAT AVANT IMPOTS (V + VI)		-	-
Impôts exigibles		-	-
Impôts différés (variations)		-	-

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Dr. Saidi Yahia, Dr. Berrehouma Abdelhamid « Présentation des états financiers dans le Nouveau Système Financier et Comptable Algérien 2009 » JOURNAL OF FINANCIAL AND ACCOUNTING STUDIES, Centre University of El- Oued-Algeria, 2010

25

Chapitre I : Notions générales sur la comptabilité

VII- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-	-
Part dans les résultats nets des sociétés mises en	-	-
équivalence		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-	-
(1)		
Dont part des minoritaires (1)		

Source : Ministère des finances, Conseil National de la Comptabilité « modèle des états financiers ».

#### 4.3 Tableau des flux de trésorerie

Document financier essentiel dans la gestion d'une entreprise, le tableau de flux de trésorerie indique les entrées et sorties de fonds de votre entreprise au cours d'une période donnée, appelée période comptable. Ce tableau regroupe les flux de trésorerie passés et permet d'établir des prévisions de trésorerie à venir<sup>16</sup>.

Le tableau de flux de trésorerie se présente comme suit :

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> https://agicap.com/ Consulter le 14/05/2022 à 12 :40

Tableau n°06 : Tableau des flux de trésorerie (méthode directe)

Rubriques	Note	N	N-1
1-Flux de trésorerie provenant des activités			
opérationnelles :		_	_
Encaissement reçus des clients		_	_
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-	-
Intérêts et autres frais financiers payés		-	-
Impôts sur les résultats payés		-	-
Autres flux provenant des activités opérationnelles		-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités		-	-
opérationnelles (A)			
2-Flux de trésorerie provenant des activités			
d'investissement		-	-
Décaissements sur acquisition d'immobilisations			
corporelles ou encaissements sur cessions			
d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations		•	-
financières			
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		-	-
Intérêts encaissés sur placements financiers		-	-
Dividendes et quote-part de résultats reçus		-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)		-	-
` '			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-
Dividendes et autres distributions effectués		-	-
Encaissements provenant d'emprunts		-	-
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilés		-	_
Flux de trésorerie net provenant des activités de			
financement (C)		-	-
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités		-	-
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)		-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de		-	-
l'exercice			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		-	-
Variation de trésorerie de la période		-	-

Source : Ministère des finances, Conseil National de la Comptabilité « modèle des états financiers ».

#### 4.4 Etat de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres est un document de synthèse qui retranscrit les mouvements de capitaux propres qui ont eu lieu au cours d'un exercice comptable notamment dans le cadre de la consolidation des bilans des filiales avec celui de leur société mère. Le tableau de variation des capitaux propres prend notamment en compte les distributions de dividendes, la variation des provisions réglementées ou, encore, les apports en capital social<sup>17</sup>.

Tableau n°07: Etat de variation des capitaux propres

Rubriques	Note	Capital social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Résultat & Réserves	Totaux
Solde au 31 décembre N-2		-	-	-	-	-	-
Changement de méthode comptable Correction d'erreurs		-	-	-	-	-	-
significatives							
Réévaluation des immobilisations		-	-	-	-	-	-
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat		-	-	-	-	-	-
Dividendes payés		-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre N-1		-	-	-	-	-	-
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs significatives		-	-	-	-	-	-
Réévaluation des immobilisations		-	-	-	-	-	-
Profit ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat		-	-	-	-	-	-
Dividendes payés		-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre N	<u> </u>	-	-	-	-	-	-

Source : Ministère des finances, Conseil National de la Comptabilité « modèle des états financiers ».

\_

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> https://www.mataf.net/ consulté le 14/05/2022 à 13:00

#### 4.5 L'annexe

L'annexe des états financiers comporte des informations sur les points suivants, dès lors que ces informations présenter un caractère significatif ou sont utile pour la compréhension des opérations figurant sur les états financiers :<sup>18</sup>

- Les règles et les méthodes comptables adoptés pour la tenue de la comptabilité et l'établissement des états financiers (la conformité aux normes est précisée, et toute dérogation est expliquée et justifiée).
- Les compléments d'information nécessaires à une bonne compréhension du bilan, du compte de résultat, du tableau de flux de trésorerie et le tableau des variations des capitaux propres.
- Les informations concernant les entités associées, les co-entreprises, les filiales ou la société mère ainsi que la transaction ayant éventuellement eu lieu avec ces entités ou leurs dirigeants.
- Les informations à caractère générale ou concernant certaines opérations particulières nécessaires à l'obtention d'image fidèle.

Modèles de tableaux pouvant figurer dans l'annexe SCF: 19

Tableau n°08 : évaluations des informations et des actifs financiers non courants

Rubrique et postes	Note	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles		-	-	-	-
Participations		-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants		-	-	-	-

<sup>19</sup> Allal Hamini, « Bilan comptable travaux de clôture », Berti édition, Alger, 2013 P155/156/157

\_

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Article n°260-1 publié dans le journal officiel de la république Algérienne n°19, 25 mars 2009, P23

# Chapitre I : Notions générales sur la comptabilité

Tableau n°09: Tableau des amortissements

Rubriques et postes	Notes	Amortissement s cumulés en début d'exercice	Augmentatio n dotation de l'exercice	Diminution s éléments sortis	Amortissement s cumulés en fin d'exercice
Goodwill		-	-	-	-
Immobilisations					
incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations					
corporelles		-	-	=	=
Participations		-	-	-	-
Actifs financiers					
non courants		_	_	_	_

Tableau n°10 : Tableau des participations (filiales et entités associés)

Filiale et entités associés	Note	Capitaux propres	Dont capital	Quote- part du capital détenu %	Résultats dernier exercice	Prêts et avances accordées	Dividendes encaissés	Valeurs comptable du titre détenu
Filiales		-	-	-	-	-	-	-
Entité A		-	•	-	-	-	-	-
Entité B		-	•	-	-	-	-	-
Entité associées		-	-	-	-	-	-	-
Entités 1		-	-	-	-	-	-	-
Entités 2		-	•	-	-	-	-	-

Tableau  $n^{\circ}11$ : Tableau des provisions.

Rubrique et postes	Note	Provisions cumulées en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice en fin d'exercice	Provisions cumulées
Provisions passifs non courants		-	-	-	-
Provisions et obligations similaires		-	-	-	-
Provisions pour impôts		-	-	-	-
Provisions pour litige		-	•	-	-
Total		-	•	-	-
Provisions passifs courants		-	1	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires		-	1	-	-
Autres provisions liées au personnel		-	-	-	-
Provisions pour impôts		-	-	-	-
Total		-	-	-	-

## Chapitre I : Notions générales sur la comptabilité

Tableau n°12 : état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Rubrique et postes	Note	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total
Créance		-	-	-	-
Prêts		-	-	-	-
Clients		-	-	-	-
Impôts		-	-	-	-
Autres débiteurs		-	-	-	-
Total		-	-	-	-
Dettes		-	-	-	-
Emprunts		-	-	-	-
Autres dettes		-	-	-	-
Fournisseurs		-	-	-	-
Impôt		-	-	-	-
Autres créditeurs		-	-	-	-
Total		-	-	-	_

#### **Conclusion:**

La comptabilité est une ancienne discipline qui est considérée comme une technique d'enregistrement de toutes les transactions financières réalisées par l'entreprise dans le cadre de son activité, ou autrement dit les entrées et sorties de flux par poste et par date. Ces écritures sont toujours fondées sur la mise en œuvre de normes et de principes comptables. Ainsi, le plan adopté est basé sur des normes internationales plus conformes aux caractéristiques économiques du pays.

Elle comprend également la réalisation des comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe légale) pour une analyse fine du modèle économique de l'entreprise et de sa rentabilité.

.

# Chapitre II

#### Introduction

A la fin de chaque exercice, les entités sont tenues d'arrêter leurs comptes à l'effet de préparer leurs états financiers et remplir leurs obligations légales et réglementaires envers leurs associés, l'administration fiscale et les autres tiers. Pour les besoins de clôture des comptes, elles effectuent des travaux d'évaluation, de vérification, de réévaluation, d'ajustement, de régularisation, d'estimation, de révision, d'examen physique, de recensement/comptage, d'analyse, de travaux préparatoires, etc. en vue de l'établissement, la présentation et la publication de leurs états financiers.

Ces travaux sont communément appelés « travaux de fin d'exercice » ou « travaux d'inventaire ».

Dans ce chapitre nous allons voir les différentes opérations à effectuer à la fin de l'année.

#### **Section 01: Inventaire extra-comptable**

La première étape des travaux d'inventaire est l'inventaire extra-comptable, cet inventaire désigne l'action qui permet le recensement de l'ensemble des éléments que possède une société à une date précise

#### 1.1 Date d'inventaire

L'exercice comptable est la période comprise entre deux inventaires. L'exercice comptable concorde généralement avec l'année civile, qui commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Cependant, l'article 30 de la loi 07-11 donne la possibilité aux entreprises de clôturer leurs comptes à une autre date que le 31 décembre dans le cas où leurs activités correspondent à des périodes d'exploitation incompatibles avec l'année civile.

Ledit article spécifie que la durée de l'exercice comptable doit être justifiée lorsqu'elle est supérieure ou inférieure à 12 mois, notamment en cas de création, de cessation ou de modification de la date de clôture. <sup>20</sup>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Ch.TOUAHRI Séminaire sur les travaux d'inventaire, Décembre 2017.

#### 1.2 Déroulement de l'inventaire extra-comptable

L'objectif de l'inventaire extra-comptable est d'établir un état détaillé de tous les actifs et passifs, en comptant d'abord les quantités puis en les évaluant.

L'inventaire extra-comptable concerne notamment :

- Les immobilisations ;
- Les stocks;
- Les créances;
- Les valeurs mobilières de placement ;
- La banque;
- La caisse;
- Les dettes.

Si le décompte de la plupart des éléments ci-dessus est aisé, il n'en est pas de même pour les stocks, élément considéré comme sensible notamment en raison du nombre de références répertoriées. <sup>21</sup>

#### 1.2.1 Les immobilisations

#### 1. Les immobilisations corporelles

Une fiche est élaborée au moment de l'acquisition de toute immobilisation. Elle doit comporter :

- La description du bien avec le nom du fournisseur et la facture du fournisseur ;
- Le prix et la date d'acquisition ;
- La position de l'immobilisation dans l'entreprise et le numéro d'inventaire ;
- Le numéro de compte de l'actif concerné ;
- La mode d'amortissement ainsi que les amortissements successifs ;
- Les pertes de valeur et les reprises potentielles ;
- La date et les conditions de cession ou de mise hors service.

Lors de l'inventaire, il est nécessaire de :

- Établir des états par catégorie de toutes les immobilisations identifiées, en prenant soin de bien reproduire leurs numéros d'inventaire et leur emplacement ;

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Ch.TOUAHRI Séminaire sur les travaux d'inventaire, Décembre 2017.

- Vérifier l'existence de ces actifs et l'exactitude des enregistrements ; vérifier les acquisitions et cessions récentes d'actifs ;
- Déterminer les amortissements et les éventuelles pertes de valeur afin de les comptabiliser.

A la fin, il est nécessaire de comparer les fiches d'inventaire avec celles existantes. <sup>22</sup>

#### 2. Les immobilisations incorporelles

La nature de l'inventaire extra-comptable des immobilisations incorporelles est distincte de celle des immobilisations corporelles, car les immobilisations incorporelles n'ont pas d'existence physique.

Aussi, l'inventaire extra-comptable de ces actifs est représenté par le lien entre les comptes comptables des immobilisations incorporelles et les documents comptes avec les documents (habituellement détenus par la direction), et justifiant l'existence et la possession de ces actifs (par exemple, contrat d'exploitation d'une licence, d'une marque ou d'un contrat d'acquisition ou d'apport d'un fonds de commerce, etc.). <sup>23</sup>

#### 3. Les immobilisations financières :

Il s'agit de titres de participation qui permettent à l'entité d'exercer un contrôle sur les sociétés émettrices. Leur inventaire extra-comptable diffère selon leur type :

- Les titres matérialisés par un document écrit : l'inventaire est réalisé physiquement soit par observation directe lorsque ces titres sont remis directement à la caisse de l'entité, soit par demande de confirmation auprès des organismes chargés de leur conservation (généralement, il s'agit des institutions financières).
- Titres non matérialisés par un document écrit (actions détenues dans d'autres sociétés) : l'inventaire est réalisé par comparaison entre la comptabilité et les documents justifiant que l'entreprise est propriétaire de ces titres (statuts de la société émettrice, procès-verbaux relatifs aux assemblées constitutives, aux hausses et aux diminutions du capital, contrats de cession de titres, etc.).

\_

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Ch.TOUAHRI op.cit.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> ASSAD Chabane, « Séminaire clôture et assainissement des comptes », 2018, p 16

#### 1.2.2 Les stocks

#### a- Le comptage

Le comptage concerne la totalité des valeurs d'exploitation présentes dans les magasins à la date de clôture des comptes. Ce comptage doit être réalisé de manière globale et tous les éléments existants, qu'ils soient facturés par les fournisseurs ou non encore facturés.

Ce comptage se fait par plusieurs méthodes selon la nature de l'article à inventorier : pesage pour les articles stockés en kg, jaugeage pour certains liquides stockés dans des cuves entreposées dans des réservoirs, décompte pour les articles comptés à l'unité, établissement de la surface pour les articles mesurés en surface, etc.

Il faut veiller à déduire du stock existant :

- Les marchandises détenues par l'entité à titre de dépôt ;
- Les emballages en prêt ou en consignation à retourner aux fournisseurs ;
- Les marchandises vendues aux clients mais non encore livrées.

Les stocks détenus en dépôt ou en consignation ou qui sont en cours d'expédition sont comptabilisés par le débit du compte 37 "stocks à l'extérieurs". Le compte 37 est soldé au moment où le stock est reçu en magasin ou vendu en cas de dépôt et de vente.

#### **b- Evaluation des stocks**

A la date de clôture, l'inventaire physique quantitatif est évalué selon l'une des méthodes autorisées par le SCF, à savoir :

- Pour les articles achetés (marchandises, matières premières et consommables) l'évaluation se fait au coût d'achat (prix plus frais accessoires). Le coût d'achat à utiliser est celui déterminé par la méthode du coût moyen pondéré ou FIFO (PEPS), la méthode LIFO étant désormais exclue.
- Pour les articles produits, l'évaluation se fait généralement au prix de revient déterminé par la comptabilité analytique. La méthode de détermination de ce coût ne fait pas l'objet du cours de comptabilité générale.

L'évaluation se fait toujours à un coût unitaire par article. La valeur des stocks est obtenue en multipliant les quantités inventoriées par leur coût unitaire.

Le rapport d'inventaire qui en résulte est signé par une personne responsable et sert ensuite de document d'enregistrement de l'inventaire, et sert ensuite de document d'accompagnement pour l'enregistrement de l'inventaire. <sup>24</sup>

#### 1.2.3 Les créances et les dettes

L'inventaire des créances est effectué par le pointage des comptes débiteurs qu'il est souhaitable de rapprocher des comptes du grand livre de la firme. Cette démarche a pour but de veiller à ce que des erreurs ou omissions n'aient pas été faites dans la comptabilité de la firme (Exemple : Omission d'une facture de vente ou d'un paiement, imputation erronée d'une facture de vente ou d'un paiement, etc.).

Les créances commerciales incertaines ou devenues litigieuses sont transférées dans le compte approprié (créances douteuses) par le crédit du compte de créances commerciales correspondant.

Quant aux dettes, le travail consiste à rapprocher le solde du compte fournisseurs figurant sur la balance avec les comptes individuels en vue de s'assurer de l'exactitude des soldes et que des factures fournisseurs n'ont pas été omises.

#### 1.2.4 Les valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis par l'entité dans le but d'en tirer un revenu ou une plus-value en les revendant à court terme.

Leur inventaire extra-comptable est réalisé de la même façon que pour les titres de participation.

La différence entre la valeur comptable des valeurs mobilières de placement et leur inventaire extra-comptable permet de repérer d'éventuelles irrégularités qui sont dues à plusieurs raisons :

- Des erreurs comptables qui nécessitent d'être rectifiées en fonction de leur nature ;
- Des pièces justificatives qui n'ont pas été transmises au service comptable et qui doivent être recherchées et comptabilisées.

-

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> ASSAD Chaban, op.cit.

#### 1.2.5 Les espèces en caisse (état de caisse)

Cet inventaire comprend un comptage des espèces existant à la date de clôture des comptes. Ce comptage est comparé au solde comptable à cette date. Le solde et l'équilibre physique peuvent résulter :

- d'erreurs ou négligences comptables, qui doivent être recherchées et corrigées en fonction de la nature de l'erreur ou de l'omission, qui doit exister au regard de la réalité des mouvements qui ont transité par la caisse. Ces écarts doivent être régularisés selon un rapport entre le caissier et le contrôleur de la caisse et l'écart est imputé :
- soit au compte du caissier
- soit au compte de résultat exceptionnel

#### 1.2.6 La banque (état de rapprochement bancaire)

Le solde du compte bancaire que détient la société à la date de l'inventaire est comparée au solde du même compte que détient la banque et qui est communiqué à la société selon le relevé de compte.

Ces divergences peuvent provenir de :

- Du décalage temporel entre la comptabilisation des mêmes transactions chez l'entreprise d'une part et chez la banque d'autre part ;
- Des erreurs matérielles réalisées par la banque (inversion du chiffre, écritures omises, double facturation, compte bancaire inadéquat, etc.) ;
- Erreurs ou absences dans la comptabilité de l'entreprise.

En raison de ces différences, le compte "Banque" détenu par l'entreprise présente rarement le même solde à la même date que le compte détenu par la banque. L'état de rapprochement permet de restaurer la cohérence des deux comptes en déterminant les erreurs éventuelles.

#### 1.3 Le rôle de l'inventaire extra-comptable

L'inventaire extra comptable lieu à la date de clôture à moins que l'entreprise ne tienne un inventaire permanent fiable de l'élément inventorié.

Les entreprises, qui tiennent un inventaire permanent, peuvent dresser leur inventaire physique à une date autre que la date de clôture.

Pour ces entreprises, un inventaire physique de chaque élément doit avoir lieu au moins une fois par an. Cet inventaire peut être tournant c'est-à-dire accompli au fur et à mesure, article par article, et non d'une façon globale et simultanée pour l'ensemble des éléments en stocks.

L'inventaire tournant doit bien entendu porter une ou plusieurs fois, dans l'intervalle d'une année au maximum, sur l'ensemble des éléments existants en stocks.

Les entreprises peuvent aussi combiner l'inventaire intermittent avec l'inventaire tournant : ces entreprises limitent l'inventaire à la date de clôture aux éléments des stocks les plus importants et significatifs.

Les éléments de moindre importance sont inventoriés physiquement en cours d'exercice.

Leur inventaire à la date de clôture est établi à partir des fiches d'inventaire permanent.

Les différents inventaires physiques doivent être organisés au préalable par des instructions d'inventaire écrites pour leur assurer un déroulement satisfaisant.

L'inventaire physique, consiste à constater l'existence réelle des différents biens constituant le patrimoine de l'Entreprise.

Il s'agit de recenser, de manière exhaustive, toutes les immobilisations ainsi que les marchandises, matières premières et fournitures, produits finis détenus par chaque unité de l'entreprise au 31/12/N.

Un inventaire physique quel que soit son volume, peut être réalisé rapidement, si les modalités pratiques de son déroulement ont été soigneusement préparées. C'est dire toute l'importance de la phase préparatoire dans la réussite de la prise d'inventaire.

La prise d'inventaire devra s'effectuer sur une période aussi courte que possible et sans interruption de manière à ne pas perturber le fonctionnement normal de l'activité et d'éviter d'avoir à retraiter le cas des biens mouvementés sur des sites déjà visités et recensés.

Dans le processus d'inventaire, trois (03) règles de conduite essentielles sont à observer :

- Double comptage indépendant ;
- Neutralité et qualité du personnel recenseur ;
- Validation de l'inventaire.

#### Section 02 : Les amortissements et perte de valeur sur les immobilisations

Le cycle d'exploitation de l'entreprise requiert la consommation d'actifs immobilisés tels que : machines, équipements, matériels... etc. Au fil du temps, ces actifs deviendront sans intérêt, leurs valeurs seront réduites par apport aux valeurs d'origine, cette différence représente une perte pour l'entreprise qu'elle doit supporter.

#### 2.1 Les amortissements

Un actif amortissable est un actif dont l'utilisation par l'entité est déterminable, sont amortissables les biens qui ont une durée d'utilisation déterminable. Les immobilisations corporelles, sauf les terrains ; aussi les immobilisations incorporelles bénéficiant d'une protection juridique, comme les technologies ayant fait l'objet de brevets ou licences.

#### 2.1.1 Définition de l'amortissement

L'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques liés à un actif corporel est comptabilisé en charge à moins qu'il ne soit incorporé dans la valeur comptable d'un actif produit par l'entité pour elle-même.

L'amortissement d'une immobilisation est la répartition systématique de son montant amortissable sur sa durée d'utilisation. Cette utilisation se mesure par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Elle peut être déterminable en tenues d'unités de temps ou d'autres unités d'œuvre lorsque ces dernières reflètent plus correctement le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. <sup>25</sup>

A chaque fin d'exercice comptable, il est nécessaire d'apprécier les immobilisations présentes dans l'entreprise afin de passer les écritures de dotation ou de reprise aux amortissements. L'amortissement comptable d'une immobilisation est l'étalement de son coût sur sa durée d'utilisation. En effet la durée d'utilité d'un actif est définie en fonction de l'utilité attendue de cet actif pour l'entreprise.

Trois conditions doivent être réunies pour amortir une immobilisation:

- Les immobilisations doivent avoir une durée de vie définie.
- Les immobilisations corporelles ou incorporelles doivent être destinées à rester durablement dans l'entreprise.

40

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> LOZATO M, DORIATH.I3, MENDES P, et NICOLLE.P, « comptabilité et gestion des organisations ,7éme édition. Paris, 2010, p168

- Les immobilisations doivent se déprécier par l'usure ou le temps. Un actif immobilisé n'est pas toujours amortissable. Exemple : les terrains.

Certains actifs incorporels peuvent ne pas avoir de durée de consommation des avantages économiques attendu déterminable (marque commerciale, par exemple) ; ces actifs ne sont pas amortissables.

Fiscalement, les amortissements pratiqués au cours d'un exercice viennent en déduction du bénéfice imposable. L'objectif poursuivi est de reconstituer un capital pour permettre le remplacement des immobilisations.

Voici un tableau qui représente la durée d'amortissement des différentes immobilisations :

Tableau n°13: La durée d'amortissement des différentes immobilisations

Éléments non amortissables	Éléments non amortissables
Immobilisations incorporelles:	Immobilisations incorporelles:
• Frais d'établissement (sur 5 ans)	Fonds de commerce
• Frais de recherche (sur 5 ans)	Droit au bail
• Brevets, licences (sur 5 ans)	
Immobilisations corporelles:	Immobilisations corporelles:
• Constructions (20 à 50 ans)	• Terrains
• Installations techniques (10 à 15 ans)	Œuvres d'art
• Outillage (5 à 10 ans)	
• Agencements, aménagements (10 à 20 ans)	
Matériel de transport (4 à 5 ans)	
Matériel de bureau, mobilier (5 à 10 ans)	
<ul> <li>Micro-ordinateurs (3 ans)</li> </ul>	
• Les emballages récupérables (3 ans)	

Source : Réaliser par nos soins à partir des cours de comptabilité 2019.

#### 2.1.2 Rôle de l'amortissement

- Niveau juridique : image fidèle ;
- Niveau comptable: charge calculée;
- Niveau économique : étalement de la dépréciation ;
- Niveau financier : calcul et formation de la capacité d'auto financement (CAF)

• Niveau fiscal : réalisation d'économies d'impôt.

#### 2.1.3 Le plan d'amortissement

Il doit être établi pour chaque bien amortissable un plan d'amortissement définitif à la date d'entrée du bien à l'actif, en prenant en compte les caractéristiques propres à l'entreprise.<sup>26</sup>

La définition du plan d'amortissement est donnée à **l'article 214-4** du plan comptable général : « Le plan d'amortissement est la traduction comptable de la répartition de la valeur amortissable d'un actif selon le rythme de consommation des avantages économiques attendues en fonction de son utilisation probables».

Le plan se présente sous la forme d'un tableau prévisionnel de la répartition de la valeur amortissable du bien, par tranches successives et sur une période déterminée.

Le plan d'amortissement se présente comme suit :

Tableau n°14: Le plan d'amortissement

Les années	Base amortissable	Annuité/dotation	Annuité/dotation cumulée	VNC
N	-	-	-	-
N+1	-	-	-	-
N+2	-	-	-	-
N+3	-	-	-	-

#### 2.1.4 Les modes d'amortissement

En Algérie, quatre modes d'amortissement sont autorisés ; l'amortissement linéaire, l'amortissement dégressif, l'amortissement progressif et le mode des unités d'œuvre de production. Le premier mode reste privilégié. <sup>27</sup>

#### 1. L'amortissement linéaire

L'amortissement linéaire consiste à répartir de manière égale la base amortissable sur la durée de vie du bien Le calcule de l'annuité d'amortissement s'effectue en divisant la base amortissable par :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Béatrice Et Francis GRANDGUILLOT, « La comptabilité générale 18éme édition » Paris, 2014-2015, p240/242

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Article 121.7 : la loi 07-11 du 25/11/2007

• la durée probable d'utilisation du bien.

L'annuité d'amortissement est constante pendant tout la durée de bien.

Le point de départ de calcule de la première annuité est la date de début de consommation des avantages économiques. Elle correspond généralement à la date exacte de mise en service du bien. Selon le principe prorata temporisé c'est-à-dire en nombre de jours, on calcule la première annuité proportionnellement au temps écoulé entre la date de mise en

service et la clôture de l'exercice comptable.<sup>28</sup>

L'amortissement linéaire ou constant consiste à déterminer annuellement une dotation (Montant) égale à la valeur d'acquisition X taux d'amortissement. Il répartit de manière égale

les dépréciations sur la durée de vie du bien.

Calcul de l'annuité/dotation :

 $A=BA \times t \times n/360$ 

Base amortissable : BA = valeur brute (valeur d'origine) – valeur résiduelle

Taux d'amortissement : t = 100% / Durée d'utilisation

La durée de l'usage : n

➤ La base amortissable

La base d'amortissement est « le coût d'un actif ou tout autre montant substituer au coût dans les états financiers (valeur brute), diminué de sa valeur résiduelle, cette dernière doit être à la fois significative et mesurable pour être déduite pour la détermination du montant

amortissable.<sup>29</sup>

La valeur résiduelle : C'est la valeur de l'actif à la fin de son utilisation, le plus souvent est égale à zéro.

- Valeur nette comptable (VNC) : valeur du bien à une date précise

VNC = Valeur d'origine (VO) – somme des amortissements depuis le début de l'acquisition

<sup>28</sup> DEFFAINC-CRAPSKY.C, RAIMBOUR.PH, « comptabilité générale ».4éme édition, Bréal, 2006.

<sup>29</sup> MAILLET-Buodrier C, Le Math. AA, « les normes comptables internationales IAS/IFRS », édition. Berti, 2007, 53-54.

43

Remarque : L'amortissement se calcule à partir de la date de mise en service du matérielle.

#### 2. L'amortissement dégressif

Le mode dégressif conduit à une charge décroissante sur la durée d'utilité de l'actif ce procédé permet de dégager des annuités plus élevées donc une économie d'impôt au début de la période d'utilisation.

$$\mathbf{A} = \mathbf{VNC} \times \mathbf{t} \times \mathbf{n}$$

Taux d'amortissement dégressif : t = taux linéaire  $\times$  coefficient fiscal

Le taux d'amortissement dégressif est obtenu en appliquant aux taux linéaire un coefficient fiscal en fonction de la durée d'utilisation, ces coefficients sont :

Tableau n°15: Les coefficients fiscaux

Durée d'usage	Coefficient
3 à 4 ans	1.5
5 à 6 ans	2
Plus de 6 ans	2.5

<u>Remarque</u>: Lorsque l'annuité dégressive devient inférieure à l'annuité qui correspond à la valeur résiduelle, on divise cette dernière sur le nombre des années restantes et l'amortissement dégressif va basculer vers le mode linéaire.

#### 3. L'amortissement progressif ou croissant

Contrairement au mode d'amortissement dégressif, le mode progressif donne lieu à une charge croissante sur la durée d'utilité de l'actif amortissable.

L'amortissement progressif est obtenu en multipliant la base amortissable par une fraction admettant comme numérateur le nombre correspondant à la durée d'utilisation déjà courue et comme dénominateur (n (n+1)/2) avec « n » étant le nombre d'année d'amortissement.

La base amortissable à prendre en compte lors du calcul de l'amortissement progressif est le prix d'achat hors taxe ou bien de taxe comprise dans le cas contraire.

#### 4. L'amortissement selon les unités d'œuvre de production

Dans ce mode l'annuité est basée sur l'utilisation ou la production prévue de l'actif, on doit prendre en considération la capacité de production prévue, pour l'immobilisation et sa durée d'utilisation en production.

Le taux d'amortissement correspond à la quantité prévisionnelle d'unité d'œuvre produite dans l'année sur le nombre prévisionnelle total d'unité d'œuvre produites sur la durée d'utilisations de l'immobilisation.

Donc l'annuité sera égale à :

$$A = BA \times X / X + Y + Z \quad (1^{\text{ère}} \text{ année})$$

$$A = BA \times Y / X + Y + Z \quad (2^{\text{ème}} \text{ année})$$

$$A = BA \times Z / X + Y + Z \quad (3^{\text{ème}} \text{ année})$$

X : nombre d'unité prévu la première année

Y: nombre d'unité prévu la deuxième année

Z: nombre d'unité prévu la troisième année

#### 2.1.5 Enregistrement comptable des amortissements

Les amortissements sont comptabilisés durant l'inventaire qui a lieu à chaque clôture de l'exercice comptable. Les amortissements sont des charges calculées, ce qui signifie qu'elles ne provoquent pas de sortie d'argent. Le compte utilisé pour enregistrer un amortissement est le compte 68 "Dotations aux amortissements provisions et perte de valeur".

Enregistrement des dotations aux amortissements :

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
68	28	Dotations aux amortissements, provisions et perte de valeur.  Amortissement des immobilisations	XXX	XXX

#### 2.2 Perte de valeur sur les immobilisations

#### 2.2.1 Définition de la dépréciation

#### • La dépréciation selon (IAS36)

L'objectif de la norme IAS 36 est de définir les procédures à mettre en œuvre pour s'assurer que les actifs sont comptabilisés pour une valeur qui n'excède pas la valeur recouvrable. Elle traite de la comptabilisation de la dépréciation des actifs et donne la méthodologie d'évaluation de cette dépréciation. La dépréciation est la constatation de la perte de valeur d'un actif. Cette perte de valeur peut être définitive ou réversible.

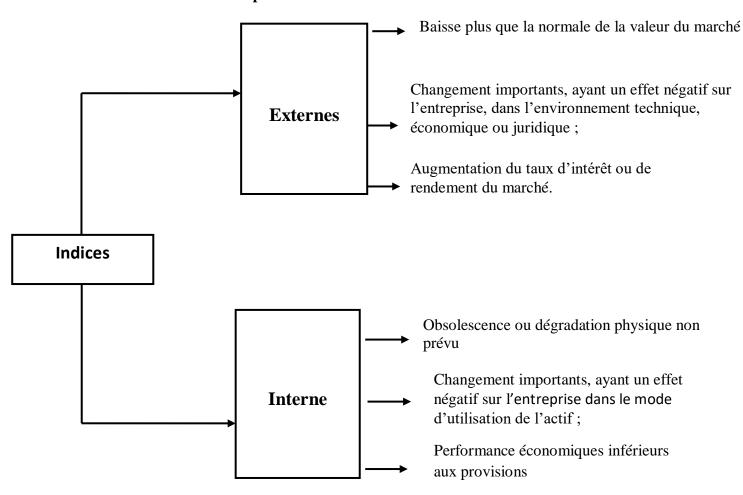
#### • La dépréciation selon le SCF

Le SCF stipule en son article112-5 « la valeur recouvrable d'un actif est évaluée à la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité. Le prix de vente net de l'actif est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La valeur d'utilité d'un actif est la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession a la fin de sa durée d'utilité. Dans le cas ou il n'est pas possible de déterminer le prix de vente net d'un actif, sa valeur recouvrable sera considérée comme égale à sa valeur d'utilité ». Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable, l'entité doit comptabiliser en résultat une perte de valeur. La perte de valeur est définie selon le SCF comme suit : « la perte de valeur d'un actif est constaté par la diminution de l'actif et par la comptabilisation d'une charge ». Dans certains cas, l'entité peut être amenée ultérieurement à reprendre en résultat tout ou partie de cette perte de valeur.

La norme IAS 36 exige que soit estimée la valeur recouvrable d'un actif s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur, et que soit constatée une perte de valeur lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La perte de valeur doit être constatée dans le compte de résultat pour les actifs comptabilisés au coût historique et traité comme une réévaluation négative pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

#### 2.2.2 Les indices de perte de valeurs

Schéma n°02 : Les indices de pertes de valeurs



#### 2.2.3 Les différentes valeurs à considérer

#### • La valeur nette comptable (VNC)

La valeur nette comptable d'un actif est égale à sa valeur d'origine (ou valeur brute) diminuée des amortissements pratiqués et les dépréciations constituées.<sup>30</sup>

#### • La valeur vénale (VV)

La valeur vénal est le montant que l'ont peut espérer obtenir de la cession du bien ; dans les conditions actuelles du marché, déduction faire des coûts de sortie externe et interne.

#### • La valeur d'usage (VU)

La valeur d'usage est la valeur des avantages économiques futurs que l'on attend de l'utilisation du bien. Elle peut s'évaluer à partir de la prévision des flux nets de trésorerie générés par cet actif au cours de son utilisation et/ou l'occasion de sa sortie du patrimoine.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Henri Davasse, Michel Parruitte, « introduction à la comptabilité ». Éditions FOUCHER, VANVES, 2011, P308.

#### • La valeur actuelle (VA)

C'est la valeur la plus élevée des deux valeurs ; valeur vénal et valeur d'usage.

#### 2.2.4 La comptabilisation des pertes de valeur

Quand une entité constate l'existence d'un indice de dépréciations, elle doit comptabiliser une perte de valeur avec la disparition de l'indice, elle doit reprendre le montant de la perte de valeur enregistré.

#### • La comptabilisation d'une dépréciation

Pour comptabiliser une perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif doit être supérieure à sa valeur recouvrable. La différence entre ces deux valeurs représente, donc le montant de la perte de valeur de l'actif.

#### • La comptabilisation d'une reprise de dépréciation

Comme pour la dépréciation d'actifs, si l'entreprise constate un indice d'appréciation, elle doit reprendre les pertes déjà comptabilisées.

L'article 112-10 36 de l'arrêté de 26 juillet 2008, préconise :31

« La perte de valeur constaté sur un actif au cours d'exercices antérieur est reprise en produits de le compte de résultat lorsque la valeur recouvrable de cet actif redeviens supérieur à sa valeur comptable. La valeur comptable est alors augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans toute fois pouvoir dépasser la valeur comptable nette qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des exercices antérieure »

Aussi, l'article 121-26 du même arrêté préconise ce qui suit :32

« Toute reprise de perte de valeur d'un actif réévalué est enregistré comme une réévaluation lorsque la constatation de la perte de valeur a été antérieurement enregistrée comme une réévaluation négatif »

Notons que les dépréciations du goodwill ne font pas l'objet de reprises une fois que les pertes ont été comptabilisées.

-

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> J.O N°19 du 25/03/2009, p 7

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Idem p10

#### **Enregistrement comptable**

Selon l'article 112-8 et de l'arrêté du 26 juillet 2008, la perte de valeur d'un actif est constatée par la diminution de la valeur de cet actif, d'un coté et par la comptabilisation d'une charge, de l'autre coté.

#### Constatation de la perte de valeur :

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
681	29	Dotations aux amortissements, provisions et perte de valeur.  Perte de valeur sur immobilisations	XXX	XXX

Le compte de perte de valeur doit être réajusté à chaque clôture d'exercice. Si le montant de la perte de valeur a augmenté, on doit débiter encore le compte des dotations correspondant du montant de l'augmentation.

L'enregistrement comptable de l'augmentation de la perte de valeur passe comme l'enregistrement comptable de la constations.

L'enregistrement comptable de la diminution et de l'annulation de la perte de valeur se passe comme suit :

Diminution ou annulation de la perte de valeur

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
29	78	Perte de valeur sur immobilisations. Reprises sur perte de valeur.	XXX	XXX

A la date de cession d'une immobilisation, le montant de la perte de valeur, antérieurement constatée, doit être déduit de la valeur de l'immobilisation pour déterminer la plus-value ou la moins-value de cession.

#### Section 03 : Les provisions et pertes de valeurs

La notion de "provision" est semblable à celle de l'amortissement. Cependant ; il est important de différencier le caractère spécifique des provisions par le fait qu'elles représentent des charges comportant des aléas quant à leur montant et parfois même quant à leur existence ; bien que simplement probables, mais nées pendant l'exercice en cours, elles doivent être comptabilisées à la fin de l'exercice afin que le résultat soit le plus exact possible.

#### 3.1 Définition des provisions

Une provision est un passif externe dont le montant à l'échéance n'est pas fixé de façon précise. Les provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges probables nettement précisés quant à leur objet que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Pour répondre à la définition d'une provision et être comptabilisé comme telle, trois critères sont retenus : <sup>33</sup>

- L'existence d'une obligation légale, réglementation, contractuelle ou implicite envers un tiers qui résulte d'un événement antérieur à la date de clôture.
- L'obligation devra provoquer une sortie probable ou certaine de ressource au bénéfice du tiers sans contre partie équivalente de celui-ci.
- Le montant de provision devra correspondre à la meilleure évaluation possible à la date de clôture.

#### Typologie des provisions

Tableau n°16: Typologie des provisions

Perte de valeur	Provision pour charges
Provision destinée à couvrir les pertes de valeurs répondant aux caractéristiques suivant :	Provisions destinées à couvrir des charges dont l'échéance ou le montant n'est pas certains.
<ul> <li>Risque clairement identifié (risque économique);</li> <li>Risque inhérent à l'activité de l'entreprise;</li> <li>Risque généré par un événement passé ou en cours.</li> </ul>	
29 : Perte de valeur sur immobilisations 39 : Perte de valeur sur stock et encours 49 : Perte de valeur sur compte de tiers 59 : Perte de valeur des actifs financiers courants.	<ul> <li>153: provisions pour pensions et obligations similaires.</li> <li>154: provisions pour restructuration.</li> <li>155: provisions pour impôts.</li> <li>156: provisions pour renouvellement des immobilisations en concessions.</li> <li>157: provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices.</li> <li>158: autres provisions pour charges.</li> </ul>

Source: Charlotte DISLE, « Introduction à la comptabilité », édition DUNID, Paris, 2015/2016, P123

50

 $<sup>^{\</sup>rm 33}$  Béatrice et Francis, GRANDGUILLOT, « introduction à la comptabilité 6éme édition », édition LEXTENSO, Espagne, 2015 -2016, P145

#### 3.2 Provision pour dépréciation d'actif (perte de valeur)

Les principaux éléments d'actif concernés sont les suivant :

- Les immobilisations financières;
- Les stocks et en cours ;
- Les créances ;
- Les valeurs mobilières de placement.

#### 3.2.1 Perte de valeur sur titres

Les titres sont comptabilisés à leur prix d'achat et pendant le dernier mois de l'exercice, lorsque le cours des titres est inférieur au prix d'achat de ces derniers, il serait nécessaire de comptabiliser la moins-value constatée.

Les opérations d'inventaire sur les titres portent sur les titres de participation, les titres immobilisés, les valeurs mobilières de placement (VMP). <sup>34</sup>

Il y a dépréciation lorsque le cours au 31/12/N est inférieur à la valeur d'achat.

Le montant de la dépréciation est donc :

Dépréciation nécessaire = quantité de titres x (prix d'achat – cours à la date d'inventaire).

#### **Enregistrement comptable**

Constatations de la dépréciation des titres

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
686	29 59	Dotations aux amortissements, provisions et perte de valeur élément financier Perte de valeur sur immobilisations Perte de valeur des actifs financiers courants.	XXX	XXX XXX

Lorsqu'il y a une augmentation de la dépréciation l'année suivante l'écriture est la même que ci-dessus. Le montant de la dépréciation est évalué en tenant compte des provisions précédemment effectuées.

Cependant lorsque la valeur d'un titre remonte, c'est-à dire que la nouvelle valeur d'inventaire est supérieure à la valeur d'inventaire précédente, l'entreprise doit enregistrer une « reprise sur dépréciation ». La reprise peut être totale ou partielle.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> NOELLE DURAFFOUR, « comptabilité les travaux d'inventaire », Edition ELLIPSES, S.A, 2001, p 37.

Reprise dépréciations des titres année N+1.

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
29 59	78	Perte de valeur sur immobilisations Perte de valeur des actifs financiers courants. Reprise sur pertes de valeur et provisions.	XXX XXX	XXX

#### 3.2.2 Perte de valeur sur stocks

Les stocks sont évalués au plus faible coût de leur valeur nette de réalisation, cette dernière correspond au prix de vente estimé après déduction des coûts d'achèvements et de commercialisation. La perte de valeur sur stock s'évalue ainsi :

## Perte de valeur = cout d'achat ou de production – valeur d'inventaire

La dépréciation du stock est la constatation que la valeur actuelle du stock a perdue de la valeur, s'est-il dire qu'elle est devenue inférieure à la valeur nette comptable (VNC).

En fin d'exercice comptable, le stock doit être revalorisé. Cette revalorisation correspond au stock qui est ne peut plus être vendu à la valeur initialement prévue. <sup>35</sup>

Cette perte de valeur peut être dû à :

- L'évolution technologique ;
- La détérioration de la marchandise ;
- Le changement de mode.

Pour cela l'entreprise doit constater une dépréciation.

#### **Enregistrement comptable**

Constatations des provisions pour dépréciation des stocks

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6853	39	Dotations aux provisions et perte de valeur sur compte de stock Pertes de valeur sur stocks et encours	XXX	XXX

Lorsque le montant de la provision est diminué ou annulé ou la perte de valeur est devenue en partie au totalement sans objet.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> « Manuel de la comptabilité » édition Foucher Vanves, 2008 page 181

Diminution ou annulation des provisions pour dépréciation des stocks

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
39	7853	Pertes de valeur sur stocks et encours Reprise d'exploitation sur perte de valeur et provision sur les comptes de stock	XXX	XXX

#### 3-2-3 Perte de valeur sur créances douteuses

Il s'agit des pertes de valeur pour créances douteuses ou litigieuses dont l'objet n'est pas précisé.

Pour la créance douteuse c'est le cas notamment d'une mauvaise situation du débiteur.

Pour la créance litigieuse, c'est le cas de l'existence d'un désaccord entre l'entreprise et le débiteur portant sur le montant de la créance.

Dans ces deux cas de figure, et lorsque le risque de non recouvrement est nettement précisé et que l'événement en cours rend probable la perte, l'entreprise est amenée à constituer une perte de valeur.

Toutefois, il convient de préciser que lorsque la créance est devenue irrécouvrable et par conséquent est considérée comme perdue, son montant est retranché des bénéfices de l'exercice au cours duquel sa perte apparaît certaine et définitive.

Il est établi une estimation de la perte probable souvent exprimée en pourcentage du montant de la créance.

#### **Enregistrement comptable**

Constatations des clients douteux

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
416		Clients douteux (litigieux)	XXX	
	411	Clients		XXX

Constations de la perte de valeur sur créance et augmentation

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
685		Dotations aux amortissements provisions et pertes de valeur sur actif courant	XXX	
	49	Perte de valeur sur clients		XXX

Reprise sur perte de valeur créance client

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
49		Perte de valeur sur clients Reprise d'exploitation sur perte de valeur et	XXX	
	785	provision actif courant		XXX

Enregistrement d'une perte sur créance irrécouvrable

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
654		Perte sur créance irrécouvrable	XXX	
	416	Clients douteux (litigieux)		XXX

#### 3.3 Provision pour charge

Selon le SCF une provision pour charge est un passif dont l'échéance ou le montant est incertains elle est comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle résultant d'un événement passé.
- Qu'une sortie probable de ressource sera nécessaire pour éteindre l'obligation.
- Une estimation fiable du montant de cette obligation peut être faite elles se divisent en plusieurs catégories :
  - Les provisions pour charges ;
  - Les provisions pour pensions obligations similaires (engagements de retraites) ;
  - Les provisions pour impôts ;
- Provisions pour renouvellement des immobilisations (concession) ;
- Autre provisions pour charges passifs non courant.

#### 3.3.1 Définition des provisions pour charges

Ce compte comprend les charges prévisibles mais non déterminées quand à leur montant ou leur existence. Il ne comprend pas les réserves dont la constitution intervient après la détermination du bénéfice net et qui représentent la fraction du bénéfice soustraite aux répartitions et distributions.

Il ne comprend pas les charges et pertes constatées dont le caractère est certain non payées à la clôture de l'exercice est classée dans les comptes de la classe 4 en dettes dés lors que le montant en est connu avec une précision suffisante. <sup>36</sup>

#### 3.3.2 Réajustement de la provision pour charge

Le compte de provision est réajusté à la fin de chaque exercice par :

- Le débit des comptes de dotations lorsque le montant de la provision est augmenté ;
- Le crédit d'un compte 78 de reprise (produits) lorsque le montant de la provision est diminué ou annulé (provision devenue en tout ou partie, sans objet). <sup>37</sup>

#### **Enregistrement comptable**

Constatation et augmentation de la provision

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
68		Dotations aux amortissements provisions et perte de valeur sur actif courant.	XXX	
	15	Provision pour charge passif courants		XXX

#### Diminution de la provision

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
15		Provision pour charge passif courants	XXX	
	78	Reprise sur perte de valeur		XXX

#### 3.3.3 Listes des provisions pour charges

#### 1. Provisions pour pensions et obligations similaires (compte 153) :

Ce compte enregistre le montant des engagements de l'entité en matière de pension, du départ à la retraite ou d'avantages similaires des membres de son personnel de ces associés et mandataires sociaux.

La comptabilisation de ces régimes de pension, retraites, ou assimilés à des prestations définies impliquent pour l'entreprise :

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> TAZDAIT. Ali, « Maîtrise du système comptable financier », édition ACG, Algérie, 2009 p 168

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> « Manuel de comptabilité » édition foucher Vanves, 2008 p 192

- D'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par les membres du personnel en contre partie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Par conséquent des estimations doivent être faites sur les variables démographiques (mortalité et rotation du personnel) et financières (augmentations futures des salaires des coûts médicaux).
- De déterminer la valeur actualisée de ces avantages dus au personnel et assimilés cependant des estimations ou moyennes et des calculs simplifiés peuvent fournir une approximation fiable de ces engagements à faire figurer au passif.

#### **Enregistrement comptable**

Constations de la provision.

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6863	153	Dotations aux provisions pour pensions et obligations de retraite.  Provisions pour pensions et obligations similaires	XXX	XXX

Paiement des charges durant l'exercice suivant

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
63		Charge du personnel.	XXX	
	421	Personnel rémunérations dues		XXX

#### Annulation de la provision

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
153	7863	Provisions pour pensions et obligations similaires Reprise sur provisions pour pensions et obligations similaires	XXX	XXX

#### 2. Provision pour impôt (compte 155)

Ce compte enregistre les provisions pour impôts qui correspondent à la charge probable d'impôt rattachable à l'exercice mais différée dans le temps et dont la prise en compte

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> TAZDAIT. Ali, « Maîtrise du système comptable financier », édition ACG, Algérie, 2009, p 169

définitive dépend des résultats futurs elle ne peut être constituée que pour des impôts déductibles:

Il peut servir notamment à provisionner les pénalités inhérentes au non utilisation de plus values à réinvestir le bénéfices à taux réduit dans le cas ou l'entreprise a des doutes quant au respect de son engagement envers l'administrations fiscal. <sup>39</sup>

#### **Enregistrement comptable:**

Constatation de la provision

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6865	155	Dotation aux provisions pour risques et charges financiers Provisions pour impôts	XXX	XXX

Paiement de la charge durant l'exercice suivant

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
69		Impôts sur les résultats et assimilés	XXX	
	444	Etat impôt sur résultat		XXX

#### Annulation de la provision

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
155	785	Provisions pour impôts Reprise d'exploitation sur perte de valeur et provisions actif courant	XXX	XXX

#### 3. Provision pour renouvellement des immobilisations (compte 156)

#### Provisions pour renouvellement des immobilisations en concession (compte 1560)

Ce compte enregistre les provisions pour renouvellement des immobilisations constituées par les concessionnaires de service public. 40

#### **Enregistrement comptable**

Constations de la provision

<sup>39</sup> Tazdait op.cit. p 172

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> TAZDAIT. Ali, « Maîtrise du système comptable financier », édition ACG, Algérie, 2009, p173

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6822	1560	Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession Provision pour renouvellement d'immobilisation en concession	XXX	XXX

#### Annulation de la provision

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
1560	7812	Provisions pour renouvellement d'immobilisation en concession Reprise sur provisions d'immobilisation en concession	XXX	XXX

#### Provision pour constitution de gisement minier compte 1562

Ce compte enregistre les provisions pour reconstitution du gisement minier et de remise en l'état du terrain d'exploitation conformément aux articles 169 et 176 de la loi 01/10 du 03/07/2001 qui autorisent les entreprises activant dans le secteur à constituer des provisions au taux de 1% du chiffre d'affaire annuel pour les travaux de recherche dans un délai de 3 ans.

#### **Enregistrement comptable**

Constations de la provision

Débit	Crédit	31/12/N	Débit	Crédit
68	1562	Dotation aux provisions pour reconstitution de gisement minier Provision pour reconstitution de gisement minier	XXX	XXX

Débit	Crédit	31/12/N+1/N+2	Débit	Crédit
68	1562	Dotation aux provisions pour reconstitution de gisement minier  Provision pour reconstitution de gisement minier	XXX	XXX

Constations des frais de recherche engagés pour un nouveau gisement

Débit	Crédit	31/12/N+3	Débit	Crédit
61/62		Service	XXX	
44566		Etats, TVA déductible	XXX	
	401	Fournisseur de bien et service		XXX

#### Annulation de la provision

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
1562	785	Provision pour reconstitution de gisement minier Reprise d'exploitation sur perte de valeur et provision actifs courants	XXX	XXX

#### 4. Les provisions pour charges passifs non courants (compte 158)

Ce compte enregistre les provisions destinées à couvrir des charges prévisibles importantes, ainsi que les provisions à caractère purement fiscal dont la comptabilisation est nécessaire si l'entreprise veut bénéficier des avantages fiscaux qui y sont liés.

D'après les dispositions des normes IFRS ces provisions sont considérées comme des passifs non courants est ne constituent pas un élément des capitaux propres.

Ce compte peut se décomposer en sous comptes suivants :

## Provision réglementée relative aux immobilisations coût de démantèlement (compte 1581)

Dans ce compte sont enregistrées des provisions réglementées pour la remise en état des sites d'exploitation des carrières, démantèlement d'une plateforme, la remise en état d'un appartenant à autrui (cas de la location d'un terrain sur lequel l'entreprise a érigé des constructions qui doit être restitué dans l'état ou il a été loué).

Suivant les dispositions de ce système comptable financier le coût de démantèlement d'une installation à la fin de sa durée d'utilité ou le coût de rénovation d'un site est à ajuster au coût de production ou d'acquisition de l'immobilisation concernée si ce démantèlement ou cette rénovation constitue d'une obligation pour l'entité.

#### **Enregistrement comptable**

Enregistrement des frais d'installation

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
21501		Installation technique	XXX	
21502		Installation technique et démantèlement	XXX	
44562		TVA déductible sur immobilisation	XXX	
	404	Fournisseur d'immobilisation		XXX
	1581	Provision pour remise en états		XXX

#### Augmentation de la provision

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
21502		Installation technique et démantèlement	XXX	
	1581	Provision pour remise en états		XXX

#### Constatation de la dépréciation

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6		Charge	XXX	
44566	401	TVA sur autre bien et service Fournisseur de bien et service	XXX	XXX
	.01	2 0 32 12 23 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24		12121

#### Provision devenue sans objet

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
1508		Provision pour remise en état	XXX	
	21502	Installation technique et démantèlement		XXX

#### Provision pour risque environnementaux (compte 1583)

Ce compte enregistre les dépenses imposées ou non par la réglementation effectuée en vue de prévenir, réduire ou réparer les dommages que l'entreprise a occasionnés ou pourrait occasionner par ces activités, à l'environnement ces coûts sont liés entre autre :

- A l'élimination des déchets et aux efforts entrepris pour limiter la qualité ;
- A la lutte contre la pollution des sols, des eaux de surfaces et des eaux souterraines ;
- A la préservation de la qualité de l'air et du climat ;
- A la réduction des émissions sonores ;
- A la protection de la biodiversité et du paysage.

#### **Enregistrement comptable**

#### Constatation de la provision

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6865	1583	Dotations aux provisions pour risques et charges financières Provisions réglementées relatives aux immobilisations	XXX	XXX
6	401	Charge Fournisseur de biens et services	XXX	XXX

#### Annulation de la provision

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
1585		Provision réglementées relatives aux immobilisations	XXX	
	78	Reprises sur pertes de valeurs et provisions		XXX

#### Provisions pour garantie donnée aux clients (compte 1584)

Les provisions pour garanties données aux clients sont constituées et à la clôture d'un exercice dans les conditions suivantes :

- Elle concerne des ventes réalisées avant la clôture de l'exercice assorties d'une obligation de garantie vis à vis des clients ;
- La sortie de ressources est constituée par des coûts de réparation rendus probables par l'existence d'un défaut dans le produit ou la prestation livrés ;

Pas de contre partie équivalant : l'entreprise a déjà comptabilisé le produit sur la vente et n'attend plus aucune contre partie de la réparation physique ou financière lié à la garantie.

Le montant à provisionner est celui du coût éstimé de l'exécution de la garantie évaluée suivant des statistiques reposant sur des données propres à l'entreprise ou en s'appuyant sur d'autres informations.

#### **Enregistrement comptable**

#### Constatations de la provision

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
685		Dotation aux provisions et perte de valeur sur actif courant	XXX	
	1584	Provisions pour garanties donnée aux clients		XXX

#### Constatation de la charge

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
657		Charge exceptionnelle de gestion courante	XXX	
	411	Client		XXX

#### Annulation des provisions

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
1584	7854	Provision pour garantie donnée aux clients Reprises sur provisions et pertes de valeurs sur les comptes de créance	XXX	XXX

#### Provisions pour perte sur contrat à long terme (compte 1587)

Ce compte est utilisé pour constater les pertes à terminaisons sur les contrats à long terme.

Le plan comptable financier retient deux méthodes de comptabilisation des revenus et charges relatifs aux contrats à long terme selon que l'entreprise a la capacité à estimer de façon fiable le résultat à terminaison ou non.

#### **Premier cas :** Méthode à l'avancement

Le pourcentage d'avancement est estimé par l'entreprise en mettant en œuvre les méthodes qui mesurent de façon fiable les travaux ou service exécutés et qui peuvent valablement être reconnus par le client il est admis que la mesure de pourcentage d'avancement ne peut se contenter du seul aspect juridique « réception provisoire, et transfert de priorité, etc. » ou bien de la facturation « facturation partielles, avance, acomptes, etc. ».

## **Enregistrement comptable**

Constations chiffre d'affaire à l'avancement (31/12/N)

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
4181	704	Client facture à établir Vente de travaux	XXX	XXX
	44587	Etats – TVA sur facture à établir		XXX

Comptabilisation de la perte complémentaire (31/12/N)

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6868		Dotation aux provisions pour autre charges passifs courant	XXX	
	1587	Provision sur contrats à long terme		XXX

Contre passation de l'écriture du chiffre d'affaire à l'avancement (01/01/N+1)

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
704		Vente de travaux	XXX	
44587		Etat TVA sur facture à établir	XXX	
	4181	Client facture à établir		XXX

Enregistrement de l'achèvement du chantier (01/01/N+1)

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
411	704 44571	Client Travaux Etat – TVA collectée	XXX	XXX XXX

Avis de crédit (01/01/N+1)

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
512		Banque	XXX	
	411	Client		XXX

Provision sur perte de valeur sans objet

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
1587		Provision sur perte contrat à long terme	XXX	
	7854	Reprises sur provisions et pertes de valeurs		XXX

**Deuxième cas :** La méthode à l'achèvement

Cette méthode autorisée lorsque le système d'information de l'entreprise n'est pas performant pour évaluer le résultat du contrat au fur et à mesure de l'avancement consiste à comptabiliser comme produits de l'exercice, le montant équivalent des charges constatées et dont le recouvrement est probable.

#### **Enregistrement comptable**

Enregistrement de stock final

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
335		Travaux en cours	XXX	
	72335	Variation des en cours de production		XXX

Enregistrement de la dépréciation composante de la perte probable

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6852	394	Dotation aux pertes de valeur sur stock Provisions et pertes de valeur sur en cours de production de services	XXX	XXX

Enregistrement de la deuxième composante de la perte global

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6868		Dotation aux provisions pour autre charges passifs courant	XXX	
	1587	Provision sur contrats à long terme		XXX

Enregistrement de la deuxième composante de la perte probable à la date de réception des travaux

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
411	704 44571	Client Travaux Etat – TVA collectée	XXX	XXX XXX

Avis de crédit à la date de réception des travaux

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
512		Banque	XXX	
	411	Client		XXX

Provision pour dépréciation devenue sans objet

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
394		Provisions et pertes de valeur sur en cours de	XXX	
		production de services		
	7868	Reprises sur provisions pour charge passifs non		XXX
		courants		

Provision devenue sans objet

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
1587		Provisions pour perte sur contrat à long terme	XXX	
	7868	Reprises sur provisions pour charge passifs non courants		XXX

#### Section 04 : Les écritures de régularisations

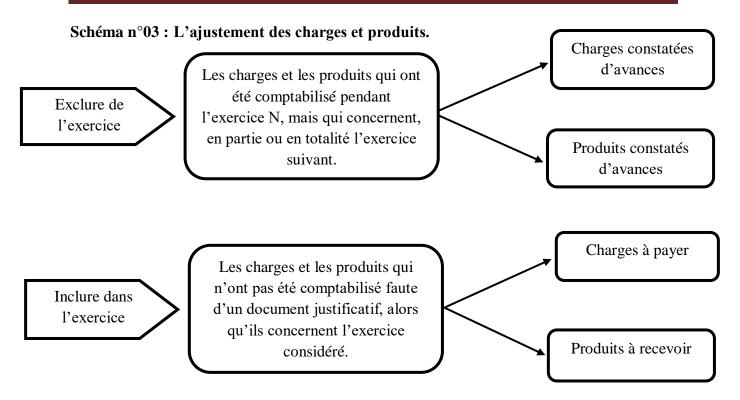
L'ajustement des comptes de produits et de charges vise à affecter au résultat de l'exercice toutes les charges et tous les produits de l'exercice, afin de respecter le principe d'indépendance des exercices.

#### 4.1 La régularisation des charges et produits

Les ajustements de charges et produits consistent à rattacher à un exercice déterminé toutes les charges et tous les produits qui le concernent réellement, mais eux seuls, afin de respecter le principe de l'indépendance des exercices.

Toutefois, les produits et les charges comptabilisés au cours de l'exercice ne correspondent pas nécessairement à ceux qui lui incombent. En conséquence, il est obligatoire à la clôture de l'exercice N, d'effectuer les ajustements suivants :<sup>41</sup>

 $<sup>^{41}</sup>$  Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « introduction à la comptabilité  $6^{\grave{e}me}$  édition », édition LEXTENSO, 2015-2016, p149



Source: https://apprendreconomie-jqb.com/ consulter le 22/05/2022 à 15h27

#### 4.1.1 Les charges constatées d'avances

Des charges enregistrées au cours de l'exercice qui se termine correspondent à des consommations ultérieures qui interviendront lors de l'exercice suivant, il s'agit alors des charges constatées ou comptabilisées d'avances. Elles doivent donc être déduites du montant des charges comptabilisées pendant l'exercice, pour être imputées à l'exercice suivant. 42

#### **Enregistrement comptable**

Charges constatées d'avances

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
486		Charges constatées d'avances	XXX	
	6	Charges par natures		XXX

#### 4.1.2 Charges à payer

Si certains fournisseurs vous envoient leurs factures à l'avance, d'autres tardent heureusement à vous de la faire parvenir! Dans le cas ou la dépense concerne l'exercice que vous êtes en train de clôturer, Vous devrez la prendre en compte dans votre compte de résultat

 $<sup>^{\</sup>rm 42}$  Antraigues. D, travaux de fin d'exercice « Les ajustements ou régularisations des comptes de charges et de produits ». P 4

même si vous n'avez pas encore reçu la facture. Le principe est identique pour les intérêt courant sur vos emprunts bancaires, pour les congés payés de vos salariés et pour certains impôts et taxes.<sup>43</sup>

#### **Enregistrement comptable**

Charge à payer à la clôture de l'exercice N :

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6		Cometa d'achet et de chance comeé a	VVV	
6		Compte d'achat et de charges concernées	XXX	
44586		TVA à régulariser sur factures non parvenus	XXX	
	408	Fournisseurs- factures non parvenues		XXX
	4286	Personnels- charges à payer		XXX
	4386	Organismes sociaux- charges à payer		XXX
	4486	Etat- charges à payer		XXX
	1688	Intérêts courus		XXX

#### 4.1.3 Les produits constatés d'avances

Les produits constatés d'avance sont des produits comptabilisés au cours d'un exercice mais qui correspondent à des fournitures de biens ou à des prestations de services qui n'interviendront qu'au cours de l'exercice suivant. Ils doivent être exclus des produits de l'exercice en cours pour être transférés sur l'exercice suivant. Il s'agit par exemple de l'enregistrement en N d'une facture de vente de marchandises. Mais ces marchandises ne seront livrées au client qu'en N+1.

Le produit est enregistré pendant l'exercice N alors que l'entreprise possède encore les marchandises dans ses stocks. La régularisation consistera à transférer le produit de l'exercice N vers l'exercice N+1.  $^{44}$ 

#### **Enregistrement comptable**

Exclusion des produits de N+1

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
7		Comptes de produits concernés	XXX	
	487	Produits constatées d'avances		XXX

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Laurence Thibault – Le Gallo, « la comptabilité pour les nuls », édition first, Paris, P 282

<sup>44</sup> https://www.tifawt.com consulter le 05/05/2021 à 13 : 30)

#### 4.1.4 Les produits à recevoir

Les produits à recevoir sont des produits qui doivent être rattachés à l'exercice qui s'achève alors qu'en l'absence de pièces justificatives (par exemple une facture pour le client qui n'a pas été établie), leur comptabilisation n'a pas été effectuée.<sup>45</sup>

#### **Enregistrement comptable:**

Produits à recevoir à la clôture de l'exercice N

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
418		Clients – factures à établir	XXX	
4287		Personnel - produits à recevoir	XXX	
4387		Organismes sociaux – produits à recevoir		XXX
4487		Etat- produits à recevoir		XXX
2768		Intérêts courus		XXX
	7	Compte de ventes concernées		XXX
	44587	TVA à régulariser sur factures à établir		XXX

A l'ouverture de l'exercice N+1 : Les produits à recevoir doivent être contrepassés, les écritures sont simplement inversées. Et les produits sont comptabilisés à la date de réception des factures.

#### Comptabilisation chez le client

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6 44566		Charges par natures TVA déductible	XXX XXX	
	401	Fournisseurs		XXX

#### Comptabilisation chez le fournisseur

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
411	7 44571	Clients Comptes de produits concernés TVA collectée	XXX	XXX XXX

68

 $<sup>^{\</sup>rm 45}$  B, Collain, F, Déjean, M, Astrid le theule « comptabilité général  $2^{\rm ème}$  édition », DUNOD, Paris, 2017, P 183

#### 4.2 Régularisation des rabais, remises et ristournes

Les rabais, remises et ristournes sont traités de la même manière en comptabilité bien qu'il ne s'agisse pas de la même chose. Voici leurs définitions :

**Rabais :** Il s'agit de réduction exceptionnelle sur le prix de vente initial pour prendre en compte entre autre un problème de qualité, de non-conformité ou un retard de livraison.

**Remises :** Il s'agit de réduction pratiqué de façon habituelle sur le prix de vente initial en fonction de l'importance de la vente ou de la qualité de l'acheteur.

**Ristourne :** Il s'agit de réduction calculé sur une période déterminé sur l'ensemble des opérations faites avec un même client.

#### 4.2.1 RRR à obtenir

Le fournisseur donne une promesse à l'entreprise de lui accorder des réductions au cours de l'exercice, des fois à la fin de l'exercice, elle ne recevra aucun document (facture d'avoir) concernant cette réduction.

#### **Enregistrement comptable**

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
4098	609 44586	RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus RRR obtenus sur achats TVA à régulariser sur factures non parvenues	XXX	XXX XXX

#### 4.2.2 RRR à accorder

La réduction commerciale à accorder concerne l'exercice à clôturer, bien que l'avoir ne soit pas encore établi.

#### **Enregistrement comptable**

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
709		RRR accordés par l'entreprise	XXX	
44587	4100	TVA à régulariser sur factures à établir	XXX	373737
	4198	RRR à accorder et autres avoirs à établir		XXX

#### 4.3 Régularisation des achats

Le compte « 38 » doit toujours être soldé en fin de période, s'il n'est pas soldé deux cas se représente :

- 1. Le compte « Achats » présente un solde débiteur, c'est à dire qu'on a reçu la facture mais pas les marchandises.
- 2. Le compte « Achats » présent un solde créditeur, c'est à dire qu'on a reçu les marchandises mais pas la facture. <sup>46</sup>

#### **Enregistrement comptable**

La facture comptabilisée sans réception des marchandises achetées

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
37		Stocks à l'extérieur	XXX	
	38	Achats stocké		XXX

Marchandises réceptionnées sans factures d'achat

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
38		Achats stocké	XXX	
44586		TVA sur facture non parvenue	XXX	
	408	Fournisseur facture non parvenue		XXX
	Ou	_		
	538	Facture à recevoir		XXX

#### 4.4 Régularisation des ventes

On peut avoir deux cas:

- 1. Marchandises envoyées, non facturées, c'est à dire que les produits ont été livrés à des clients, mais à la fin de l'exercice les factures n'ont pas encore été établies et envoyées.
- 2. Factures envoyées mais pas les marchandises, c'est à dire que les factures ont été établies et envoyées à des clients mais les marchandises correspondantes ne leur ont été pas livrées.

 $<sup>^{46}</sup>$  ABDELGHAFOUR GRAZEM, « Les travaux de fin d'exercice rapport d'expertise comptable », CRCECC, juillet 2009, P 22

#### **Enregistrement comptable**

Marchandises envoyées mais non facturées

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
478		Facture à établir	XXX	
	70	Ventes de produits		XXX

Factures envoyées sans les marchandises

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
72		Production stockée ou déstockée	XXX	
	35	Produits finis		XXX

#### 4.5 L'état de rapprochement bancaire

L'état de rapprochement permet de vérifier la cohérence entre le compte bancaire de l'entreprise (compte 512) et le relevé de compte bancaire.

Le cas de l'incohérence et la différence entre le relevé et le compte tenu par l'entreprise, il peut s'agir : des opérations qu'on a oublié d'enregistrer, des agios et frais bancaires qui apparait sur l'extrait de compte, des erreurs de saisie et d'enregistrement.

Sa démarche se résume comme suit :47

#### 4.5.1 Le pointage

Le pointage des opérations portées à la fois sur le compte de l'entreprise et sur le relevé bancaire permet de repérer et d'identifier des différences qui figureront sur l'état de rapprochement. Les sommes portées :

- Au débit du compte 512 (banque) correspondent à celles portées au crédit du relevé bancaire.
- Au crédit du compte 512 (banque) correspondent à celles portées au débit du relevé bancaire.

Après pointage, on constate que certaines sommes figurant sur le compte 512 (banque) alors qu'elles ne sont pas encore portées sur le relevé bancaire ou bien l'inverse porté sur le

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> GRANDGUILLOT B et F, « comptabilité générale», 11ème édition, 2013, P215 et 216

relevé mais ne sont pas porter sur le compte 512, ces différences font l'objet de l'état rapprochement bancaire.

#### 4.5.2 L'état de rapprochement

Est un document extra comptable qui permet d'expliquer les différences entre le solde du compte 512 (banque) et le solde du relevé bancaire. L'entreprise dresse généralement 2 tableaux :

- Un tableau appelé compte banque au grand livre ;
- Un tableau intitulé compte envoyée par la banque.

Tableau n°17: Etat de rapprochement bancaire

Compte de banque à l'entreprise				La banque (relevé de compte)					
Date	N° de document	Libellé	Débit	Crédit	Date	N° de document	Libellé	Débit	Crédit
	-	-	-	-		-	-	-	-
	-	-	-	-		-	-	-	-
	-	-	-	-		-	-	-	-
	Solde		-	-		Solde		-	-

Source : Elaborer par nos soins à partir du cours de comptabilité de 2<sup>ème</sup> année licence

Les écritures de redressement : L'entreprise doit ajuster son compte banque en enregistrant dans sa comptabilité des opérations manquantes récapitulées dans le tableau « compte banque au grand livre ».

• Opération relatives aux encaissements : Le compte 512 « banque » est débité du montant total des opérations portées dans la colonne crédit du tableau « relevé bancaire » au grand livre par le crédit des comptes concernés.

**Enregistrement comptable:** 

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
512		Banque	XXX	
	411	Clients		XXX
	76	Produits financiers		XXX
	511	Effets à l'encaissement		XXX
	5114	Effets à l'escompte		XXX
	413	Clients – effets à recevoir		XXX

 Opérations relatives aux décaissements: Le compte 512 (banque) est crédité du montant total des opérations portées dans la colonne débit du tableau « relevé bancaire » au grand livre par le débit des comptes concernés.

#### **Enregistrement comptable**

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
627		Services bancaires	XXX	
403		Effets à payer	XXX	
661		Charges d'intérêts	XXX	
	512	Banque		XXX

#### Section 05 : Le passage du résultat comptable au résultat fiscal

Le résultat fiscal est calculé à partir d'une base qui n'est pas le résultat comptable proprement dit, mais le résultat qui découle lui-même du résultat comptable. La différence résulte des rectifications dites extracomptables, qui permettent le passage de l'un à l'autre, avec réintégration de certaines charges et déduction de certains produits.

#### 5.1 Définition du résultat fiscal

Le Code des Impôts directs et taxes assimilées (CIDTA) définit le résultat imposable comme suit :

La définition relative au compte de résultat : sous réserve des dispositions des articles 172 et 173, le bénéfice imposable est le bénéfice net déterminé d'après le résultat des opérations de toute nature effectuées par chacun des établissements, unités ou exploitations dépendant d'une même entreprise y compris notamment les cessions d'éléments quelconques de l'actif soit en cours soit en fin d'exploitation.<sup>48</sup>

D'une façonne plus précis :

- Le résultat fiscal est le montant qui sert de base au calcul de l'imposition. Il peut s'agir de l'impôt sur le bénéfice (IBS) pour les sociétés ou de l'impôt sur le revenu Global (IRG) pour les entreprises individuelles.
- Le résultat fiscal d'une société est différent de son résultat net, tout comme le revenu fiscal d'un foyer est différent de son revenu net. Le montant de l'impôt à payer est un alors un pourcentage de ce résultat fiscal.

 $<sup>^{\</sup>rm 48}$  Article 140-1 du code des impôts directs et taxes assimilées, 2018

On calcul le résultat fiscal comme suit :

Résultat fiscal = Résultat net + les réintégrations – les déductions

#### 5.2 Résultat net

Le résultat net de l'exercice constitue un des principaux critères de mesure de la performance de l'entreprise. Il est défini comme suit par le Système Comptable Financier :

« Le résultat net de l'exercice est égal à la différence entre le total des produits et le total des charges de cet exercice. Il correspond à la variation des capitaux propres entre le début et la fin de l'exercice, hors opérations affectant directement le montant des capitaux propres sans affecter les charges ou les produits. Le résultat net correspond à un bénéfice en cas d'excédent des produits sur les charges et à un déficit dans le cas contraire»<sup>49</sup>.

Un résultat positif (bénéfice) désigne aussi l'excédent des actifs de l'entité sur ses passifs ou des produits sur ses charges ; il est négatif (déficit) dans les cas contraire. <sup>50</sup>

#### 5.3 Les charges déductibles

#### 5.3.1 Les conditions générales de déduction

Pour être admis en déduction, les frais et les charges doivent satisfaire aux conditions suivantes :

1/ être exposés dans l'intérêt direct de l'exploitation ou se rattacher à la gestion normale de l'entreprise ;

2/ correspondre à une charge effective et être appuyé de justifications suffisantes ;

3/ se traduire par une diminution de l'actif net de l'entreprise ;

4/ être compris dans les charges de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

#### 5.3.2 Les charges fiscalement déductibles

#### I. Frais généraux

1/ Les achats de matière et de marchandises (consommation)

2/ Frais de personnel

3/ Les charges sociales

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Article 28 du décret exécutif n°08 156 du 26 mai 2008

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Karim DJOUDI, « Manuel de comptabilité financière », ENAG édition, Réghaïa, 2013, p251

- 4/ Les charges financières
- 5/ Les frais de location
- 6/ Charges relatives à la recherche scientifique
- 7/ Impôts et taxes
- 8/ Dépenses relatives aux investissements
- 9/ Cadeaux, dons et frais de publicité
- 10/ Les dépenses de parrainage, patronage et de sponsoring
- 11/ Primes d'assurances
- 12/ Mission, frais de transports et déplacement ;
- 13/ Frais d'entretien et de réparation ;
- 14/ Frais divers de gestion :
- 15/ Les frais préliminaires

#### II. Les amortissements

#### III. Les provisions

#### IV. Report déficitaire

#### 5.4 Traitement des différents produits

Le bénéfice imposable est déterminé d'après le résultat des opérations de toute nature, réalisées au cours de la période considérée. En conséquence, les produits à retenir doivent comprendre non seulement les ventes de marchandises, la production vendue et les prestations fournies, mais également tous le produits accessoires à l'exploitation ou exceptionnels. <sup>51</sup>

Il résulte également de cette définition générale du bénéfice imposable que les subventions et les plus-values doivent, dans la détermination du bénéfice imposable, être prises en considération.

#### 1. Travaux, ventes et prestations de services

Ils sont constitués par le prix des marchandises vendues, des travaux effectués ou des services fournis par l'entreprise. Le fait générateur de la créance acquise est la livraison pour les ventes, l'achèvement des prestations pour les fournitures de services.

#### 2. Les subventions

Les subventions reçues entraînent une augmentation de l'actif net, elles constituent un élément du bénéfice imposable.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> COLLET Martin, « droit fiscal », édition Thémis, Paris 2007, P363.

- Les subventions d'exploitation: consistent en une aide financière, accordée par l'Etat, les collectivités publiques ou des tiers, qui sont soit définitivement acquises soit susceptibles d'être remboursées, sont en principe imposables au titre de l'exercice au cours duquel leur octroi est certain.
- Les subventions d'équipements : accordées par l'Etat ou les collectivités territoriales au profit des entreprises en vue d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées, sont comprises dans les résultats de l'exercice en cours à la date de leur versement.

Elles sont rapportées aux bénéfices imposables des exercices suivants proportionnellement à leur exploitation, le montant restant des subventions est rapporté aux bénéfices imposables, à compter du cinquième exercice au plus.

Cependant, les subventions destinées à l'acquisition des biens amortissables, sur une durée de cinq (5) années, sont rapportées, conformément aux conditions fixées ci-dessus, aux annuités d'amortissements.

En cas de cession des immobilisations acquises au moyen de ces subventions, la fraction de la subvention non encore rapportée aux bases de l.impôt est retranchée de la valeur comptable de ces immobilisations pour la détermination de la plus-value imposable ou de la moins-value à déduire.

Les subventions d'exploitation et d'équilibre font partie du résultat de l'exercice de leur encaissement.<sup>52</sup>

#### 3. Produits divers

Parmi les produits imposables, il y a lieu de citer, notamment :

- Les remises de dettes consenties par les créanciers de l'entreprise.
- Les dégrèvements accordés au titre d'impôt antérieurement admis dans les charges déductibles et dont le montant doit être compris dans les recettes de l'exercice au cours duquel le bénéficiaire est avisé de leur ordonnancement.
- Les bénéfices de change traduit par les écarts de conversion des devises, et qui sont déterminés à la clôture de chaque exercice en fonction du dernier cours de change.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> https://www.mfdgi.gov.dz/ site officiel de la direction général des impôts consulté le 17/05/2022 à 12 :40

- Les indemnités diverses telles que les indemnités d'assurance allouées à la suite d'un vol de tout ou partie d'un stock de marchandises.

Toutefois ne constitue pas une recette imposable l'indemnité d'assurance perçue par une entreprise à titre de compensation d'une partie ou d'une charge qui n'est pas par nature déductible, telle que les pénalités d'assiettes.

#### 4. Plus value professionnelle (produits exceptionnels)

Les plus values provenant de la cession de biens faisant partie de l'actif immobilisé sont imposées différemment selon qu'elles sont à court terme ou à long terme. Les plus values à court terme proviennent de la cession d'éléments acquis cou créés depuis trois 03 ans au moins. Les plus values à long terme sont celles qui proviennent de la cession d'éléments acquis plus de trois 03 ans.

- Les plus values à court terme, leur montant est compté dans le bénéfice imposable, pour 70%.
- Les plus values à long terme, leur montant est compté dans le bénéfice imposable, pour 35%.

#### 5. Les charges à réintégrer et à déduire

#### • Les charges à réintégrer

La réintégration fiscale annule les conséquences comptables d'une charge ou d'un produit sur le résultat fiscal d'une société. Les réintégrations concernent les charges exclues du droit à déduction. Les entrepreneurs individuels comme les sociétés soumises à l'impôt sur bénéfice (IBS) doivent réintégrer ces charges sur la liasse fiscale sont comme suite :

- Charges des immeubles non affectés directement à l'exploitation ;
- Quote-part des cadeaux publicitaires non déductibles ;
- Quote-part du sponsoring et parrainage non déductibles ;
- Frais de réception non déductibles ;
- Cotisations et dons non déductibles ;
- Impôts et taxes non déductibles ;
- Provisions non déductibles ;
- Amortissements non déductibles ;
- Quote-part des frais de recherche développement non déductibles ;
- Amortissement non déductibles liés aux opérations de crédit-bail (preneur); 53
- Loyers hors produits financiers (bailleur); <sup>54</sup>
- Impôts sur les bénéfices des sociétés (impôt exigible sur le résultat+ impôt différé) ;
- Pertes de valeurs non déductibles ;
- Amendes et pénalités ;

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Article 27 de LFC 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Article 27 de LFC 2010

#### • Les charges à déduire

La déduction comme une exonération, une réduction ou un crédit d'impôt, est un avantage fiscal octroyé à un contribuable. Son principal effet est de minorer la base imposable, de diminuer le montant des revenus soumis à l'impôt, un peu comme un abattement fiscal.<sup>55</sup>

#### Les déductions sont les suivants :

- Loyers hors charges financières (preneur);
- Le report déficitaire ;
- Les plus ou moins-values de cession ;
- Amortissements liés aux opérations de crédit-bail ;
- Ets.

#### 5.5 Tableau du résultat fiscal

Les entreprises utilisent un tableau pour le calcul du résultat fiscal, on y trouve le résultat net, les réintégrations et les déductions, ce tableau est communément appelé « Tableau N°9 » ou «Tableau de détermination du résultat fiscal ».

Il se présente comme suit :

 $<sup>^{55}</sup>$  www.toutsurmesfinances.com (consulter le 23/05/2022 à 10h00)

Tableau  $n^{\circ}18$ : Tableau de détermination du résultat fiscal

I. Résultat net de l'exercice	Bénéfice	-
1. Resultat net de l'exercice	Perte	-
II. Réintégrations		
Charges des immeubles non affectées d	irectement à l'exploitation	-
Quotte- part des cadeaux publicitaires r	on déductibles	-
Quote-part de sponsoring et parrainage	non déductibles	-
Frais de réception non déductibles		-
Cotisations et dons non déductibles		-
Impôts et taxes non déductibles		-
Provisions non déductibles		-
Amortissement non déductible		-
Quote-part des frais de recherche et dév	veloppement non déductibles	-
Amortissement non déductible lié aux cart 27 de la LFC 2010)	ppérations de crédit bail (preneur) (cf	-
Loyers hors produits financier (bailleur	s) (cf art 27 de LFC 2010)	-
Impôt sur le bénéfice des sociétés	Impôt exigible sur le résultat	-
1	Impôt différé (variation)	-
Pertes de valeur non déductibles	-	
Amendes et pénalités	-	
Autres réintégrations	-	
	-	
III. Déductions		
Plus values sur cession d'éléments d'ac	-	
Les produits et les plus values de cession		
que des actions ou part d'OPCVM coté	<u>-</u>	
Les revenus provenant de la distribution l'impôt sur les bénéfices des sociétés ou du CIDTA)	-	
Amortissement lié aux opérations de cr	édit bail (Bailleur) (cf art 27 de I FC	
2010)	edit baii (Bainear) (er art 27 de Er e	-
Loyers hors charges financières (preneu	ur) (cf art 27 de LFC 2010)	
Complément d'amortissement	-	
Autres déductions	-	
	-	
IV. Déficit antérieur à déduire (cf.art	: 147 du CIDTA)	
Déficit de l'année 20		-
Déficit de l'année 20	-	
Déficit de l'année 20	-	
	Total déficit à déduire	
Régultat figeal (I±II_III_VI)	Bénéfice	-
Resultat liscal (1711-111- v 1)	Déficit	-

Source : élaborer par nos soins à partir des cours de gestion fiscale.

#### **Conclusion:**

Les travaux de fin d'exercice consistent à dresser l'inventaire de tous les éléments d'actif et de passif d'une entreprise, puis à passer les écritures de régularisation indispensables à la détermination du résultat de l'exercice et à l'obtention d'une image fidèle de l'entreprise.

A partir de ce résultat en intégrant les différentes réintégrations et en soustrayant les déductions, on obtiendra le résultat fiscal qui nous servira de base pour calculer l'impôt à payer.

Durant la réalisation de ces travaux, il faudra veiller à se concentrer et à respecter les principes comptables, les modalités d'estimation et de régularisation envisagés par le système de comptabilité financière et le code de commerce algérien.

Enfin, quand toutes les opérations comptables traités et constatées ont été bien régularisées, nous pouvons établir les états financiers et les documents de synthèse et la réouverture des livres comptables.

# Chapitre III

#### Chapitre III: Les travaux de fin d'exercice au sein de l'EBP

#### Introduction

Après avoir abordé l'aspect théorique des notions de base de la comptabilité, des travaux de fin d'exercice et ses différentes opérations de régularisation, il convient de compléter cela par un cas pratique qui vient appuyer l'aspect théorique, cette étude s'est déroulée dans une entreprise publique qui est l'Entreprise Portuaire de Bejaïa (EPB).

Notre travail portera en premier lieu sur la présentation de l'entreprise portuaire de Bejaia et un petit aperçu sur ses principales activités et ses différents départements. En second lieu, nous aborderons une étude de cas sur les travaux de fin d'exercice, à travers laquelle nous allons voir le déroulement de l'inventaire extra-comptable, les opérations de régularisation, le passage au résultat fiscal, et enfin l'élaboration des documents de synthèse.

#### Section 01 : Présentation de l'EPB

L'histoire du port de Bejaia est bien plus que l'accueil de bateaux du monde entier. Depuis son existence, qui remonte à l'époque phénicienne, le port de Bejaia a su s'adapter aux changements internationaux et se perfectionner. Derrière toutes les réussites, on trouve un nombre incalculable de personnes qui, grâce à leur compétence et leur dévouement, ont su relever cette entreprise qui représente un formidable moteur économique pour la région.

#### 1.1 Généralité sur le port de Bejaia

Au cœur de l'espace méditerranéen, la ville de Bejaia possède de nombreux sites naturels et vestiges historiques, datant de plus de **10 000 ans**, ainsi qu'une multitude de sites archéologiques, recelant des trésors anciens remontant à l'époque du néolithique.

Dans l'antiquité, *Amsyouen*, habitants des flans surplombant la côte, ne fréquentaient la côte que pour pêcher. Les premières nefs qui visitèrent nos abris naturels furent phéniciennes, ils y installèrent des comptoirs.

La *Saldae* romaine leur succéda, et devint port d'embarquement de blé. Ce n'est qu'au 11ème siècle que la berbère *Begaïeth*, devenue *Ennaciria*, prit une place très importante dans le monde de l'époque. Le port de Bejaia devint l'un des plus importants de la Méditerranée, ses échanges étaient très denses. L'histoire retiendra également à cette époque, que par *Fibonacci de Pise*, fils d'un négociant pisan, s'étendirent dans le monde à partir de Bejaia, les chiffres aujourd'hui universellement utilisés.

La réalisation des ouvrages du port débuta en **1834**, Les infrastructures actuelles ont commencé à être érigées à la fin du siècle dernier. Les ouvrages de protection furent entamés en **1870** et ceux d'accostage en **1879**. La construction de l'ancien port fut achevée en **1911**. Le nouveau quai long de 300m elle fût achevée en **1987**. C'est en **1960** que fût chargé le 1<sup>er</sup> pétrolier au port de Bejaia.

L'aménagement moderne des espaces et des installations spécialisées, l'implantation de nouvelles industries et l'introduction d'outils modernes de gestion ont fait évoluer le Port de Bejaia vers la 3ème génération et le classent aujourd'hui 2ème port d'Algérie en marchandises générales.

Ayant acquis la certification iso 9002 en 2000 puis la transition à la à la norme 9001 version 2000 en 2002 et la 14001 en 2004, l'entreprise aspire pour fin 2007 inclure l'OHSAS 18000 pour faire aboutir son projet d'être le premier port africain à se doter d'un un système de management intégré.

#### 1.2 Historique et cadre juridique de l'entreprise portuaire de Bejaia

Le décret **n°82-285** du 14 Août **1982** publié dans le journal officiel **n° 33** porta la création de l'Entreprise Portuaire de Bejaia ; entreprise socialiste à caractère économique ; conformément aux principes de la charte de l'organisation des entreprises, aux dispositions de l'ordonnance **n° 71-74** du 16 Novembre **1971** relative à la gestion socialiste des entreprises.

L'entreprise, réputée commerçante dans ses relations avec les tiers, fut régie par la législation en vigueur et soumise aux règles édictées par le sus mentionné décret.

Pour accomplir ses missions, l'entreprise est substituée à l'Office National des Ports (ONP), à la Société Nationale de Manutention (SO.NA.MA) et pour partie à la Compagnie Nationale Algérienne de Navigation (CNAN).

Elle fut dotée par l'Etat, du patrimoine, des activités, des structures et des moyens détenus par l'ONP, la SO.NA.MA et de l'activité Remorquage, précédemment dévolue à la CNAN, ainsi que des personnels liés à la gestion et au fonctionnement de celles-ci.

En exécution des lois n° 88.01, 88.03 et 88.04 du 02 Janvier 1988 s'inscrivant dans le cadre des réformes économiques et portant sur l'autonomie des entreprises, et suivant les

prescriptions des décrets **n°88.101** du 16 Mai **1988**, **n°88.199** du 21 Juin **1988** et **n°88.177** du 28 Septembre **1988**.

L'Entreprise Portuaire de Bejaia ; entreprise socialiste ; est transformée en Entreprise Publique Economique, Société par Actions (**EPE-SPA**) depuis le 15 Février **1989**, son capital social fut fixé à Dix millions (10.000.000) de dinars algériens par décision du conseil de la planification n°**191/SP/DP** du 09 Novembre **1988**.

L'assemblée générale extraordinaire du 22 Juin **2002** décida de l'augmentation du capital social qui fut fixé à un montant de Soixante millions (60.000.000) de dinars algériens.

En date du 30 Juin **2003**, la même assemblée augmenta le capital social de l'Entreprise Portuaire de Bejaia à hauteur de Six cent millions (600.000.000) de dinars algériens. Il est divisé en Six mille (6.000) Actions de Cent mille (100.000) dinars de valeur nominale entièrement libérées et souscrites pour le compte de l'Etat, détenues à 100% par la Société de Gestion des Participations de l'Etat «Ports », par abréviation « **SOGEPORTS** ».

En **2006** l'assemblée générale extraordinaire a augmentée le capital social de l'Entreprise Portuaire par l'incorporation des réserves facultatives, et qui fut fixé à un montant de Un milliard deux cent millions de dinars (1.200.000.000 DA).

En **2007** l'assemblée générale extraordinaire a augmentée le capital social de l'Entreprise Portuaire par l'incorporation des réserves facultatives, et qui fut fixé à un montant de Un milliard sept cent millions de dinars (1.700.000.000 DA).

En **2014** l'assemblée générale extraordinaire a augmenté le capital social de l'Entreprise Portuaire par l'incorporation des réserves facultatives, et qui fut fixé à un montant de trois milliard cinq cent millions de dinars (3.500.000.000 DA).

L'aménagement moderne des superstructures, le développement des infrastructures, l'utilisation de moyens de manutention et de techniques adaptés à l'évolution de la technologie des navires et enfin ses outils de gestion moderne, ont fait évoluer le Port de Bejaia depuis le milieu des années **1990** pour être classé aujourd'hui second port d'Algérie.

#### 1.3 Implantation géographique du port de Bejaia

Le port est situé dans la baie de la ville de Bejaia, le domaine public artificiel maritime et portuaire est délimité :

- Au nord par la route nationale **n**°**9**.
- Au sud par les jetées de fermeture et du large sur une longueur de 2.750 m.
- A l'est par la jetée Est.
- A l'ouest par la zone industrielle de Bejaia.

Le Port de Bejaïa dessert un hinterland important et très vaste. La ville et le port de Bejaia disposent de ce fait de voies ferroviaires et d'un aéroport international.

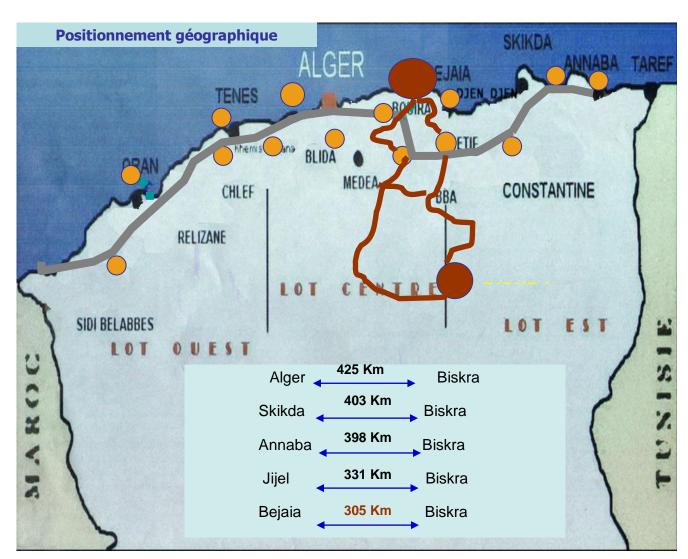
D'une desserte routières reliant l'ensemble des villes du pays jusqu'au porte du Sahara Algérienne.

#### Localisation géographique :

• Latitude Nord : 36°45' 24''.

• Longitude Est: 05°05'50''.

#### Illustration n°01 : Positionnement géographique du port de Bejaia



Source : Donnée de l'Entreprise Portuaire de Bejaia mai 2022

#### 1.4 Les Missions et activités de l'entreprise

#### 1.4.1 Missions de l'entreprise

Elle a pour missions:

- Organisation de l'accueil des navires
- Aide à la navigation (Pilotage des navires)
- Activité d'acconage (entreposage et livraison des marchandises à l'import et l'export).
- Transit des passagers et de leurs véhicules.
- Gestion et développement du domaine portuaire.
- Prise en charge des cargaisons à l'embarquement / débarquement et pré- évacuation.
- Assurer une disponibilité permanente des moyens humains et matériels.
- Améliorer en continu les performances (humaines, matérielles et budgétaires)
- Rentabiliser au maximum les infrastructures et superstructures portuaires
- Gérer les systèmes de management de la qualité, de l'environnement, de la santé et sécurité.

#### 1.4.2 Activités de l'entreprise

Les principales activités de l'entreprise sont :

- 1. L'acheminement des navires de la rade vers le quai : Dans certains cas exceptionnels, d'arrivée massive en rade, les navires restent en attente dans la zone de mouillage (rade) jusqu'à obtention de l'autorisation de rejoindre un poste à quai. Cette dernière est délivrée après une conférence de placement qui se tient quotidiennement au niveau de la Direction Capitainerie.
- **2.** Le remorquage : Il consiste à tirer ou à pousser le navire, pour effectuer les manœuvres d'accostage, de déhalage ou d'appareillage du navire. Il consiste également à effectuer les opérations de convoyage et d'aide dans l'exécution d'autres manœuvres.
- **3.** Le pilotage : Il est assuré de jour comme de nuit par la Direction Capitainerie et est obligatoire à l'entrée et à la sortie du navire. Il consiste à assister le commandant dans la conduite de son navire à l'intérieur du port.
- **4.** Le lamanage : Il consiste à amarrer ou désamarrer le navire de son poste d'accostage.

# **5. Les opérations de manutention et d'acconage pour les marchandises :** elles consistent en :

- Les opérations d'embarquement et de débarquement des marchandises.
- La réception des marchandises.
- Le transfert vers les aires d'entreposage, hangars et terre-pleins, ports secs.
- La préservation ou la garde des marchandises sur terre-pleins ou hangar et hors port.
- Pointage des marchandises.

D'autres prestations sont également fournies aux navires et aux clients tels :

- Enlèvement des déchets des navires et assainissement des postes à quai.
- Pesage des marchandises (ponts bascules).
- Location de remorqueurs ou vedettes (pour avitaillement des navires, transport de l'assistance médicale, assistance et sauvetage en haute mer).

#### 1.5 Organisation de l'entreprise

#### 1.5.1 Direction Générale

- Le transfert du Département Affaires Juridiques à la Direction Générale ;
- Le rehaussement du Département Audit interne et Contrôle de Gestion en « Direction du Système de Contrôle Interne » ;

#### 1.5.2 Direction Générale Adjointe Fonctionnelle

- La dissolution de la Direction du Management Intégré et le transfert du Département
   Mangement Intégré à la « Direction des Ressources Humaines » ;
- Le changement de dénomination de la Direction des Systèmes d'information en « Direction Digitalisation et Numérique » ;

#### 1.5.3 Direction des Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines, rattachée à la Direction Générale Adjointe Fonctionnelle, comporte trois (03) départements, à savoir :

- Département Ressources Humaines et Développement,
- Département Administration du Personnel et Moyens,
- Département Qualité de Vie au Travail.

#### 1.5.4 Direction Digitalisation et Numérique

La Direction des Systèmes d'information est, désormais, dénommée Direction Digitalisation et Numérique, rattachée à la Direction Générale Adjointe Fonctionnelle.

La Direction comportera trois (03) départements :

- Département Numérique,
- Département Génie Logiciel,
- Département Infrastructures et Systèmes.

#### 1.5.5 Direction des Finances et Comptabilité

La Direction des Finances et comptabilité comprend deux (02) départements :

- Département Finances,
- Département Comptabilité générale.

#### 1.5.6 Direction du Système de Contrôle Interne

La Direction du Système de Contrôle Interne comprend trois (03) services :

- Service Audit Interne,
- Service Management des Risques,
- Service Contrôle de Gestion.

#### 1.5.7 Direction Achats

La Direction Achats comprend trois (03) départements :

- Département Passations de Commandes,
- Département Passation de Marchés,
- Département Approvisionnements,

Et la cellule Planification et Performance.

#### 1.5.8 Direction Générale Adjointe Opérationnelle

- La création du « Service Gestion du Patrimoine », rattaché à la Direction Générale Adjointe Opérationnelle,
- Le rattachement du Bureau de Sûreté Portuaire B.S.P au DGAO,
- La création de la « Direction Exploitation » par la fusion des directions de la Manutention et Acconage, les Zones Logistiques Extra portuaires, le Département Exploitation des Engins de la Direction Logistique,

- La fusion des Directions : Remorquage et Capitainerie en «Direction Capitainerie»,
- La fusion de la Direction du Domaine et Développement et la Direction de la Gare Maritime en « Direction Domaine et Développement »,
- La centralisation des achats /approvisionnements et maintenances des différentes structures en une seule «Direction Achats et Maintenances» : un groupe de travail a été mis en place ayant pour missions la proposition d'une organisation opérationnelle.

#### 1.5.9 Direction Exploitation

La direction est composée de cinq (05) départements :

- Département Manutention et Acconage,
- Département Affectation de Moyens,
- Département Statistiques et Commercial,
- Département Logistique d'IGHIL OUBEROUAK,
- Département Logistique de TIXTER.

#### 1.5.10 Direction Domaine et Développement

Cette Direction comporte quatre (04) départements et un (01) service ; à savoir :

- Département Domaine,
- Département Entretien et Assainissement,
- Département Projets,
- Département Gestion du Transit des Passagers,
- Service Commercial.

#### 1.5.11 Direction Maintenance

Cette Direction comporte deux (02) départements ; à savoir :

- Département Maintenance Engins.
- Département Maintenance Navale.

#### Section 02 : Déroulement de l'inventaire extracomptable au sein de l'EPB

Avant de procéder à un inventaire physique et comptable des actifs de l'Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB), il est essentiel de mettre en place une balance avant inventaire.

#### 2.1 La balance avant inventaire

La balance avant inventaire est une pièce comptable qui récapitule tous les mouvements et les soldes de l'exercice avant les traitements comptables à la fin de l'exercice (avant la clôture des comptes). Elle propose une vue synthétique des comptes de situation et de gestion avant les travaux d'inventaire.

La constatation de la dépréciation de certains éléments d'actif, la mise à jour des stocks, la régularisation des comptes de gestion ont permis d'ajuster la comptabilité à la situation réelle de l'entreprise et d'en proposer une image fidèle. Au début de l'exercice suivant, les soldes des comptes de bilan sont reportés lors de la réouverture du journal et du grand livre. <sup>58</sup>

# Le résumé de la balance avant inventaire de l'EPB arrêtée au mois de Décembre 2021 se présente ainsi :

Tableau n°19: Balance avant inventaire de l'EPB

Compte	Libellé	Solde débiteur	Solde créditeur
10	Capital, réserves et assimilés		13 162 006 017,94
11	Report à nouveau	33 152 606,87	
13	Produits et charges différés	377 334 549,47	
15	Provisions pour charges - passifs non courants		1 374 641 999,09
16	Emprunts et dettes assimilés		3 887 256 431,08
1	Comptes De Capitaux		18 013 417 291,77
20	Immobilisations incorporelles	59 119 114,78	
21	Immobilisations corporelles	22 486 293 164,82	
23	Immobilisations en cours	1 172 182 683,41	
26	Participations et créances rattachées à des participations	374 625 650,63	
27	Autres immobilisations financières	3 924 792 601,20	
28	Amortissement des immobilisations		8 230 808 646,15
29	Pertes de valeur sur immobilisations		130 095 809,96
2	Comptes d'immobilisations	19 656 108 758,73	
32	Autres approvisionnements	353 946 013,97	
39	Pertes de valeur sur stocks et en cours		1 270 773,08
3	Comptes de stocks et en-cours	352 675 240,89	
40	Fournisseurs et comptes rattachés		394 611 226,9
41	Clients et comptes rattachés	719 597 163,79	
42	Personnel et comptes rattachés		141 327 472,73
43	Organismes sociaux et comptes rattachés		122 016 921,94
44	Etat, collectivités publiques, organismes internationaux et comptes rattachés		261 506 705,98
45	Groupe et associés		408 286 783,00
46	Débiteurs divers et créditeurs divers		128 137 635,37

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup>GEORGE. L et MICHELIN.F, « Comptabilité financière », édition FOUCHER, VANVES, 2007

\_

48	Charges ou produits constatés d'avance et		25 706 250 00
40	provisions		25 796 350,00
49	Pertes de valeur sur comptes de tiers		108 745 590,39
4	Comptes de tiers		870 831 522,52
51	Banque, établissements financiers et assimilés	668 154 195,52	
54	Régies d'avances et accréditifs	1 533 908,62	
5	Comptes financiers	669 688 104,14	
60	Achats consommés	210 244 839,74	
61	Services extérieurs	290 157 320,72	
62	Autres services extérieurs	130 281 120,33	
63	Charges de personnel	3 348 127 686,32	
64	Impôts, taxes et versements assimilés	168 027 095,00	
65	Autres charges opérationnelles	14 516 856,58	
66	Charges financières	197 723 930,08	
68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	2 029 950,14	
69	Impôts sur les résultats et assimilés	2 428 951,61	
6	Comptes de charges	4 363 537 750,52	
70	Ventes de marchandises et de produits fabriqués, ventes de prestations service et produits annexe		5 266 784 876,16
75	Autres produits opérationnels		383 036 195,93
76	Produits financiers		488 546 783,48
78	Reprises sur pertes de valeur et provisions		19 393 184,42
7	Comptes de produits		6 157 761 039,99
	TOTAL GENERAL	34 842 869 853,22	34 842 869 853,22

Source : Elaborer par nos soins à partir de la balance avant inventaire de l'EPB de l'exercice 2021

Après l'établissement de la balance avant inventaire au 31/12/2021, on va entamer les travaux d'inventaire :

#### 2.2 L'inventaire physique des immobilisations

**Décision n°385/DG/2021 :** Il a été créé au sein de l'entreprise une commission ad-hoc, charger des inventaires physiques des immobilisations de l'exercice 2021, une décision d'inventaire.

Cette commission est composée d'un président et 11 membres.

Les travaux d'inventaire doivent débuter le 28/11/2021 et doivent prendre fin le 06/01/2022.

#### Résultat d'inventaire (Annexe n°01)

L'opération d'inventaire physique des immobilisations de l'exercice 2021 a débuté le 28/11/2021 et a pris fin le 10/01/2022 au lieu du 06/01/2022 (les délais ont été prolongé de 2 jour ouvrables, à la demande de la commission).

Les travaux de rapprochement physique et comptable ont fait ressortir les écarts suivants :

Tableau n°20 : Comparaison entre l'inventaire physique et comptable des immobilisations

Inventaire physique 2021			Inventaire comptable 2021					
N° inventaire	Désignation	Q	N° compte	Q	Montant d'acquisition	Date d'acquisition	Amortissement au 31/12/21	Ecart (-)
30074520 484	Ordinateur portable TOSHIBA	0	218300	1	152 950.00	24/05/2003	152 950.00	-152 950.00
40074520 486	Ordinateur portable TOSHIBA	0	218300	1	152 950.00	24/05/2003	152 950.00	-152 950.00
70074520 486	Ordinateur portable TOSHIBA	0	218300	1	152 950.00	24/05/2003	152 950.00	-152 950.00
60074520 488	Ordinateur portable TOSHIBA	0	218300	1	152 950.00	24/05/2003	152 950.00	-152 950.00
			TOTAUX	•	611 800.00		611 800.00	-611 800.00

Lesquels n'ont pas fait l'objet de restitution par les affectataires :

Tableau n°21 : Comparaison de la valeur brute inventaire et comptable des immobilisations

Désignation	Valeur brute inventaires	Valeur brut comptabilité	Ecart (-)	
Immobilisations corporelles :		_		
• Terrains	69 440 800.00	69 440 800.00	-	
Bâtiments	3 606 041 469.06	3 606 041 469.06	-	
Ouvrages	9 432 073 849.39	9 432 073 849.39	-	
• Réseaux	153 192 643.05	153 192 643.05	-	
• Installations techniques, mat & outillages	5 398 412 852.36	5 398 412 852.36	-	
	157 582 633.00	157 582 633.00	-	
Autres agencements     Matérial de transport	3 514 725 655.95	3 514 725 655.95	-	
Matériel de transport	153 993 058.04	154 604858.04	611 800.00	
Mobilier, équipements (informatique, Socx)				
Total immobilisation corporelle	22 485 462 960.85	22 486 074 760.85	611 800.00	
Immobilisation en concession :				
Terrain Tixter	139 204 000.00	139 204 000.00		
Total des immobilisations en concession	139 204 000.00	139 204 000.00		
Total général	22 624 666 960.85	22 625 278 760.85	611 800.00	

Par ceci une sortie d'actif est constatée :

#### Constations de la sortie d'actif

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
281830		Amortissement des immobilisations	611 800.00	
		corporelles		
	218300	Équipements informatique		611 800.00

#### 2.3 Inventaire physique des stocks

**Décision n°393/DG/2021 :** Il a été créé au sein de l'entreprise une commission ad-hoc, charger des inventaires physiques des stocks de matière & fournitures de l'exercice 2021, une décision d'inventaire.

Cette commission est composée d'un président et 8 membres.

Les travaux d'inventaire doivent débuter le 20/12/2021 et doivent prendre fin le 06/01/2022.

Les résultats doivent être repris dans un rapport faisant apparaître les quantités ainsi que les valeurs.

#### Récapitulation générale

Le stock de matière et fourniture de l'Entreprise Portuaire de Bejaia au 31/12/2021 s'élève à 353 946 013.97 DA.

Le stock comptable de l'entreprise est réparti comme suit :

- Magasin Moyens Généraux : 1 201 111.54 DA;
- Magasin Domaine et travaux : 4 034 371.02 DA;
- Magasin PDR Logistique: 149 088 430.33 DA;
- Magasin PDR Naval: 19 622 101.08 DA.

#### Rapprochement Physique/ Comptable

Les travaux de rapprochement des résultats de l'inventaire des stocks physiques et comptable n'ont révélé aucun écart. (Voir Annexe  $n^{\circ}02$ )

#### Section 03 : Régularisations de fin d'exercice au sein de l'EPB

Suite à l'inventaire physique et aux vérifications des documents l'entreprise effectuera les régularisations suivantes :

#### 3.1 Amortissement

<u>Cas</u>: Achat d'une immobilisation et l'amortissement de cette immobilisation (voir Annexe  $N^{\circ}03$ )

L'entreprise EPB a acquis le 03/02/2021 des matériaux électriques (extracteur 110X110 380 V 1.1 KW) de la société SARL OUARELEC

Prix unitaire: 68 000 DAHT

Quantité: 7

TVA: 19%

Ces matériaux seront amortit sur 10 ans, au taux de 10%

Mode d'amortissement : linéaire

#### **Solution:**

Prix d'acquisition =  $68\ 000 \times 7 = 476\ 000.00$ 

 $TVA = 476\ 000 \times 19\% = 90\ 440.00$ 

#### La comptabilisation de l'achat :

Débit	Crédit	03/02/2021	Débit	Crédit
215380		Matériel électrique	476 000	
445620		TVA déductible sur immobilisations	90 440	
	404100	Fournisseurs d'immobilisations		566 440

#### L'amortissement

Taux d'amortissement = 100/10 = 10%

Amortissement 2021 :  $A = V0 \times t \times n/360$ 

 $476\ 000 \times 10\% \times 11/12 = 43\ 633.33$ 

#### Tableau d'amortissement des 4 extracteurs

Tableau n°22 : Plan d'amortissement des extracteurs achetés par l'EPB

Année	Base amortissable	Annuité	Cumule	VNC
2021 (11 mois)	476 000	43 633,33	43 633,33	432366,67
2022	476 000	47 600	91 233,33	384766,67
2023	476 000	47 600	138 833,33	337166,67
2024	476 000	47 600	186 433,33	289566,67
2025	476 000	47 600	234 033,33	241966,67
2026	476 000	47 600	281 633,33	194366,67
2027	476 000	47 600	329 233,33	146766,67
2028	476 000	47 600	376 833,33	99166,67
2029	476 000	47 600	424 433,33	51566,67
2030	476 000	47 600	472 033,33	3966,67
2031 (1 mois)	476 000	3 966,67	476 000,00	0
Total	476 000	476 000	476 000	0

#### **VNC** = **Base amortissable** – **Cumule d'amortissement**

#### Comptabilisation

Débit	Crédit	31/12/2021	Débit	Crédit
681121		Dotations aux amortissements et provision sur perte de valeur sur actif non courant	43 633.33	
	281500	Amortissement Matériel électrique		43 633.33

# Au 31/12/2021, l'entreprise EPB a pratiqué des amortissements sur ses immobilisations comme suit : (suivant tableau n°5 de l'Annexe n°4)

Tableau n°23: Total des amortissements de toutes les immobilisations de l'EPB

Immobilisations	Dotation de l'exercice 2021
Immobilisations incorporelles	11 767 709,00
Immobilisations corporelles	943 400 348,00
Total	955 168 057,00

#### **Enregistrent comptable**

Débit	Crédit	31/12/2021	Débit	Crédit
681000		Dotations aux amortissements et provision sur perte de	955 168 057,00	
		valeur sur actif non courant		
	280000	Amortissement Immobilisations incorporelles		11 767 709,00
	281000	Amortissement Immobilisations corporelles		943 400 348,00

#### 3.2 Les provisions

Durant l'exercice 2021 l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB) a constaté les provisions suivantes : (Tableau n°8 de l'Annexe n°5)

Tableau n°24 : Tableau des provisions constatées durant l'exercice 2021

Rubrique et postes	Provision cumulée au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise durant l'exercice	Provision cumulée en fin de l'exercice
Indemnité de départ en retraite	1 334 428 850,50	98 357 173,89	-35 286 471,66	1 397 499 553
Provisions pour pertes probables	40 337 087,20	1	-14 202 737,20	26 134 350
Pertes de valeur sur créance clients	118 456 135,65	4 182 873,37	-9 710 545,26	112928463,8
Perte de valeur sur autres approvisionnements	1 271 038,60	-	-265,52	1270773,08
Total général	1 494 493 111,95	102 540 047,26	-59 200 019,64	1 537 833 140

Source : Tableau n°8 des Provisions et pertes de valeur de l'EPB

#### **Enregistrent comptable**

#### Indemnité de départ en retraite

Constations de l'indemnité de départ en retraite

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
6863	15300	Dotations aux provisions pour pensions et obligations de retraite.  Provisions pour pensions et obligations similaires	98 357 173,89	98 357 173,89

Reprise sur l'indemnité de départ en retraite

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
15300	7863	Provisions pour pensions et obligations similaires Reprise sur provisions pour pensions et obligations similaires	35 286 471,66	35 286 471,66

#### **Provisions pour pertes probables**

Reprise sur provision pour perte probables

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
15		Provisions pour charges	14 202 737,20	
	78	Reprise sur perte de valeur et provisions		14 202 737,20

#### Pertes de valeur sur créance clients

Constations de la perte de valeur

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
685		Dotations aux amortissements provisions et pertes de valeur sur actif courant	4 182 873,37	
	49	Perte de valeur sur clients		4 182 873,37

Reprise sur créance client

Déb	t Crédit	Désignation	Débit	Crédit
49	785	Perte de valeur sur clients Reprise d'exploitation sur perte de valeur et provision actif courant	9 710 545,26	9 710 545,26

#### Perte de valeur sur autres approvisionnements

Reprise sur perte de valeur sur autre approvisionnements

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
392	7853	perte de valeur sur autre approvisionnements Reprise d'exploitation sur perte de valeur et provision sur les comptes de stock.	265,52	265,52

#### 3.3 L'état de rapprochement bancaire

Après avoir fait un état de rapprochement bancaire avec la banque CPA 302 nous avons constaté que beaucoup d'opération n'ont pas été prises en compte.

L'entreprise a dégagé des chèques en circulation d'un montant globale de 116 615 668,99 qui sont datés de 2019, 2020 et 2021. (Annexe n°6)

Tableau n°25: COMPTE BANQUE CPA CHEZ L'EPB

COMPTE BANQUE CPA CHEZ L'EPB			
DATES	LIBELLES	DEBIT	CREDIT
31/12/21	SOLDE SELON GRAND LIVRE	335 531 463,43	
	TOTAL A REPORTER	335 531 463,43	0,00
	SOLDE		335 531 463,43

Tableau n°26: COMPTE EPB CHEZ LA BANQUE CPA

COMPTE EPB CHEZ LA BANQUE CPA				
DATES	LIBELLES	DEBIT	CREDIT	
31/12/21	SOLDE SELON RELEVE BANCAIRE		452 147 032,42	
31/12/19	Total des chèques en circulation 2019	172 540,00		
31/12/20	Total des chèques en circulation 2020	56 000,00	100.00	
31/12/21	Total des chèques en circulation 2021	116 387 128,99		
		114 41 7 440 00	150 1 15 100 10	
	TOTAL A REPORTER	116 615 668,99	452 147 132,42	
	SOLDE	335 531 463,43		

Source : Etat de rapprochement bancaire de l'EPB

#### 3.4 Charge constater d'avance et charge à payer

#### Charge à payer : (Tableau n°1 de l'Annexe n°7)

L'EPB à constater le 31/12/2021 une taxe d'apprentissage et des redevances concessions à payer respectivement d'une valeur de : 14 900 000DA et 6 9960 200DA.

#### **Enregistrement comptable**

Constations de la taxe d'apprentissage

Débit	Crédit	31/12/2021	Débit	Crédit
645900		Diverses taxes	14 900 000	
	468600	Diverses charges à payer		14 900 000

Constations des redevances concession

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
622310		Redevances sur concession	6 960 200	
	468600	Diverses charges à payer		6 960 200

#### Charges constatés d'avance : (Tableau n°2 de l'Annexe n°7)

L'EPB a constaté l'annulation des charges constatés d'avance (factures d'Algérie télécom enregistré le 24/03/2021) d'une valeur de 378 000,00

#### **Enregistrement comptable**

Annulation de charges constatées d'avance

Débit	Crédit	Désignation	Débit	Crédit
486200		Services constatés d'avance	378 000	
	626100	Téléphone, FAX		378 000

# Section 4 : Détermination du résultat comptable et fiscal et l'établissement des états financiers

Après avoir effectué toute les régularisations nécessaires il est essentiel de déterminer le résultat fiscal et ainsi établir les états financiers.

#### 4.1 Détermination du résultat fiscal

Le résultat fiscal est obtenu à partir du résultat comptable en ajoutant des réintégrations et en soustrayant des déductions.

Résultat fiscal = Résultat comptable + Réintégrations - Déductions

#### 4.1.1 Les réintégrations

Le tableau de l'ensemble des réintégrations 2021 de l'EPB se présente comme suit :

Tableau n°27 : L'ensemble des réintégrations 2021 de l'EPB

<u>LES REINTEGRATIONS</u>	
Charges locatives (immeubles non affecté à l'exploitation)	67 000
Quote-part des cadeaux publicitaires non déductibles	2 879 150
Dons	8 585 892
Taxe sur la formation et l'apprentissage	23 734 214
Taxe sur achat de véhicules haut de gamme	350 000
Provision pour départ en retraite (dotation de l'exercice 2021)	98 357 174
Amortissement des véhicules de tourisme	2 675 533
Amortissement des immobilisations Douanes/EGPP	320 007
Amendes et pénalités	151 000
Pertes de valeur sur créances clients (dotations de l'exercice 2021)	4 182 873
TOTAL DES REINTEGRATIONS	141 303 044
LES AUTRES REINTEGRATIONS	
Charges sur congés à payer 2 <sup>ème</sup> semestre 2022	95 163 900
Charges patronales sur congés à payer 2 <sup>ème</sup> semestre 2022	24 742 614
Intérêts courus non échus à payer sur emprunts	32 237 836
Entretiens réparations véhicules de tourisme	1 644 532
Perte de change	66 259
Produits reçus sur obligations courus et non échus au 31/12/2020 (déduction	17 287 808
2020)	
	171 142 949
TOTAL DES AUTRES REINTEGRATIONS	1/1 142 949

#### 4.1.2 Les déductions

Tableau n°28 : L'ensemble des déductions 2021 de l'EPB

<u>LES DEDUCTIONS</u>	
Plus-value de cession d'éléments d'actif (14 771 040,00 × 65%) Dividendes reçus B.M.T	9 601 176 323 033 352
TOTAL DES DEDUCTIONS	332 634 528
LES AUTRES DEDUCTIONS	
Reprise Provision pour litige	14 202 737
Reprise sur provisions actifs courants (clients et tiers)	9 710 545
Gains de change	545 555
Reprise sur pertes de valeurs stocks	266
Reprise sur provision (départs en retraite 2021)	35 286 472
Reprise sur provisions congés payés 2 <sup>ème</sup> semestre 2021	89 755 236
Reprise sur charges patronales congés payé 2 <sup>ème</sup> semestre 2021	23 336 361
Reprise sur intérêt payés sur emprunts	30 396 210
Produits DAT non déductibles Exercice 2021	153 505 685
TOTAL DES AUTRES DEDUCTIONS	356 739 068
TOTAL GENERAL DEDUCTIONS	689 373 595

#### 4.1.3 Le résultat fiscal

Le tableau de détermination du résultat fiscal 2021 de l'EPB se présente comme suit :

Tableau n°29 : Tableau de détermination du résultat fiscal 2021 de l'EPB

I. Résultat net de l'exercice	Bénéfice	633 057 587,81
1. Resultat liet de l'exercice	Perte	
II. Réintégrations		
Charges des immeubles non affectées of	67 000	
Quotte- part des cadeaux publicitaires	2 879 350	
Quote-part de sponsoring et parrainage	non déductibles	
Frais de réception non déductibles		
Cotisations et dons non déductibles		8 585 892
Impôts et taxes non déductibles		24 084 214
Provisions non déductibles		98 357 174
Amortissement non déductible		2 995 540
Quote-part des frais de recherche et dé	veloppement non déductibles	
Amortissement non déductible lié aux art 27 de la LFC 2010)	opérations de crédit bail (preneur) (cf.	
Loyers hors produits financier (bailleu:	rs) (cf. art 27 de LFC 2010)	
Impôt sur le bénéfice des sociétés	Impôt exigible sur le résultat	81 859 970,00
T	Impôt différé (variation)	-23 143 913,60
Pertes de valeur non déductibles	4 182 873	
Amendes et pénalités	151 000	
Autres réintégrations		171 142 949
	371 162 050	
III. Déductions	Total des réintégrations	
Plus values sur cession d'éléments d'ac	9 601 176	
Les produits et les plus values de cession des actions et titres assimilés ainsi		
que des actions ou part d'OPCVM cote	ées en bourse.	
Les revenus provenant de la distribution		
l'impôt sur les bénéfices des sociétés o bis du CIDTA)	ou expressément exonérés (cf. art 147	323 033 352
Amortissement lié aux opérations de cr	rédit bail (Bailleur) (cf. art 27 de LFC	
2010)		
Loyers hors charges financières (prene	ur) (cf. art 27 de LFC 2010)	
Complément d'amortissement		
Autres déductions  Total des déductions		356 739 068
	689 373 596	
IV. Déficit antérieur à déduire (cf.ar	t 147 du CIDTA)	
Déficit de l'année 2020		
Déficit de l'année 2019		
Déficit de l'année 2018		
	Total déficit à déduire	
Résultat fiscal (I+II-III-VI)	Bénéfice	314 846 041
Source : Donnée de l'EPR	Déficit	

Source : Donnée de l'EPB

Nous avons trouvé le résultat fiscal est égal au montant : 314 846 041

Donc IBS = **314 846 041** × **26%** =**81 859 970** 

# 4.1.4 Constatation des écritures comptable de passage du résultat comptable au résultat fiscal

#### 1. Constations de l'impôt différé (variation)

Débit	Crédit	31/12/2021	Débit	Crédit
133		Impôts différés actif	23 143 913,60	
	692	Impositions différée (variation)		23 143 913,60

#### 2. Constations de l'impôt sur bénéfice (IBS 26%)

Débit	Crédit	31/12/2021	Débit	Crédit
695	451500	Impôts sur les bénéfices des sociétés (26%) Etat, Impôt IBS (26%)	81 859 970,00	81 859 970,00

## 4.2 La balance après inventaire

Après avoir effectué tous les ajustements et régularisations nécessaires l'entreprise dresse une balance générale après inventaire.

Le résumé de la balance après inventaire de l'exercice 2021 (Voir Annexe n°8) de l'EPB se présente ainsi :

Tableau n°34 : Balance après inventaire de l'exercice 2021 de l'EPB

Compte	Libellé	Solde débiteur	Solde créditeur
10	Capital, réserves et assimilés		13 162 006 017,94
11	Report à nouveau	33 152 606,87	
13	Produits et charges différés	402 907 414,68	
15	Provisions pour charges - passifs non courants		1 472 999 172,98
16	Emprunts et dettes assimilés		3 887 256 431,08
1	Comptes De Capitaux		18 086 201 600,45
20	Immobilisations incorporelles	59 119 114,78	
21	Immobilisations corporelles	22 485 681 364,82	
23	Immobilisations en cours	1 172 182 683,41	
26	Participations et créances rattachées à des participations	374 625 650,63	
27	Autres immobilisations financières	3 924 792 601,20	
28	Amortissement des immobilisations		9 147 866 723,89
29	Pertes de valeur sur immobilisations		130 095 809,96
2	Comptes d'immobilisations	18 738 438 880,99	
32	Autres approvisionnements	353 946 013,97	

39	Pertes de valeur sur stocks et en cours		1 270 773,08
3	Comptes de stocks et en-cours	352 675 240,89	
40	Fournisseurs et comptes rattachés		495 366 946,43
41	Clients et comptes rattachés	719 597 163,79	
42	Personnel et comptes rattachés		141 327 472,73
43	Organismes sociaux et comptes rattachés		122 016 921,94
44	Etat, collectivités publiques, organismes internationaux et comptes rattachés		245 419 658,32
45	Groupe et associés		490 146 753,00
46	Débiteurs divers et créditeurs divers		128 137 635,37
48	Charges ou produits constatés d'avance et provisions		25 796 350,00
49	Pertes de valeur sur comptes de tiers		112 928 463,76
4	Comptes de tiers		1 041 543 037,76
51	Banque, établissements financiers et assimilés	668 154 195,52	
54	Régies d'avances et accréditifs	1 533 908,62	
5	Comptes financiers	669 688 104,14	
60	Achats consommés	210 244 839,74	
61	Services extérieurs	374 825 992,59	
62	Autres services extérieurs	130 281 120,33	
63	Charges de personnel	3 348 127 686,32	
64	Impôts, taxes et versements assimilés	168 027 095,00	
65	Autres charges opérationnelles	14 516 856,58	
66	Charges financières	197 723 930,08	
68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	1 022 239 875,14	
69	Impôts sur les résultats et assimilés	58 716 056,40	
6	Comptes de charges	5 524 703 452,18	
70	Ventes de marchandises et de produits fabriqués, ventes de prestations service et produits annexe		5 266 784 876,16
75	Autres produits opérationnels		383 036 195,93
76	Produits financiers		488 546 783,48
78	Reprises sur pertes de valeur et provisions		19 393 184,42
7	Comptes de produits		6 157 761 039,99
	TOTAL GENERAL	36 063 732 751,21	36 063 732 751,21

Source : Réalisé par nos soins à partir de la balance après inventaire 2021 donnée par l'EPB

## 4.3 Détermination du Compte de résultat par nature

Avant de tracer le compte de résultat il est nécessaire d'enregistrer les écritures de regroupement et de procéder aux clôtures des comptes.

# 4.3.1 Les écritures de regroupements des comptes de gestion

L'enregistrement des écritures de regroupement des comptes de gestions

Débit	Crédit	31/12/2021	Débit	Crédit
60		Achats consommés	210 244 839,74	
	602	Autre approvisionnement		140 698 044,87
	607	Achat non stocké de matière		69 546 794,87
61		Services extérieurs	374 825 992,59	
	611	Sous-traitance général		26 087 590,00
	614	Charges locatives et charges de copropriété		2 924 850,00
	615	Entretien, réparations et maintenance		271 488 782,73
	616	Primes d'assurances		73 237 480,86
	618	Documentation et divers		1 087 289,00
62		Autres services extérieurs	130 281 120,33	
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		85 533 169,17
	623	Publicité, publication, relations publiques		12 728 023,08
	625	Déplacements, missions et réceptions		11 835 494,01
	626	Frais postaux et de télécommunications		9 937 672,28
	627	Services bancaires et assimilés		3 428 534,01
	628	Cotisations et divers		6 818 227,78
63		Charges de personnel	3 348 127 686,32	
	631	Rémunérations du personnel		2 574 204 349,12
	635	Cotisations aux organismes sociaux		667 415 238,24
<i>C</i> 1	637	Autres charges sociales		106 508 098,96
64	641	Impôts, taxes et versements assimilés	168 027 095,00	
		Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		23 734 214,00
	642	Impôts et taxes non récupérables sur chiffre		107.007.507.70
	645	d'affaires		105 335 697,52
	043	Autres impôts et taxes (hors impôts sur les		38 957 183,48
		résultats)		
65		Autres charges opérationnelles	14 516 856,58	
	653	Jetons de présence		1 623 529,52
	656	Amendes et pénalités, subventions accordés,		10 144 392,11
		dons et libéralités		2 749 024 05
	658	Autres charges de gestion courante		2 748 934,95
66	CC1	Charges financières	197 723 930,08	107 657 671 14
	661	Charges d'intérêts		197 657 671,14 66 258,94
	666	Pertes de change		00 238,94

68		Dotations aux amortissements, provisions et	1 022 239 875,14	
		pertes de valeur	,	
	681	Dotations aux amortissements, prov. et pertes		1 018 057 001,77
		de valeur - actifs non courants		ŕ
	685	Dotations aux amortissements, prov. et pertes		4 182 873,37
		de valeur - actifs courants		
700		Vente de marchandises	136 000,00	
706		Autres prestations de services	4 475 220 228,81	
708		Produits des activités annexes	791 428 647,35	
	70	Vente de marchandises et produits fabriqués,		5 266 784 876,16
		ventes de prestations de services et annexes		
752		Plus-value sur sortie d'actifs immobilisés non	14 771 040,00	
702		financier	,	
757		Produits exceptionnels sur opérations de	302 931 620,89	
		gestion		
758		Autres produits de gestion courante	65 333 535,04	
	75	Autres produits opérationnels		383 036 195,93
761		Produits des participations	323 033 351,61	
762		Revenus des actifs financiers	164 967 876,72	
766		Gains de change	545 555,15	
	76	Produits financiers		488 546 783,48
781		Reprises d'exploitation sur perte de valeur et	7 405 278,09	
		provisions – actif non courant		
785		Reprises d'exploitation sur perte de valeur et	11 987 906,33	
		provisions – actif courant		
	78	Reprises sur pertes de valeur et provisions		19 393 184,42

# 4.3.2 Le compte de résultat

Le compte de résultat de l'EPB de l'exercice 2021 est établit comme suit :

## Compte de résultat par nature de l'exercice 2021

Libellé	Note	Exercice 2021	Exercice précédent
Chiffre d'affaires		5 266 784 876,16	5 954 353 212,01
Variation de stocks produits fini et en cours			
Produits immobilisé			
Subvention d'exploitation			
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE		5 266 784 876,16	5 954 353 212,01
Achats consommés		-210 244 839,74	-244 538 047,88
Services extérieurs et autres consommations		-505 107 112,92	-377 432 283,98
II. CONSOMATION DE L'EXERCICE		-715 351 952,66	-621 970 331,86
III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)		4 551 432 923,50	5 332 382 880,15
Charge de personnel		-3 348 127 686,32	-3 639 858 101.66
Impôts, taxes et versements assimilés		-168 027 095,00	-167 097 200,86
IV. EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION		1035278142,18	1525427577,63
Autres produits opérationnels Autres charges opérationnelles		383 036 195,93 -14 516 856,58	161 124 011,59 -14 095 610,79
Dotations aux amortissements et aux provisions		-1 022 239 875,14	-1 032 518 211,39
Reprise sur pertes de valeur et provisions		19 393 184,42	16 552 658,14
V. RESULTAT OPPERATIONNEL		400 950 790,81	656 490 425,18
Produits financiers		488 546 783,48	261 007 154,73
Charges financières		-197 723 930,08	-240 361 205,86
VI. RESULTAT FINANCIER		290 822 853,40	20 645 948,87
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		691 773 644,21	677 136 374,05
Impôts exigibles sur résultats ordinaires Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		-81 859 970,00 23 143 913,60	-129 830 528,37 19 977 220,06
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 157 761 039,99	6 393 037 036,47
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		-5 524 703 452,18	-5 825 753 971
VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		633 057 587,81	567 283 065,74
Eléments extraordinaires (produit) Eléments extraordinaires (charge)			
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE		633 057 587,81	567 283 065,74

## 4.4 Le bilan 2021

Après avoir effectué toutes les régularisations nécessaires, l'entreprise dresse un bilan actif et passif qui résume la situation financière de l'exercice de 2021.

## Bilan actif 2021

Libellé	Note	Brut	Amort/ Prov	Net	Net (N-1)
ACTIF NON COURANT					
Ecart d'acquisition (ou Goodwill)					
Immobilisation incorporelles Immobilisation corporelles		59 119 114,78 22 624 885 364,82	55 299 278,17 9 092 567 445,72	3 819 836,61 13 532 317 919,10	11 724 420,88 14 193 715 016,31
Terrains Bâtiments		69 440 800 3 606 041 469,06	715 360 132,44	69 440 800,00 2 890 681 336,62	69 440 800 2 944 768 690,96
Autre Immobilisation corporelles Immobilisation en concession <b>Immobilisation en cours</b>		18 810 199 095,76 139 204 000 <b>1 172 182 683,41</b>	8 377 207 313,28	10 432 991 782,48 139 204 000,00 <b>1 172 182 683,41</b>	11 040 301 525,35 139 204 000 <b>1 147 897 095,69</b>
Immobilisation financière Titre mis en équivalence		4 299 418 251,83	130 095 809,96	4 169 322 441,87	4 676 437 065,87
Autre participations et compte rattachées Autres titre immobilisés		374 625 650,63 3 906 915 648	113 095 809,96 17 000 000	261 529 840,67 3 889 915 648,00	261 529 840,67 4 407 030 272
Prêts et autres actifs financiers non courant Impôts différés actif		17 876 953,20 402 907 414,68		17 876 953,20 402 907 414,68	7 876 953,20 384 258 331,22
TOTAL ACTIF NON COURANT		28 558 512 829,52	9 277 962 533,85	19 280 550 295,67	20 414 031 929,97
ACTIF COURANT Stock et encours Créances et emplois assimilés		353 946 013,97	1 270 773,08	352 675 240,89	335 046 008,79
Clients Autres débiteurs	01	722 686 978,01 122 216 704,25	112 928 463,76	609 758 514,25 122 216 704,3	683 308 406,92 81 311 943,73
Impôts et assimilés Autres créances et emplois assimilés Disponibilité et assimilés Placements et autres actifs financiers courants		20 921 190,62		20 921 190,62	264 473 620,49
Trésorerie		701 925 940,19		701 925 940,19	633 240 098,72
TOTAL ACTIF COURANT		1 921 696 827,04	114 199 236,84	1 807 497 590,20	1 997 380 078,65
TOTAL GENERAL ACTIF		30 480 209 656,56	9 392 161 770,69	21 088 047 885,87	22 411 412 008,62

#### Bilan passif 2021

Libellé	Note	Exercice 2021	Exercice Précédent
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		3 500 000 000,00	3 500 000 000,00
Capital non appelé Primes et réserves/ (Réserves consolidé(1))		9 662 006 017,94	9 394 958 558,49
Ecart de réévaluation Ecart d'équivalence			
Résultat net / (Résultat net part du groupe (1)) Autres capitaux propres - Report à nouveau		633 057 587,81 33 152 606,87	567 283 065,74 539 426 410,84
Part de la société consolidant (1) Part minoritaires (1)			
TOTAL CAPITAUX PROPRES I		13 761 910 998,88	14 001 668 035,07
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières		3 887 256 431,08	5 089 534 266,32
Impôts (différés et provisionnés)			4 494 830,14
Autres dettes non courantes		139 204 000,00	139 204 000,00
Provisions et produits constatés d'avance		1 472 999 172,98	1 409 928 470,75
TOTAL PASSIFS NON COURANTS II		5 499 459 604,06	6 643 161 567,21
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		495 554 417,43	475 595 811,14
Impôts Autres dettes		204 081 273,32 1 127 041 592,18	356 244 169,90 934 742 425,30
Trésorerie passif			
TOTAL PASSIFS COURANTS III		1 826 677 282,93	1 766 582 406,34
TOTAL GENERAL PASSIF		21 088 047 885,87	22 411 412 008,62
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			

#### 4.5 Les écritures de clôture de l'exercice 2021

Après avoir terminé les écritures de régularisation et d'inventaire, et établissement des différents états financiers, il y'a lieu d'enregistrer les écritures de détermination du résultat (écritures de reclassement) afin de solder les comptes de gestion « produits et charges ». Ainsi que les écritures de clôture des comptes historiques du bilan au 31/12/2021.

Ce sont les écritures qui permettent de solder les comptes de produits et de charges et de déterminer le résultat net qui sera inscrit au bilan. Les comptes à soldes créditeurs sont débités et les comptes à soldes débiteurs sont crédités. En contrepartie, les différents comptes de résultats sont crédités ou débités. Ces écritures ramènent à zéro les différents comptes de gestion ce qui est nécessaires pour permettre de passer à l'exercice suivant.

Les écritures de clôture de l'exercice comptable de l'année 2021 se présentent ainsi :

Débit	Crédit	31/12/2021	Débit	Crédit
70		ventes de marchandise	5 266 784 876,16	
	60	Achats consommés		210 244 839,74
	61	Services extérieurs		374 825 992,59
	62	Autres services extérieur		130 281 120,33
	122	Valeur ajoutée		4 551 432 923,5
122 123 75 78	63 64 123	Valeur ajoutée charges de personnels impôts et taxes et versement assimilés Excédent brut d'exploitation Excédent brut d'exploitation Autres produits opérationnels Reprise sur pertes de valeur et provision	4 551 432 923,5 1 035 278 142,18 383 036 195,93 19 393 184,42	3 348 127 686,32 168 027 095,00 1 035 278 142,18
124 76	65 68 124 66 125	Autres charges opérationnels Dotation aux amortissements et provisions et pertes de valeurs Résultats opérationnels Résultats opérationnels Produits financiers Charges financières Résultat avant impôt	400 950 790,81 488 546 783,48	14 516 856,58 1 022 239 875,14 400 950 790,81 197 723 930,08 691 773 644,21
125 692	695 120000	Résultat avant impôt Impositions différée (variation) Impôts sur les bénéfices des sociétés (26%) Résultat net de l'exercice 2021	691 773 644,21 23 143 913,60	81 859 970,00 633 057 587.81

#### **Conclusion:**

Dans ce chapitre pratique nous avons traité quelques exemples sur les opérations qui doivent se faire pendant les travaux de clôture jusqu'à obtenir le résultat final.

Au cours de notre stage au sein de cette entreprise qui a duré un mois, nous avons pu mettre à profit nos connaissances en matières comptables et vivre expérience de terrain riche d'enseignements, on a pu voir le déroulement de ces travaux de fin d'exercice dans cette entreprise.

Malgré le fait que nous avons rencontré quelque difficulté à poser la main sur la majorité des documents et informations internes de l'entreprise, dont le caractère est jugé confidentiel.

# Conclusion générale

## Conclusion générale:

La comptabilité financière est aujourd'hui un langage économique qui reflète le degré de développement d'une société. Elle s'est forgée au fil de l'histoire, par conséquent, l'influence de l'environnement social, culturel et économique de chaque pays est y intégrée. La comptabilité se doit de faire face au besoin de fournir des informations financières, ces derniers doivent être compréhensibles et plausibles d'un point de vue international en raison de la mondialisation de l'économie et de la progression des groupes et des investissements étrangers. Pour satisfaire ce besoin, de nombreux pays ont adopté de nouvelles normes comptables IAS/IFRS.

Les travaux de fin d'exercice, concernant l'ensemble des classes du système comptable financiers (SCF), ils représentent l'ensemble des travaux comptables et extra comptables en vu de déterminer les différents documents de synthèse autrement dit les états financier. Ces derniers sont accompagnés d'annexes qui détaillent les bases comptables sur lesquelles ils sont établis. Elles précisent les méthodes comptables utilisées et donnent diverses informations, indispensables.

Les traitements comptables de fin d'exercice revêtent une grande importance que ce soit :

- par leur caractère obligatoire, réglementaire et fiscal,
- pour le respect des principes définis dans le Système Comptable Financier (SCF),
- par la présentation de documents de synthèse fiables et destinés à l'information des tiers (dirigeants, associés, actionnaires, personnel, ...),
- l'établissement des documents d'analyse du dossier de gestion tels que le tableau des soldes intermédiaires de gestion, le tableau de financement, le tableau des flux de trésorerie, ...
- l'appréciation sur l'évolution de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise,
- la prise de décisions.

Ces travaux consistent donc à dénombrer tous les biens et les dettes de l'entreprise, passer les écritures de régularisation concernent les amortissements, les provisions, charges et produits comptabilisés d'avance et déterminer les différents résultats comme la marge brut, valeur ajoutée, résultat d'exploitation et jusqu'à la détermination du résultat net de l'exercice. Les régularisations que nous venons d'étudier, sont nécessaires à la détermination d'un

# Conclusion générale

résultat propre est fidèle de l'exercice. Et Enfin établir le bilan et les autres tableaux de synthèse, ainsi que la clôture et la réouverture des livres comptables.

A la clôture de chaque exercice, les entreprises doivent déterminer leur résultat comptable puis leur résultat fiscal. Le résultat comptable suppose de procéder à un traitement fiscal qui consistent à ajouter au résultat comptable les charges non déductibles fiscalement (les réintégrations) et à déduire du résultat comptable les produits non imposables fiscalement (les déductions). Sur la déclaration envoyée à l'Administration fiscale, ces corrections apparaissent dans le tableau de " détermination du résultat fiscal (tableau N°9 dans la liasse fiscale)".

Nous avons effectué notre stage pratique au sein de l'Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB), sur les travaux de fin d'exercice 2021 ainsi que les différents retraitements extracomptables nécessaires à effectuer sur le résultat comptable, afin de déterminer le résultat imposable a l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et d'établir les états financier et de synthèses.

Durant notre stage on a constaté qu'il faudra beaucoup de concentration et de vigilance pendant la réalisation de ces travaux, de respecter les principes comptables, les méthodes d'estimation et de régularisation proposés par le système comptable financier (SCF).

Cette étude nous a amenés au constat que les entreprises lors de l'établissement de leur compte annuel et états financiers devraient prendre en compte les lois comptables annoncées par le système comptable financier, ainsi que les lois fiscales édictées par le système fiscal algérien afin de remplir les exigences réglementaires relatives à la fiscalité et à la comptabilité.

Ce stage nous a permis aussi de mieux entamer notre future vie professionnelle après avoir confronté les connaissances théoriques acquises pendant notre cursus universitaire à la réalité du terrain, on a pu acquérir une certaine forme de savoir et savoir-faire. En toute autonomie, d'effectuer les travaux préparatoires nécessaires pour la clôture annuelle des comptes, la détermination du résultat fiscal et les déclarations fiscales annuelles de l'Entreprise. Calculer et commenter les indicateurs de gestion utiles au pilotage de l'entité.

#### **Bibliographie**

#### Ouvrage:

- Ali TAZDAIT, « Maîtrise du système comptable financier », édition ACG, Algérie, 2009.
- Allal HAMINI, « Bilan comptable travaux de clôture », Berti édition, Alger, 2013.
- B. Collain, F. Déjean, M, Astrid le theule « comptabilité général 2ème édition », DUNOD, Paris, 2017.
- B et F GRANDGUILLOT, « comptabilité générale», 11ème édition, 2013.
- Béatrice Et Francis GRANDGUILLOT, « La comptabilité générale 18éme édition » Paris, 2014-2015.
- Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, « *Introduction à la comptabilité* 6<sup>ème</sup> édition », édition lextenso, Espagne 2015/2016.
- C. DEFFAINC-CRAPSKY, PH. RAIMBOUR, « comptabilité générale »4éme édition, Bréal, 2006.
- C. MAILLET-BUODRIER, Le Math. AA, « les normes comptables internationales IAS/IFRS », édition. Berti, 2007.
- Charlotte DISLE, « Introduction à la comptabilité », édition DUNID, Paris, 2015/2016.
- COLLECTIF EPBI -Système comptables financier : SCF, pages bleues, Alger, 2010.
- Conseil National de comptabilité, « Manuel de comptabilité financière : conforme à la loi 07-11du 25 novembre 2007 portant système comptable financier (SCF) », édition ENAG édition, Réghaïa, 2013.
- H. DAVASSE, M. PARRUITE, A. SADOU, « manuel de comptabilité » édition Foucher, Vanves, 2008, Berti édition Alger 2011.
- Henri DAVASSE, Michel PARRUITTE, « *introduction à la comptabilité* ». Éditions FOUCHER, VANVES, 2011.
- L. GEORGE et F. MICHELIN, « *Comptabilité financière* », édition FOUCHER, VANVES, 2007.
- Laurence THIBAULT Le Gallo, « la comptabilité pour les nuls », édition first, Paris, 2017.
- M. LOZATO, DORIATH, P. MENDES, et P. NICOLLE, « comptabilité et gestion des organisations » ,7éme édition. Paris, 2010.
- Martin COLLET, « droit fiscal », édition Thémis, Paris 2007.

- Noelle DURAFFOUR, « comptabilité les travaux d'inventaire », Edition ELLIPSES, S.A, 2001.
- Robert OBERT, « Pratiques des normes IFRS : comparaison avec les règles françaises et les US GAAP », édition DUNOD, Paris 2006.

#### Revues:

- Abdelghafour GRAZEM, « Les travaux de fin d'exercice rapport d'expertise comptable », CRCECC, juillet 2009.
- D. Antraigues, travaux de fin d'exercice « Les ajustements ou régularisations des comptes de charges et de produits ».
- Conseil National de la Comptabilité « modèle des états financiers ».
- Dr. Yahia Saidi, Dr. Abdelhamid Berrehouma « Présentation des états financiers dans le Nouveau Système Financier et Comptable Algérien « Journal Of Financial And Accounting Studies, » Centre University of El- Oued-Algeria, 2010.
- HATTAB « Plan comptable normalisé selon SCF », Algérie, 2014.

#### Séminaire :

- Chabane ASSAD, « Séminaire clôture et assainissement des comptes », 2018.
- Ch.TOUAHRI Séminaire sur les travaux d'inventaire, Décembre 2017.

#### Thèse et Mémoire :

- A.BENSEGHIR, M. CHAHI, mémoire de fin de cycle 2013/2014, « Les travaux de fin d'exercice et techniques d'élaboration des états financiers Cas : Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB)», Université Abdrehman Mira Bejaia
- F.BOUAICHI, mémoire de fin de cycle 2019/2020, « Les travaux de fin d'exercice »,
   Université Abdrehman Mira Bejaia.
- K.SADOUDI, Z.LAKAOUR, mémoire de fin de cycle 2020/2021, « Les travaux de fin d'exercice cas : SPA FAGECO Bejaia», Université Abdrehman Mira Bejaia.
- M.AOUALI, M. YANTREN, mémoire de fin de cycle 2018, « La comptabilisation fiscale d'une entreprise des services : Etude de passage d'un bilan comptable vers un bilan fiscal Cas : SEAAL d'Alger », Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou.

#### Lois et décrets :

- Article 27, Ordonnance n°10-01 du 26 août 2010 portant loi de finances complémentaire pour 2010, approuvée par la loi n°10-07 du 27 octobre 2010
- Article 28 du Décret exécutif n° 08-156 du 20 Journada El Oula 1429 correspondant au 26 mai 2008 portant application des dispositions de la loi n° 07-11 du 15 Dhou El Kaada 1428 correspondant au 25 novembre 2007 portant système comptable financier..
- Article 121.7, Décret exécutif n° 08-156 du 20 Journada El Oula 1429 correspondant au 26 mai 2008 portant application des dispositions de la loi n° 07-11 du 15 Dhou El Kaada 1428 correspondant au 25 novembre 2007 portant système comptable financier.
- Article 140-1 du code des impôts directs et taxes assimilées, 2018
- Article 214-4 du Loi n° 07-11 du 15 Dhou El Kaada 1428 correspondant au 25 novembre 2007portant système comptable financier plan comptable général
- Article n°260-1 publié dans le journal officiel de la république Algérienne n°19, 25 mars 2009.
- Journal officiel N°27 du 28 Mai 2012 et N°74 du 25 Novembre 2007
- Journal officiel N°74 du 25 Novembre 2007 portant système comptable financier

#### Web graphie:

- https://apprendreconomie-jqb.com/
- https://agicap.com/
- https://comptabilite.ooreka.fr/
- https://www.mfdgi.gov.dz/ site officiel de la direction général des impôts
- https://www.tifawt.com

# Liste des figures

Schéma n°01: La relation de l'entreprise avec les différents acteurs économiquep07
<b>Schéma n°02 :</b> Les indices de pertes de valeursp47
Shéma n°03 : L'ajustement des charges et produits
Liste des illustrations
<b>Illustration n°01 :</b> Positionnement géographique du port de Bejaiap85
Liste des tableaux
<b>Tableau n°01:</b> Les principes comptablesp09
<b>Tableau n°02 :</b> Les approches de la comptabilité
<b>Tableau n°03 :</b> Bilan actifp23
<b>Tableau n°04 :</b> Bilan passifp24
<b>Tableau n°05 :</b> Compte de résultatp25
<b>Tableau n°06 :</b> Tableau des flux de trésorerie (méthode directe)p27
<b>Tableau n°07 :</b> Etat de variation des capitaux propres
<b>Tableau n°08 :</b> évaluations des informations et des actifs financiers non courantsp29
<b>Tableau n°09 :</b> Tableau des amortissementsp30
<b>Tableau n°10 :</b> Tableau des participations (filiales et entités associés)p30
<b>Tableau n°11 :</b> Tableau des provisions

<b>Tableau n°12 :</b> état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercicep31
<b>Tableau n°13:</b> La durée d'amortissement des différentes immobilisationsp41
<b>Tableau n°14 :</b> Le plan d'amortissement
<b>Tableau n°15 :</b> Les coefficients fiscauxp44
<b>Tableau n°16 :</b> Typologie des provisionsp50
<b>Tableau n°17:</b> Etat de rapprochement bancairep72
<b>Tableau n°18 :</b> Tableau de détermination du résultat fiscalp79
<b>Tableau n°19 :</b> Balance avant inventaire de l'EPBp90
Tableau n°20: Comparaissant entre l'inventaire physique et comptable des immobilisations
p92
Tableau n°21 : Comparaissant de la valeur brute inventaire et comptable des immobilisations
p92
<b>Tableau n°22 :</b> Plan d'amortissement des extracteurs achetés par l'EPBp95
<b>Tableau n°23 :</b> Total des amortissements de toutes les immobilisations de l'EPBp95
<b>Tableau n°24 :</b> Tableau des provisions constatées durant l'exercice 2021p96
<b>Tableau n°25 :</b> Compte banque CPA Chez L'EPBp98
<b>Tableau n°26 :</b> Compte EPB chez la banque CPAp98
<b>Tableau n°27 :</b> L'ensemble des réintégrations 2021 de l'EPBp100
<b>Tableau n°28 :</b> L'ensemble des déductions 2021 de l'EPB
<b>Tableau n°29 :</b> Tableau de détermination du résultat fiscal 2021 de l'EPBp101
<b>Tableau n°30 :</b> Balance après inventaire de l'exercice 2021 de l'EPBp102

#### Liste des annexes

**Annexe N°1:** Inventaire physique des immobilisations

Annexe N°2: Inventaire physique des stocks

**Annexe N°3 :** Fiche gestion immobilisations

**Annexe N°4 :** Tableau des amortissements et perte de valeur/ Tableau des immobilisations crée ou acquises au cours de l'exercice

**Annexe** N°5 : Tableau des immobilisations cédée au cours de l'exercice/ Tableau des provisions et pertes de valeurs

Annexe N°6: Etat de rapprochement bancaire

Annexe N°7: Charge à payer et charge constater d'avance

Annexe N°8 : Balance après inventaire

Annexe N°9 : Compte de résultats

Annexe N°10: L'ensemble des déductions

Annexe N°11: L'ensemble des réintégrations

Annexe N°12: Tableau de détermination du résultat fiscal

Annexe N°13: Bilan Actif

**Annexe N°14 :** Bilan passif

# 2. Inventaire physique des immobilisations :

## - Résultats de l'inventaire :

L'opération d'inventaire physique des immobilisations de l'exercice 2021 a débuté le 28 novembre 2021 et a pris fin le 10/01/2022 au lieu du 06/01/2022 (les délais ont été Prorogés de deux (02) jours ouvrables, à la demande de la commission).

Les travaux de rapprochement physique et comptable ont fait ressortir les écarts suivants :

N° Compte	N° inventaire	Désignation	Montant d'acquisition	Date d'acquisition	Amortissemen t au 30-09- 2021	VNC
218300	30074520 484	Ordinateur Portable TOSHIBA	152 950,00	24/05/2003	152 950.00	0.00
218300	40074520 485	Ordinateur Portable TOSHIBA	152 950,00	24/05/2003	152 950.00	0.00
218300	70074520 486	Ordinateur Portable TOSHIBA	152 950,00	24/05/2003	152 950.00	0.00
218300	60074520 488	Ordinateur Portable TOSHIBA	152 950,00	24/05/2003	152 950.00	0.00
	Ţ	otaux	611 800,00		611 800,00	0.00

# Lesquels n'ont pas fait objet de restitution par les affectataires.

#### En Dinars

Valeur Brute inventaires	Valeur Brute Comptabilité	Ecart (-
69 440 800,00	69 440 800 00	
3 606 041 469,06		
9 432 073 849,39		
153 192 643,05		
5 398 412 852,36		
157 582 633,00		
3 514 725 655,95		
153 993 058,04	154 604 858,04	611 800,00
22 485 462 960,85	22 486 074 760,85	611 800,00
- 120 - 120 - 127 - 21 - 120 -	SETTING TO THE PARTY OF THE PAR	autority principal
139 204 000,00	139 204 000.00	_
139 204 000,00		
22 624 666 960,85	22 625 278 760,85	611 800,00
	69 440 800,00 3 606 041 469,06 9 432 073 849,39 153 192 643,05 5 398 412 852,36 157 582 633,00 3 514 725 655,95 153 993 058,04  22 485 462 960,85  139 204 000,00 139 204 000,00	inventaires         Comptabilité           69 440 800,00         69 440 800,00           3 606 041 469,06         3 606 041 469,06           9 432 073 849,39         9 432 073 849,39           153 192 643,05         153 192 643,05           5 398 412 852,36         5 398 412 852,36           157 582 633,00         3 514 725 655,95           153 993 058,04         154 604 858,04           22 485 462 960,85         22 486 074 760,85           139 204 000,00         139 204 000,00           139 204 000,00         139 204 000,00

Rien n'étant à l'ordre de jour, la séance fut levée à 11 H 30.

# Annexe n°2

# 1. Inventaire des Stocks de Matières et Fournitures :

# 1. Récapitulation générale :

Le stock de matières et fournitures de l'Entreprise Portuaire de Bejaia au 31/12/2021 s'élève à 353 946 013,97 DA.

Le stock de l'entreprise est réparti comme suit :

Magasin Moyens Généraux :

1 201 111,54 DA

Magasin Domaine et travaux :

4 034 371,02 DA;

Magasin PDR Logistique :

149 088 430,33 DA

Magasin PDR Naval :

199 622 101,08 DA

# 2. Rapprochement Physique / Comptable :

Les travaux de rapprochement des résultats de l'inventaire des stocks physiques et comptable n'ont relevé *aucun écart*.

## Magasin Moyens Généraux :

En Dinars

Compte	Désignation	Inventaires	Comptabilité	Ecart +	Ecart -
322 100	Combustible Carburant			Loant	ECart -
322 200	Produits d'entretien	1 140.95	1 140 05	-	-
322 300	Fournitures d'atelier	1 140,93	1 140,95	-	-
322 600	Fournitures de Bureau	558 332.77	558 332,77	-	
322 700	Fournitures Informatiques	382 660,29	382 660,29	-	-
322 900	Matières et Fournitures diverses	63 479,97	63 479,97	-	
322 910	Habillements	195 497 56	195 497.56	-	-
	Total	1 201 111,54	1 201 111,54		

# Magasin Domaine et travaux :

En Dinars

Ecart -	Ecart +	Comptable	Inventaires	Désignation	Compte
LCart .		161 555.00	161 555.00	Matériaux de Construction	322 000
-		242 497.85	242 497.85	Combustible Carburant	322 100
	-	495 922,96	495 922,96	Produits d'entretien	322 200
	-	57 847.38	57 847,38	Fournitures d'atelier	322 300
		289 787.19	289 787.19	Petit Outillage	322 400
				PDR Matériels Transport	322 500
		-		PDR Matériels Naval	322 520
-		160 950,00	160 950,00	Pneumatiques	322 530
		2 625 810.64	2 625 810,64	Matières et Fournitures diverses	322 900
		4 034 371,02	4 034 371,02	Total	10-1-10-2

# Magasin PDR Logistique :

#### En Dinars

Ecart -	Ecart +	Comptable	Inventaires	Désignation	Compte
Louit		4 084 327.85	4 084 327.85	Combustible Carburant	322 100
-		98 759,00	98 759,00	Produits d'entretien	322 200
	-	654 035.14	654 035,14	Fournitures d'atelier	322 300
		8 613.70	8 613,70	Petit Outillage	322 400
	-	2 654 222,05	2 654 222,05	PDR Matériels Transport	322 500
		136 215 336,95	136 215 336,95	PDR Matériels d'exploitation	322 513
	-	5 212 974.64	5 212 974,64	Pneumatiques	322 530
		160 161,00	160 161,00	Matières et Fournitures diverses	322 900
made; 11 11		149 088 430,33	149 088 430,33	Total	

# Magasin PDR Naval:

## En Dinars

Ecart -	Ecart +	Comptabilité	Inventaires	Désignation	Compte
Ecart -	Loait	6 118 430,49	6 118 430,49	Combustible Carburant	322 100
	-	815 634,08	815 634,08	Produits d'entretien	322 200
		39 635,56	39 635,56	Fournitures d'atelier	322 300
		-	-	Petit Outillage	322 400
	-	15 852 943,91	15 852 943,91	PDR Matériels Naval capitainerie	322 520
		176 760 091,82	176 760 091,82	PDR Matériels Naval remorquage	322 521
-	-	35 365,22	35 365,22	Matières et Fournitures diverses	322 900
A CHARLES		199 622 101,08	199 622 101,08	Total	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA Exercice 2022

# Annexe n°3

DATE

23/05/2022

HEURE: 11:18

PAGE: 1

# FICHE GESTION DES IMMOBILISATIONS

Code Investissement :

2600000021503 1

EXTRACTEUR D'AIR BIPOLAIRE

Compte Comptable:

215380

matériel et outillage divers

Caractéristiques Techniques :

Marque : Modèle :

N° Série :

Matricule:

N° Acte :

Etat:

Présent

Projet :

C.Coût:

26202002

HANGARS/IOB

Affectation:

26000000

DIRECTION DE LA ZONE LOGISTIQUE EXTRA-PORTUAIRE

Utilisateur:

Acquisition :

Date:

03/02/2021

Fournisseur:

4011037

SARL OUARELEC " MATERIELS ELECTRIQUES "

N° Commande :

N° Facture :

N° Livraison :

Mt Achat

68 000,00 €

Mt T.V.A.

Mt Assurance :

Mt Douane :

Mt Autres :

Coût Acquisition

68 000,00 €

Amortissement :

Date Amort. :

03/02/2021

Taux:

10,00

Valeur Origine :

68 000,00

Amort. Antérieur :

6 233,37

Amort. Reprise :

0,00

Amort. Exercice : VNC :

54 966,63

Sortie:

Type:

Date :

Libellé :

Montant :

#### Historique Amortissement :

Exercice	Valeur Initiale	Antérieur	Exercice	Cumulé	Gain/Pert	Valeur Finale
2021	68 000,00	0,00	6 233,37	6 233,37	0,00	61 766 63
2022	61 766,63	6 233,37	6 800,00	13 033,37	0,00	54 966,63

# Annexe n°4

#### IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 0 0 0 0 0 6 0 1 8 3 5 8 2 9 9

Désignation de l'entreprise	, entreprise i ortuaire de bejaia
Activité : Gestion & Exploi	iation portuaire res assistant dejata

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

## 5/ Tableau des amortissements et pertes de valeurs :

Rubriques et Postes	Dotations Cumulées en début d'exercice	Dotations de l'exercice (1)	Diminutions éléments sortis	Dotations cumulées en fin d'exercice	Dotations fiscales de l'exercice (2)	Ecarts (1) - (2)
Goodwill				0.00		0,00
Immobilisations incorporelles	35.056.985,00	11.767.709,00		46.824.694.00		11.767.709,00
Immobilisations corporelles	7,368,249,903,00	943.400.348,00	24.925.609,00	8.311.650.251.00	939.674.331,00	3.726.017,00
Participations	130.095.810.00			130.095.810.00		0,00
Autres actifs financiers non courants				0,00		0.00
TOTAL	7.533.402.698,00	955.168.057.00	24.925.609,00	8.488.570.755.00	939.674.331.00	15.493.726,00

## 6/ Tableau des immobilisations créées ou acquises au cours de l'exercice :

Rubrique (Nature des immobilisations créées ou acquises à détailler)	Montants bruts	TVA déduite	Montant net à amortir
Goodwill			0,00
Immobilisations incorporelles			0.00
Immobilisations corporelles	6.488.824,211,00	9.482.723,00	6.479.341.488.00
Participations			0,00
Autres actifs financiers non courants			0,00
TOTAL	6.488.824.211.00	9.482.723,00	6.479.341.488,00

# Annexe n°5

#### IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 0 0 0 0 0 6 0 1 8 3 5 8 2 9 9

Désignation de l'entreprise : ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA.

Activité : GESTION ET EXPLOITATION PORTUAIRE Adresse : 13 AVENUE DES FRERES AMRANI BEJAIA

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

#### 7/ Tableau des immobilisations cédées (plus ou moins value) au cours de l'exercice :

Nature des Immobilisations cédées	Date	Montant net	Amortissements	Valeur	Prix de	Plus ou moi	ns value
	acquisiti on	figurant à l'actif		nette comptable	cession	Plus value	Moin
(02)Chariots Schuller	01/07/1994	4 528 678	4 528 678	0,00	950 000	950 000	
Camion SONACOME	02/10/1995	2 679 234	2 679 234	0,00	1 767 700	1 767 700	
Chariot élévateur	20/10/2013	7 382 710	7 382 710	0,00	769 960	769 960	
Chariot élévateur	01/08/1998	1 322 360	1 322 360	0,00	315 000	315 000	
Chariot élévateur	01/08/1998	2 583 597	2 583 597	0,00	739 900	739 900	
(02) pelles chargeuses	18/03/2008	7 692 308	7 692 308	0,00	3 121 000	3 121 000	
Rouleau compacteur	20/02/2005	996 333	996 333	0,00	322 000	322 000	
(03) balayeuses	06/03/2006	19 560 000	19 560 000	0,00	3 100 100	3 100 100	
Tracteur agricole	19/12/1995	645 196	645 196	0,00	1 127 700	1 127 700	to an in the special points
Lot divers matériel (ferreux)	diverses	31 878 457	31 878 457	0,00	2 557 680	2 557 680	
Lot équip inform & mobilier	diverses	25 501 769	25 501 769	0,00	- 1		
TOTAL		104 770 769	104 770 769	0,00	14 771 040	14 771 040	Carlotte Carlotte

#### 8/ Tableau des provisions et pertes de valeurs :

Rubriques et postes	Provisions cumulées en début d'exercice	Dotations de L'exercice	Reprises sur l'exercice	Provisions cumulées en fin d'exercice
-Pertes de valeurs sur stocks (à détailler pour chaque catégorie de stock sur état annexe)	1 271 039		266	1 270 773
- Pertes de valeurs sur créances (1)	118 456 136	4 182 873	9 710 545	112 928 464
Pertes de valeurs sur actions et parts sociales (2)				
-Provisions pour pensions et obligations similaires	1 334 428 850	98 357 174	35 286 472	1 397 499 552
-Provisions sur litiges	+			
-Autres provisions liées au personnel		*	-	
-Provisions pour impóts	75 499 620			75 499 620
Autres provisions à détailler sur états annexes	170 472 898		14 202 737	156 270 161
TOTAL	1 700 128 543	102 540 047	59 200 020	1 743 468 570

<sup>(1)</sup> A détailler en tableau 8/1

<sup>(2)</sup> A détailler en tableau 8/2

مؤسسة ميناء بجاية	Révision n°: 00	IMPRIMÉ	Date: 16/05/2022
ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA		État de rapprochement bancaire	Annexe n°6

#### **BANQUE: CPA 302 AU 31/12/2021**

	COMPTE BANQUE CPA CHEZ	Z L'EPB			COMPTE EPB CHEZ LA BANQU	JE CPA	
DATES	LIBELLES	DEBIT	CREDIT	DATES	LIBELLES	DEBIT	CREDIT
31/12/21	SOLDE SELON GRAND LIVRE	335,531,463.43		31/12/21	SOLDE SELON RELEVE BANCAIRE		452,147,032.42
				18/07/19	CQN°8447 102 SARL CAPRITOUR	78,540.00	
				20/10/19	CQN°8447 146 Dr AMOKRANE	42,000.00	
				15/12/19	CQN°2849 012 HOTEL HOCINE	52,000.00	
				30/04/20	CQN°2849 285 ASSL	50,000.00	
					Chq Client comptabiliser par la banque en moin		100.00
				27/10/20	CQN°6695 498 ETS HAROUNE TOUFIK	6,000.00	
				19/05/21	CQN°9125 990 ALLIANCE PUB	150,000.00	
				17/08/21	CQN°1864 292 BEKKOUCHE FADELA	3,638,583.58	
					CQN°1864 314 F N J E	200,000.00	
				30/06/21	CQN 1804 5141 N J L	200,000.00	
				12/12/21	CQN°1864 533 ETS OUASDI	977,508.84	
					CQN°1864 547 NAFTAL BEJAIA	2,717,946.73	
					CQN°1864 576 CLUB S.A SEDDOUK	200,000.00	
					CQN°1864 572 SNC ZIANI ET FRERES	28,298.20	
					CQN°1864 591 DRC/SGC BEJAIA	1,025,872.92	
					CQN°1864 605 ATL	1,403,999.89	
				30/12/21	CQN°1864 567 CNAS BEJAIA	75,312,417.48	
				30/12/21	CQN°1864 568 CNAS BBA	1,644,297.81	
				30/12/21	CQN°1864 612 SPA BMT	5,101,530.00	
				30/12/21	CQN°1864 587 ETS HELLAL	1,752,146.96	
				30/12/21	CQN°1864 610 SO.DIS MAC	1,510,609.80	
				30/12/21	CQN°1864 608 DR S.OUYAHIA	263,900.00	
					CQN°1864 609 ATL	179,999.98	
					CQN°1864 613 SPA BMT	12,202,260.00	
					CQN°1864 606 ATL	4,342,560.00	
					CQN°1864 585 ETB HADJADJ FAHIMA	467,810.89	
					CQN°1864 607 BOUZIDI FARID	53,876.71	
					CQN°1864 603 ETFIM BEJAIA	206,000.00	
					CQN°1864 588 D,r LALAOUI	1,896,469.20	
				30/12/21	CQN°1864 613 INOUDJAL TOUFIK	166,950.00	
	MOTAL A PROGRAM	225 521 152 15		30/12/21	CQN°1864 590 EPDEL	944,090.00	150 115 100 10
	TOTAL A REPORTER	335,531,463.43	0.00		TOTAL A REPORTER	116,615,668.99	452,147,132.42
	SOLDE		335,531,463.43		SOLDE	335,531,463.43	

# Annexe n°7

ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA JUSTIFICATIF AU 31/12/2021

NUMERO DU COMPTE: 468 600

INFITULE DU COMPTE : Divers charges à payer

ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA JUSTIFICATIF AU 31/12/2021

INTITULE DU COMPTE : Services constatés d'avance NUMERO DU COMPTE: 486 200

2 79 2 79 2 79 2 79 2 79 1		378 000,00	SOLDE DEBITEUR AU 31/12/2021	DEBITEU	SOLDE					
Mathematical   Math										
Martin   M										
Mark   Morbices   LiG   Tiers   References   Libelle										
Mark   NoPleces   LIG   Tiers   References   Libelle										
ALGERIE TELECOM   SE+05   FACT N°9261325186 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM   54 000,00										
Morrices   LiG   Tiers   References   Libelle		135 000,00	FACT N°9261349239 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM		1	1	79			
JM         N°PIECES         LIG         TIERS         REFERNCES         LIBELLE         DEBIT           2         79         2         5E+05         FACT N°9261340151 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM         54 000,00           2         79         5E+05         FACT N°9261325186 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM         54 000,00           2         79         5E+05         FACT N°9261335219 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM         54 000,00           2         79         8         FACT N°9261335219 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM         135 000,00				5	5E+0:	-		2	24/03/2021	ယ
JM         N°PIECES         LIG         TIERS         REFERNCES         LIBELLE         DEBIT           2         79         2         5E+05         ALGERIE TELECOM         54 000,00         54 000,00           2         79         5E+05         FACT N°9261325186 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM         54 000,00           2         79         5E+05         FACT N°9261335219 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM         54 000,00		135 000,00			00	~	79			_
JM         N°PIECES         LIG         TIERS         REFERNCES         LIBELLE         DEBIT           2         79         2         5E+05         ALGERIE TELECOM         54 000,00           2         79         5E+05         FACT N°9261340151 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM         54 000,00           2         79         5         5E+05         FACT N°9261325186 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM         54 000,00			FACT N°9261335219 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM	5	5E+0.			2	24/03/2021	ů.
JM         N°PIECES LIG         TIERS         REFERNCES         LIBELLE         DEBIT           2         79         2         5E+05         FACT N°9261340151 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM         54 000,00           2         5E+05         FACT N°9261325186 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM         54 000,00		54 000,00			5	1.5	79			
JM         N°PIECES LIG         TIERS         REFERNCES         LIBELLE         DEBIT           2         79         2         5E+05         FACT N°9261340151 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM         54 000,00			FACT N°9261325186 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM	5	5E+0.		s	2	24/03/2021	Ç
JM NºPIECES LIG TIERS REFERNCES LIBELLE  ALGERIE TELECOM  DEBIT		54 000,00	FACT N°9261340151 DU 16/03/2021 ALGERIE TELECOM	31			79	2	24/03/2021	3
JM N°PIECES LIG TIERS REFERNCES LIBELLE DEBIT			ALGERIE TELECOM							
JM NºPIECES LIG TIERS REFERNCES LIBELLE DEBIT							A STATE OF S		のでは、大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大	
	CREDIT	DEBIT	CRNCES LIBELLE	SREFER	TIER	LIG	NoPIECES	MC	DATE	MOIS

21 860 200,00		AU 31/12/2021	SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2021	SOLDE					
				-		-			
6 960 200,00		REDEVENCES CONCESSION TIXTER EXERCICE 2021	)5	2 5E+05	6	206	)-man	31/12/2021	
14 900 000,00		CONSTATATION TAXE APPRENTISSAGE EXERCICE 2021		2			_	31/12/2021	
			)5	5E+05	4	204			
CREDIT	DEBIT	JM N°PHECES LIG TIERS REFERNCES LIBELLE	S REFERNO	GTUER	CES LIG	Nobil	W	DATE	MOIS

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA Exercice 2021

# Annexe n°8

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 1

## Balance Générale

Compto	Intitulé -	A/Nou	veau	Mvts du I	Mois	Cumul à c	e jour	Sold	e
Compte	mutule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
101100	CAPITAL SOCIAL	,	3 500 000 000,00						3 500 000 000,00
101	CAPITAL ÉMIS (CAPITAL SOCIAL OU F		3 500 000 000,00						3 500 000 000,00
104000	ÉCART D'ÉVALUATION	1 375 488,00				114 624,00		1 490 112,00	
104	ECART D'ÉVALUATION	1 375 488,00				114 624,00		1 490 112,00	
106100	RÉSERVES LÉGALES		350 000 000,00						350 000 000,00
106500	RÉSERVES FACULTATIVES		9 046 334 046,49				267 162 083,45		9 313 496 129,94
106	RÉSERVES (LÉGALE, STATUTAIRE, OR		9 396 334 046,49				267 162 083,45		9 663 496 129,94
10	CAPITAL, RÉSERVES ET ASSIMILÉS		12 894 958 558,49			114 624,00	267 162 083,45		13 162 006 017,94
110000	REPORT À NOUVEAU		572 579 017,71			572 579 017,71			
110910	CORRECTION D'ERREURS	33 152 606,87						33 152 606,87	
110	REPORT À NOUVEAU		539 426 410,84			572 579 017,71		33 152 606,87	
11	REPORT À NOUVEAU		539 426 410,84			572 579 017,71		33 152 606,87	
120000	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		567 283 065,74			567 283 065,74			
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE		567 283 065,74			567 283 065,74			
133000	IMPOTS DIFFÉRÉS ACTIFS	37 306 830,10				39 557 530,98	37 306 830,10	39 557 530,98	
133100	IMPOT DIFFÉRÉ ACTIF SUR (IDR)	346 951 501,12		25 572 865,21		25 572 865,21	9 174 482,63	363 349 883,70	
133	IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF	384 258 331,22		25 572 865,21		65 130 396,19	46 481 312,73	402 907 414,68	
134000	IMPOTS DIFFÉRÉS PASSIFS		4 494 830,14			4 494 830,14			
134	IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF		4 494 830,14			4 494 830,14			
13	PRODUITS ET CHARGES DIFFÉRÉS -	379 763 501,08		25 572 865,21		69 625 226,33	46 481 312,73	402 907 414,68	
153000	PROV POUR INDEMNITÉES DE DEPAR		1 334 428 850,50		98 357 173,89	35 286 471,66	98 357 173,89		1 397 499 552,73
153	PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBL		1 334 428 850,50		98 357 173,89	35 286 471,66	98 357 173,89		1 397 499 552,73
158000	PROVISIONS POUR LITIGES		75 499 620,25						75 499 620,25
158	AUTRES PROVISIONS POUR CHARGE		75 499 620,25						75 499 620,25
15	PROVISIONS POUR CHARGES - PASSI		1 409 928 470,75		98 357 173,89	35 286 471,66	98 357 173,89		1 472 999 172,98
164200	EMPRUNTS À MOYEN TERME MOBILIS		5 071 399 585,73			1 201 188 657,24			3 870 210 928,49
164	EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSE		5 071 399 585,73			1 201 188 657,24			3 870 210 928,49
165000	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇU		18 134 680,59			2 736 292,00	1 647 114,00		17 045 502,59
165	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇU		18 134 680,59			2 736 292,00	1 647 114,00		17 045 502,59

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13 PAGE: 2

# Balance Générale

Compto	Intitulé	A/Nouv	reau	Mvts du I	Mois	Cumul à co	e jour	Sold	e
Compte	mittule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS		5 089 534 266,32			1 203 924 949,24	1 647 114,00		3 887 256 431,08
1	CLASSE 1 - COMPTES DE CAPITAUX		20 121 367 271,06	25 572 865,21	98 357 173,89	2 448 813 354,68	413 647 684,07		18 086 201 600,45
204000	LOGICIELS	58 549 114,78				570 000,00		59 119 114,78	
204	LOGICIELS INFORMATIQUES ET ASSIM	58 549 114,78				570 000,00		59 119 114,78	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 549 114,78				570 000,00		59 119 114,78	
211000	TERRAINS	69 440 800,00						69 440 800,00	
211	TERRAINS	69 440 800,00						69 440 800,00	
213000	BÂTIMENTS INDUSTRIELS	518 594,00						518 594,00	
213010	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET COM	244 589 741,57						244 589 741,57	
213011	LOGEMENTS DU PERSONNEL	51 679 224,30						51 679 224,30	
213012	BATIMENTS POUR ŒUVRES SOCIALE	17 797 450,07						17 797 450,07	
213013	AUTRES BATIMENTS SOCIAUX	26 283 256,11						26 283 256,11	
213020	MAGASINS ET ENTREPOTS	80 771 533,50						80 771 533,50	
213025	ATELIER DE MAINTENANCE	16 599 661,95						16 599 661,95	
213030	GARES	6 465 483,90					252 000,00	6 213 483,90	
213040	HANGARS	357 343 992,06						357 343 992,06	
213060	CABINES POUR TRANSFORMATEURS	5 523 370,90						5 523 370,90	
213070	RÉSERVOIRS ET CHATEAUX D'EAU	17 664 097,81						17 664 097,81	
213080	CABINES SAHARIENNES	46 893 705,43				546 000,00		47 439 705,43	
213081	ABRIS À VÉHICULE	3 330 705,00						3 330 705,00	
213082	ABRIS MÉTALIQUE	4 051 252,00				3 798 665,00		7 849 917,00	
213085	CABINE DE CONTROLE GARE MARITI	13 469 716,25						13 469 716,25	
213090	AUTRES BATIMENTS	71 875 776,80					4 794 040,70	67 081 736,10	
2130	CONSTRUNCTION	964 857 561,65				4 344 665,00	5 046 040,70	964 156 185,95	
213100	CHAUSSÉES ET TERRES PLEINS	1 984 352 622,92						1 984 352 622,92	
213110	VOIES DE CHEMINS DE FER	256 769 965,13						256 769 965,13	
213115	VRD POUR QUARTIER ADM PARTIE ( B	76 598 063,62						76 598 063,62	
213130	OUVRAGES DE PROTECTION	71 759 289,01						71 759 289,01	
213140	OUVRAGES D'ACCOSTAGES	1 143 553 215,83						1 143 553 215,83	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022 HEURE: 10:13

PAGE: 3

# Balance Générale

Compte	Intitulé	A/Nouve	eau	Mvts	du Mois	Cumul à ce	e jour	Solde	
Comple	minue	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
213150	PONTS ET PASSERELLES	13 906 321,81					6 918 450,00	6 987 871,81	
213160	CLÔTURES	169 801 822,54						169 801 822,54	
213175	POSTE GAZIER ET HUILIER	1 164 990 589,12						1 164 990 589,12	
213185	POSTES RORO	1 334 285 129,16						1 334 285 129,16	
213186	POSTE 25	2 991 029 126,44						2 991 029 126,44	
213190	AUTRES OUVRAGES SUPERSTRUCTU	231 946 153,81						231 946 153,81	
2131	CONSTRUCTIONS	9 438 992 299,39					6 918 450,00	9 432 073 849,39	
213200	RÉSEAUX D'ÉGOUTS	409 312,90						409 312,90	
213210	RÉSEAUX ALIMENTATION EN EAU	16 151 877,11						16 151 877,11	
213260	RÉSEAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC	89 307 260,00						89 307 260,00	
213270	RÉSEAUX ALIMENTATION ÉNERGIE ÉL	26 952 739,08					112 652,86	26 840 086,22	
213281	RÉSEAU INFORMATIQUE	14 842 064,22						14 842 064,22	
213282	RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE	488 481,00						488 481,00	
213283	RÉSEAUX DE LUTTE CONTRE L'INCE	5 153 561,60						5 153 561,60	
213290	AUTRES INSTALLATIONS,AGENCEMEN	162 700 933,00					5 118 300,00	157 582 633,00	
2132	CONSTRUCTIONS	316 006 228,91					5 230 952,86	310 775 276,05	
213400	GARE MARITIME TRANSIT VOYAGEUR	1 537 112 009,50						1 537 112 009,50	
213410	GARE MARITIME ADMINISTRATIF	431 397 870,16						431 397 870,16	
213420	GARE MARITIME PARKING	673 375 403,45						673 375 403,45	
213	CONSTRUCTIONS	13 361 741 373,06				4 344 665,00	17 195 443,56	13 348 890 594,50	
215150	PONTS BASCULES	21 087 072,99						21 087 072,99	
215160	SCANNERS	237 528 296,67				215 120 464,27		452 648 760,94	
215170	BORNE CAISSE AUTOMATIQUE( MULTI	9 600 000,00						9 600 000,00	
215220	GRUES AUTOMOTRICES	2 614 632 343,53						2 614 632 343,53	
215240	CHARIOTS ÉLEVATEURS	655 135 660,10					26 097 574,75	629 038 085,35	
215250	MATÉRIELS DE TRAVAUX PUBLICS	179 744 406,97					996 332,53	178 748 074,44	
215260	MATÉRIELS D'ATELIER	7 182 816,60					1 540 200,00	5 642 616,60	
215270	MATÉRIELS DE PROTECTION ET LUTT	74 072 184,92						74 072 184,92	
215290	BENNES ET TRÉMIES	146 388 241,28					200 000,00	146 188 241,28	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 4

# Balance Générale

Compte	Intitulé _	A/Nouve	eau	Mvts o	du Mois	Cumul à ce	jour	Solde	
Comple	mittule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
15300	PELLES MÉCANIQUES ET TAPIS ROUL	124 593 524,26					8 481 545,63	116 111 978,63	
15310	MATÉRIEL DE LUTTE CONTRE POLLUT	18 292 472,91						18 292 472,91	
15320	POSTE DE TRANSFORMATEURS ÉNE	38 608 033,30						38 608 033,30	
15330	SUCEUSES À CÉRÉALE	188 009 879,93						188 009 879,93	
15340	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	46 579 005,10				712 400,00		47 291 405,10	
15341	PORTIQUES DE SÉCURITÉS	4 663 000,00						4 663 000,00	
15342	SYSTEME GESTION PARKING					6 865 000,00		6 865 000,00	
15360	SCANNERS À BAGAGES	30 561 891,46						30 561 891,46	
15361	PORTIQUES DE DETECTION DE MÉTA	1 817 450,21						1 817 450,21	
15362	SCANNER À VÉHICULES	143 011 396,94						143 011 396,94	
15363	COFFRE D'AMARAGE	10 055 000,00						10 055 000,00	
15364	EQUIPEMENTDE CONVOYAGE	43 698 286,87						43 698 286,87	
15370	REMORQUES À BAGAGES	6 955 374,57						6 955 374,57	
15371	BANQUES D'ENREGISTREMENT DES B	13 020 896,79						13 020 896,79	
15372	PASSERELLES TELESCOPIQUES AMO	191 218 017,34						191 218 017,34	
15373	ARMOIRE DE COMMANDE	266 701,50						266 701,50	
15374	SPREADER	32 638 000,00						32 638 000,00	
15375	COMPTOIRE DE FOUILLE	4 200 000,00						4 200 000,00	
15376	SUPPORT MÉTALLIQUE	390 000,00				879 250,00		1 269 250,00	
15377	PASSERÉLLE FIXE	62 593 314,60						62 593 314,60	
15378	MAQUETTE	5 000 000,00						5 000 000,00	
15379	LECTEUR A CARTE ( BADGES )					86 999,30		86 999,30	
15380	MATÉRIEL ET OUTILLAGE DIVERS	219 886 396,74				4 793 372,60	21 360 000,00	203 319 769,34	
15390	TRACTEURS À BAGAGES	9 478 249,25						9 478 249,25	
15400	CHAUFFERIE	11 096 005,00				187 500,00		11 283 505,00	
15500	RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES ET INFOR	14 082 634,60						14 082 634,60	
15600	PORTAIL	2 418 000,00						2 418 000,00	
15700	ÉCLAIRAGES	58 506 644,67						58 506 644,67	
15800	SYSTÈME ANTI-INCENDIE					1 432 320,00		1 432 320,00	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 5

# Balance Générale

Compte	Intitulé	A/Nouve	au	Mvts o	lu Mois	Cumul à ce	e jour	Solde	
Comple	minue	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
15	INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRI	5 227 011 199,10				230 077 306,17	58 675 652,91	5 398 412 852,36	
18100	VÉHICULES UTILITAIRES	48 540 200,64					2 679 234,00	45 860 966,64	
18110	VÉHICULES TOURISMES	58 182 999,96						58 182 999,96	
18111	MOTOCYCLES	215 596,33						215 596,33	
18120	REMORQUEURS	2 413 262 529,96						2 413 262 529,96	
8125	GROSSES REPARATIONS	417 172,26						417 172,26	
18130	VEDETTES	263 994 823,20						263 994 823,20	
18140	CANOTS	146 321 176,90						146 321 176,90	
18160	MATÉRIEL ANNEXÉ À BORD	1 568 042,76						1 568 042,76	
18161	EQUIPEMENT À BORD	2 146 635,14						2 146 635,14	
18170	TRACTEURS	339 550 987,21						339 550 987,21	
18180	REMORQUES	83 300 000,00						83 300 000,00	
18190	MATÉRIEL DE TRANSPORT DIVERS	160 549 921,38					645 195,82	159 904 725,56	
8200	MOBILIER DE BUREAUX	14 717 187,76				126 500,00	152 995,29	14 690 692,47	
8210	MATÉRIEL DE BUREAUX	9 415 098,26					504 788,00	8 910 310,26	
8220	CLIMATISEUR	5 283 714,27						5 283 714,27	
8230	RAYONNAGES	234 200,00						234 200,00	
8240	APPONTEMENT FLOTTANT	9 800 000,00						9 800 000,00	
8250	EQUIPEMENT CODE A BARRE					1 053 830,11		1 053 830,11	
8300	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUE	84 396 218,42			611 800,00	11 979 994,84	24 894 545,04	71 481 668,22	
8400	ÉQUIPEMENTS DE COMMUNICATION	12 100 334,05					496 486,43	11 603 847,62	
8410	ÉMETTEURS RÉCEPTEURS					3 718 257,00	3 618 000,00	100 257,00	
8420	PORTABLES	291 694,00						291 694,00	
8430	EQUIPEMENT DE SONORISATION	14 181 600,00						14 181 600,00	
8500	MATÉRIELS DE LOGEMENTS	33 263,30				68 500,00		101 763,30	
8510	MATÉRIELS DE CENTRES MÉDICAUX	1 302 920,63				757 949,58	56 800,00	2 004 070,21	
8520	MATÉRIELS DE CANTINES	994 200,91				54 243,70		1 048 444,61	
8540	MATÉRIEL DE BASE DE VIE					69 800,00		69 800,00	
8560	MATÉRIELS FOYER D'EMBAUCHE	1 103 800,00				1 195 100,00		2 298 900,00	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13 PAGE: 6

# Balance Générale

Compto	Intitulé	A/Nouve	eau	Mvts du	u Mois	Cumul à c	e jour	Solde	
Compte	militale	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
218570	THERMO-HYDROMÈTRE ( CENTRE D'A	290 000,00						290 000,00	
218580	AUTRES MATÉRIELS	7 874 941,18						7 874 941,18	
218700	MOBILIER DE LOGEMENTS	577 800,00						577 800,00	
218710	MOBILIERS CENTRE MÉDICO-SOCIAU	46 500,00						46 500,00	
218780	AUTRES MOBILIERS ÉQUIPEMENTS S	2 348 727,94					81 299,15	2 267 428,79	
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	3 683 042 286,46			611 800,00	19 024 175,23	33 129 343,73	3 668 937 117,96	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 341 235 658,62			611 800,00	253 446 146,40	109 000 440,20	22 485 681 364,82	
221000	TERRAINS EN CONCESSION "TIXTER"	139 204 000,00						139 204 000,00	
221	TERRAINS EN CONCESSION	139 204 000,00						139 204 000,00	
229000	DROITS DU CONCÉDANT		139 204 000,00						139 204 000,00
229	DROITS DU CONCÉDANT		139 204 000,00						139 204 000,00
22	IMMOBILISATIONS EN CONCESSION								
232200	CONSTRUCTIONS EN COURS	1 072 402 297,76				49 125 164,05	3 798 665,00	1 117 728 796,81	
232300	INSTALLATIONS TECHNIQUES,MATÉRI	4 541 440,00				142 230 418,99	142 230 418,99	4 541 440,00	
232800	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	39 902 518,41				10 009 928,19		49 912 446,60	
232	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN	1 116 846 256,17				201 365 511,23	146 029 083,99	1 172 182 683,41	
238400	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SU	31 050 839,52				55 929 519,74	86 980 359,26		
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SU	31 050 839,52				55 929 519,74	86 980 359,26		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 147 897 095,69				257 295 030,97	233 009 443,25	1 172 182 683,41	
261220	ВМТ					255 000 000,00		255 000 000,00	
261400	ВМТ	255 000 000,00					255 000 000,00		
261	TITRES DE FILIALES	255 000 000,00				255 000 000,00	255 000 000,00	255 000 000,00	
266100	EGPP	113 095 809,96						113 095 809,96	
266200	вмт	6 529 840,67						6 529 840,67	
266300	CNAN GROUPE	17 000 000,00					17 000 000,00		
266	CRÉANCES RATTACHÉES À DES PART	136 625 650,63					17 000 000,00	119 625 650,63	
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATT	391 625 650,63				255 000 000,00	272 000 000,00	374 625 650,63	
272110	OBLIGATIONS CPA	340 000 000,00					340 000 000,00		
272120	OBLIGATIONS BNA	120 000 000,00					120 000 000,00		

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 7

# Balance Générale

Compto	Intitulé	A/Nouv	eau	Mvts du	Mois	Cumul à c	ce jour	Sold	е
Compte	mittule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
272130	OBLIGATIONS TRESOR	40 000 000,00					40 000 000,00		
272210	DEPOTS A TERME	3 900 000 000,00				400 000 000,00	400 000 000,00	3 900 000 000,00	
272	TITRES REPRÉSENTATIFS DE DROIT D	4 400 000 000,00				400 000 000,00	900 000 000,00	3 900 000 000,00	
273000	ACTIONS SAIDAL	7 030 272,00					114 624,00	6 915 648,00	
273	TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ D	7 030 272,00					114 624,00	6 915 648,00	
274100	PRET CNAN GROUP					17 000 000,00		17 000 000,00	
274	PRÊTS ET CRÉANCES SUR CONTRAT					17 000 000,00		17 000 000,00	
275100	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT VÉRSE	7 876 953,20					7 000 000,00	876 953,20	
275	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERS	7 876 953,20					7 000 000,00	876 953,20	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈR	4 414 907 225,20				417 000 000,00	907 114 624,00	3 924 792 601,20	
280400	AMMORTISSEMENTS LOGICIELS ET A		46 824 693,90		8 474 584,27		8 474 584,27		55 299 278,17
2804	AMORTISSEMENT DES LOGICIELS INF		46 824 693,90		8 474 584,27		8 474 584,27		55 299 278,17
280	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIO		46 824 693,90		8 474 584,27		8 474 584,27		55 299 278,17
281300	AMORTISSEMENTS BATIMENT		568 217 422,43		68 014 247,40	15 215 179,97	68 014 247,40		621 016 489,86
281310	AMORTISSEMENT DES OUVRAGES ET		1 570 662 328,73		335 246 183,64		335 246 183,64		1 905 908 512,37
28131	AMORTISSEMENT DES OUVRAGES SU		1 570 662 328,73		335 246 183,64		335 246 183,64		1 905 908 512,37
281320	AMORTISSEMENT DES AGENCEMENT		105 298 503,68		7 118 268,30		7 118 268,30		112 416 771,98
28132	AMORTISSEMENT DES AMENAGEMEN		105 298 503,68		7 118 268,30		7 118 268,30		112 416 771,98
281330	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS SO		93 756 731,37		586 911,21		586 911,21		94 343 642,58
281340	AMORTISSEMENT DES AMMENAGEME		5 479 488,00						5 479 488,00
28134	AMORTISSEMENT DES AMENAGEMEN		5 479 488,00						5 479 488,00
2813	AMORTISSEMENT CONSTRUCTIONS		2 343 414 474,21		410 965 610,55	15 215 179,97	410 965 610,55		2 739 164 904,79
281500	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIO		3 770 930 191,94		277 224 218,75	58 628 986,27	277 224 218,75		3 989 525 424,42
28150	AMORTISSEMENT DES INSTALLATION		3 770 930 191,94		277 224 218,75	58 628 986,27	277 224 218,75		3 989 525 424,42
2815	AMORTISSEMENT INSTALLATIONS TE		3 770 930 191,94		277 224 218,75	58 628 986,27	277 224 218,75		3 989 525 424,42
281800	AMORTISSEMENTS DES AUTRES IMM		2 172 379 976,16	611 800,00	221 005 464,17	29 508 323,82	221 005 464,17		2 363 877 116,51
28180	AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMO		2 172 379 976,16	611 800,00	221 005 464,17	29 508 323,82	221 005 464,17		2 363 877 116,51
2818	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILIS		2 172 379 976,16	611 800,00	221 005 464,17	29 508 323,82	221 005 464,17		2 363 877 116,51
281	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIO		8 286 724 642,31	611 800,00	909 195 293,47	103 352 490,06	909 195 293,47		9 092 567 445,72

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13 PAGE: 8

# Balance Générale

Compto	Intitulé	A/Nouveau		Mvts du Mois		Cumul à ce jour		Solde	
Compte		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIO		8 333 549 336,21	611 800,00	917 669 877,74	103 352 490,06	917 669 877,74		9 147 866 723,89
296000	PERTES DE VALEURS SUR PARTICIPA		130 095 809,96			17 000 000,00			113 095 809,96
296	PERTES DE VALEUR SUR PARTICIPATI		130 095 809,96			17 000 000,00			113 095 809,96
297410	PERTES DE VALEUR SUR PRETS						17 000 000,00		17 000 000,00
297	PERTES DE VALEUR SUR AUTRES TIT						17 000 000,00		17 000 000,00
29	PERTES DE VALEUR SUR IMMOBILISA		130 095 809,96			17 000 000,00	17 000 000,00		130 095 809,96
2	CLASSE 2 - COMPTES D'IMMOBILISATI	19 890 569 598,75		611 800,00	918 281 677,74	1 303 663 667,43	2 455 794 385,19	18 738 438 880,99	
322000	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	204 015,07				4 489 301,35	4 531 761,42	161 555,00	
3220	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	204 015,07				4 489 301,35	4 531 761,42	161 555,00	
322100	COMBUSTIBLES CARBURANTS ET LU	373 610,93					131 113,08	242 497,85	
322110	COMBUSTIBLES CARBURANTS ET LU	4 901 021,41				3 685 253,38	2 467 844,30	6 118 430,49	
322130	COMBUSTIBLES,CARBURANTS ET LU	3 287 405,34				8 762 678,46	7 965 755,95	4 084 327,85	
3221	CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	8 562 037,68				12 447 931,84	10 564 713,33	10 445 256,19	
322200	PRODUITS D'ENTRETIEN DDD	420 472,15				1 482 664,80	1 407 213,99	495 922,96	
322210	PRODUITS D'ENTRETIEN DR	733 930,04				1 190 582,05	1 108 878,01	815 634,08	
322220	PRODUITS D'ENTRETIEN MGX	4 922,09				695 636,07	699 417,21	1 140,95	
322230	PRODUITS D'ENTRETIEN, DL	46 421,41				207 109,04	154 771,45	98 759,00	
3222	PRODUITS D'ENTRETIEN	1 205 745,69				3 575 991,96	3 370 280,66	1 411 456,99	
322300	FOURNITURES D'ATELIER DDD	116 313,69				347 426,62	405 892,93	57 847,38	
322310	FOURNITURES D'ATELIER DR	42 404,32				307 112,00	309 880,76	39 635,56	
322330	FOURNITURES D'ATELIER, DL	500 976,30				1 999 989,40	1 846 930,56	654 035,14	
3223	FOURNITURES D'ATELIER	659 694,31				2 654 528,02	2 562 704,25	751 518,08	
322400	PETIT OUTILLAGE DDD	207 238,97				1 145 342,92	1 062 794,70	289 787,19	
322410	PETIT OUTILLAGE DR					46 250,00	46 250,00		
322430	PETIT OUTILLAGE, DL	8 613,70				4 800,00	4 800,00	8 613,70	
3224	PETIT OUTILLAGE	215 852,67				1 196 392,92	1 113 844,70	298 400,89	
322500	PIÈCES DE RECHANGES MATÉRIELS	3 159 998,28				3 100 909,01	3 606 685,24	2 654 222,05	
32250	PDR MAT. TRANSPORT	3 159 998,28				3 100 909,01	3 606 685,24	2 654 222,05	
322513	PIÈCES DE RECHANGE,MATÉRIEL D'E	133 172 893,97				63 351 507,68	60 309 064,70	136 215 336,95	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13 PAGE: 9

# Balance Générale

Compte	Intitulé	A/Nouveau		Mvts du Mois		Cumul à ce jour		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
32251	PDR MAT. EXPLOITATION	133 172 893,97				63 351 507,68	60 309 064,70	136 215 336,95	
322520	PIÈCES DE RECHANGES MATÉRIELS	12 038 481,18				6 374 089,89	2 559 627,16	15 852 943,91	
322521	PIÈCES DE RECHANGES MATÉRIELS	167 217 599,23				14 034 818,33	4 492 325,74	176 760 091,82	
32252	PDR MAT. NAVAL	179 256 080,41				20 408 908,22	7 051 952,90	192 613 035,73	
322530	PNEUMATIQUES	162 649,99				0,01	1 700,00	160 950,00	
322531	PNEUMATIQUES, DL	6 371 003,89				6 508 534,86	7 666 564,11	5 212 974,64	
32253	PNEUMATIQUES	6 533 653,88				6 508 534,87	7 668 264,11	5 373 924,64	
322600	FOURNITURES DE BUREAU	342 204,65				5 830 787,35	5 614 659,23	558 332,77	
3226	FOURNITURES DE BUREAU	342 204,65				5 830 787,35	5 614 659,23	558 332,77	
322700	FOURNITURES INFORMATIQUES	445 322,82				5 215 930,66	5 278 593,19	382 660,29	
3227	FOURNITURES MÉCANOGRAPHIQUES	445 322,82				5 215 930,66	5 278 593,19	382 660,29	
322900	MATIÈRES & FOURNITURES DIVERSE	2 192 041,44				8 106 703,61	7 672 934,41	2 625 810,64	
322901	MATIÈRES ET FOURNITURES DIVERS	3 676,00				3 531 920,79	3 375 435,79	160 161,00	
322902	MATIÈRES & FOURNITURES DIVERSE	100 538,64				477 991,50	543 164,92	35 365,22	
322903	MATIÈRES & FOURNITURES DIVERSE	60 362,54				4 063 105,90	4 059 988,47	63 479,97	
32290	DIVERSES FOURNITURES	2 356 618,62				16 179 721,80	15 651 523,59	2 884 816,83	
322910	HABILLEMENTS	202 929,34				13 724 920,00	13 732 351,78	195 497,56	
32291	HABILLEMENT	202 929,34				13 724 920,00	13 732 351,78	195 497,56	
322	FOURNITURES CONSOMMABLES	336 317 047,39				158 685 365,68	141 056 399,10	353 946 013,97	
32	AUTRES APPROVISIONNEMENTS	336 317 047,39				158 685 365,68	141 056 399,10	353 946 013,97	
382000	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION					4 489 301,35	4 489 301,35		
3820	ACHATS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTI					4 489 301,35	4 489 301,35		
382110	COMBUSTIBLES CARBURANTS ET LU					3 685 253,32	3 685 253,32		
382130	COMBUSTIBLES,CARBURANTS ET LU					8 762 678,46	8 762 678,46		
3821	ACHATS CARBURANTS ET LUBRIFIAN					12 447 931,78	12 447 931,78		
382200	PRODUITS D'ENTRETIEN DDD					1 482 664,80	1 482 664,80		
382210	PRODUITS D'ENTRETIEN DR					1 176 721,92	1 176 721,92		
382220	PRODUITS D'ENTRETIEN MGX					695 636,07	695 636,07		
382230	PRODUITS D'ENTRETIEN, DL					207 109,00	207 109,00		

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 10

## Balance Générale

Compto	Intitulé	A/No	uveau	Mvts o	lu Mois	Cumul à c	e jour	Solde	
Compte	mutule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3822	ACHATS PRODUITS D'ENTRETIEN					3 562 131,79	3 562 131,79		
882300	FOURNITURES D'ATELIER DDD					347 426,48	347 426,48		
382310	FOURNITURES D'ATELIER DR					376 404,00	376 404,00		
382330	FOURNITURES D'ATELIER, DL					1 999 989,40	1 999 989,40		
3823	ACHATS FOURNITURES D'ATELIER					2 723 819,88	2 723 819,88		
382400	PETIT OUTILLAGE DDD					1 145 342,92	1 145 342,92		
382410	PETIT OUTILLAGE DR					46 250,00	46 250,00		
382430	PETIT OUTILLAGE, DL					4 800,00	4 800,00		
3824	ACHATS PETIT OUTILLAGE					1 196 392,92	1 196 392,92		
382500	PIÈCES DE RECHANGES MATÉRIELS					3 070 909,01	3 070 909,01		
38250	ACHATS PDR MAT. TRANSPORT					3 070 909,01	3 070 909,01		
382513	PIÈCES DE RECHANGE,MATÉRIEL D'E					63 311 340,28	63 311 340,28		
38251	ACHATS PDR MAT.EXPLOITATION					63 311 340,28	63 311 340,28		
382520	PIÈCES DE RECHANGES MATÉRIELS					6 348 821,41	6 348 821,41		
382521	ACHAT PIECE DE RECHANGE MAT NA					13 965 267,62	13 965 267,62		
38252	ACHATS PDR MAT. NAVAL					20 314 089,03	20 314 089,03		
382531	PNEUMATIQUES, DL					6 508 534,86	6 508 534,86		
38253	ACHATS PDR PNEUMATIQUES					6 508 534,86	6 508 534,86		
382600	FOURNITURES DE BUREAU					5 830 787,35	5 830 787,35		
3826	ACHATS FOURNITURES DE BUREAU					5 830 787,35	5 830 787,35		
382700	FOURNITURES INFORMATIQUES					5 215 930,60	5 215 930,60		
3827	ACHATS FOURNITURES MÉCANOGRA					5 215 930,60	5 215 930,60		
382900	MATIÈRES & FOURNITURES DIVERSE					8 106 526,32	8 106 526,32		
382901	MATIÈRES ET FOURNITURES DIVERS					3 531 920,79	3 531 920,79		
382902	MATIÈRES & FOURNITURES DIVERSE					477 318,00	477 318,00		
382903	MATIÈRES & FOURNITURES DIVERSE					4 063 105,64	4 063 105,64		
88290	ACHATS DIVERSES FOURNITURES					16 178 870,75	16 178 870,75		
882910	HABILLEMENTS					13 724 920,00	13 724 920,00		
88291	ACHATS HABILLEMENT					13 724 920,00	13 724 920,00		

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13 PAGE: 11

## Balance Générale

Compto	Intitulé	A/Nouve	eau	Mvts du	ı Mois	Cumul à c	e jour	Solde	
Compte	mutule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
382	ACHATS AUTRES FOURNITURES					158 574 959,60	158 574 959,60		
38	ACHATS STOCKÉS					158 574 959,60	158 574 959,60		
392000	PERTE DE VALEUR SUR AUTRES APP		1 271 038,60			265,52			1 270 773,08
392	PERTES DE VALEUR SUR AUTRES AP		1 271 038,60			265,52			1 270 773,08
39	PERTES DE VALEUR SUR STOCKS ET		1 271 038,60			265,52			1 270 773,08
3	CLASSE 3 - COMPTES DE STOCKS ET	335 046 008,79				317 260 590,80	299 631 358,70	352 675 240,89	
401100	FOURNISSEURS DE STOCKS NATIONA		63 577 191,37			218 528 381,57	169 860 548,05		14 909 357,85
401110	FOURNISSEURS DE STOCKS ÉTRANG		2 331 728,49			68 211,12			2 263 517,37
401200	FOURNISSEURS DE SERVICES NATIO		49 514 705,86		85 490 820,86	395 254 264,55	469 228 310,81		123 488 752,12
401212	CRÉDITEURS DE FRAIS D'HONNORAIR		12 951 646,12			40 731 650,13	32 954 844,80		5 174 840,79
401213	CRÉDITEURS SÉMIN ET FORMATION		1 442 000,00			32 991 339,70	31 549 339,70		
401300	FOURNISSEURS D'ÉNERGIE		1 007 643,60			16 565 369,80	15 571 541,77		13 815,57
401310	FOURNISSEURS D'EAU		636 861,80			9 402 412,74	9 352 601,08		587 050,14
401	FOURNISSEURS DE STOCKS ET SERV		131 461 777,24		85 490 820,86	713 541 629,61	728 517 186,21		146 437 333,84
404100	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS		69 758 442,31			115 932 517,70	106 769 833,95		60 595 758,56
404110	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS					477 344,03	41 339 205,76		40 861 861,73
404300	RETENUE DE GARANTIE		272 375 591,59		15 264 898,67	59 269 785,17	32 553 656,88		245 659 463,30
404	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS		342 134 033,90		15 264 898,67	175 679 646,90	180 662 696,59		347 117 083,59
408100	FOURNISSEURS DE STOCKS NATIONA					2 625 443,70	2 625 443,70		
408200	FOURNISSEURS DE SERVICES, FACT		2 000 000,00			2 000 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00
408	FOURNISSEURS FACTURES NON PAR		2 000 000,00			4 625 443,70	4 625 443,70		2 000 000,00
409100	AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSE					1 548 713,36	1 456 242,36	92 471,00	
409200	AVANCES ET ACOMPTES, FOURNISSE					3 031 573,53	2 936 573,53	95 000,00	
409300	AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSE	266 256,43				9 168 856,73	9 435 113,16		
409400	AVANCES ET ACOMPTES, FOURNISSE	3 138 769,60				7 493 568,35	10 632 337,95		
409	FOURNISSEURS DÉBITEURS : AVANC	3 405 026,03				21 242 711,97	24 460 267,00	187 471,00	
40	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTA		472 190 785,11		100 755 719,53	915 089 432,18	938 265 593,50		495 366 946,43
411010	CLIENTS,ENTREPRISES NATIONALES	123 587 029,82			809 957,63	927 771 429,14	913 571 947,59	137 786 511,37	
411020	CLIENTS,ADMINISTRATIONS	9 518 232,23			2 854 599,56	72 566 773,34	73 132 763,89	8 952 241,68	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 12

## Balance Générale

Compto	Intitulé	A/Nouve	eau	Mvts du M	Mois	Cumul à	ce jour	Solde	
Compte	mittule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
411030	CLIENTS,ENTREPRISES PRIVÉES	546 663 957,42			518 316,18	5 343 656 508,01	5 445 409 990,82	444 910 474,61	
411900	CLIENTS CHÉQUES IMPAYÉS					8 126 505,13	8 126 505,13		
411	CLIENTS	679 769 219,47			4 182 873,37	6 352 121 215,62	6 440 241 207,43	591 649 227,66	
416010	CLIENTS DOUTEUX, ENTREPRISES NA	15 833 723,75		809 957,63		809 958,43	1 431 577,72	15 212 104,46	
416020	CLIENTS DOUTEUX, ADMINISTRATION	10 523 813,15		2 854 599,56		2 854 599,56		13 378 412,71	
416030	CLIENTS DOUTEUX, ENTREPRISES PR	92 098 597,95		518 316,18		518 316,18	8 278 967,54	84 337 946,59	
416	CLIENTS DOUTEUX	118 456 134,85		4 182 873,37		4 182 874,17	9 710 545,26	112 928 463,76	
418000	PRODUITS NON ENCORE FACTURÉS	3 539 187,45				18 109 286,59	3 539 187,45	18 109 286,59	
418	CLIENTS - PRODUITS NON ENCORE F	3 539 187,45				18 109 286,59	3 539 187,45	18 109 286,59	
419010	CLIENTS CRÉDITEURS ENTREPRISES		124 488,00			124 488,00	124 488,00		124 488,00
419030	CLIENTS CRÉDITEURS ENTREPRISES		2 659 292,15			2 659 292,15	2 965 326,22		2 965 326,22
419110	AVANCES REÇUES		200 000,00			200 000,00			
419	CLIENTS CRÉDITEURS - AVANCES RE		2 983 780,15			2 983 780,15	3 089 814,22		3 089 814,22
41	CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	798 780 761,62		4 182 873,37	4 182 873,37	6 377 397 156,53	6 456 580 754,36	719 597 163,79	
421000	RÉMUNÉRATIONS DUES		118 743 884,55			1 712 330 887,27	1 601 584 776,29		7 997 773,57
421011	PRÉSALAIRES APPRENTIS		132 646,15			3 812 421,08	4 102 390,33		422 615,40
421800	AUTRES DETTES DUES AUX PERSON		17 496 176,76			54 752 467,03	51 422 445,60		14 166 155,33
421	PERSONNEL, RÉMUNÉRATIONS DUES		136 372 707,46			1 770 895 775,38	1 657 109 612,22		22 586 544,30
422200	COTISATIONS AUX ŒUVRES SOCIALE		993 467,34			78 695 184,06	77 701 716,72		
422310	RETENUE PRET SOCIAL		2 016 500,00			33 231 933,33	31 268 933,33		53 500,00
422311	RETENUE ACHATS COOPERATIVE					3 113 038,78	3 166 010,61		52 971,83
422312	RETENUE FRAIS MEDICAUX					2 138,46	2 138,46		
422313	RETENUE ELECTRO/MOTOS		10 835 419,89			104 339 743,40	93 681 750,49		177 426,98
422400	AVANCES AUX ŒUVRES SOCIALES					48 000 000,00	47 876 311,25	123 688,75	
422410	RÈGLEMENT P/C OS LOG SOCIAL					13 320 647,62	13 320 647,62		
422420	RÈGLEMENT P/C OS CHOMAGE					13 320 647,62	13 320 647,62		
422900	AUTRES DÉTENTIONS POUR COMPTE					4 754 703,34	4 754 703,34		
422	FONDS DES OUVRES SOCIALES		13 845 387,23			298 778 036,61	285 092 859,44		160 210,06
423000	PARTICIPATION DES SALARIÉS AU RÉ					278 530 986,86	278 530 986,86		

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13 PAGE: 13

## Balance Générale

Compte	Intitulé	A/Nouve	eau	Mvts o	lu Mois	Cumul à	ce jour	Solde	
Comple	mutule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
423010	INTERESSEMENT DES TRAVAILLEURS					365 000 000,00	365 000 000,00		
423100	RELIQUAT SUR BÉNÉFICES A DISTRIB		604 392,23				77 311,58		681 703,81
423	PARTICIPATION DES SALARIÉS AU RÉ		604 392,23			643 530 986,86	643 608 298,44		681 703,81
425200	AVANCES SUR FRAIS DE MISSIONS	10 000,00				60 000,00	70 000,00		
425300	AVANCES ET ACOMPTES ACCORDÉS	18 378 500,00				55 670 000,00	71 950 150,65	2 098 349,35	
425	PERSONNEL, AVANCES ET ACOMPTE	18 388 500,00				55 730 000,00	72 020 150,65	2 098 349,35	
428631	PERSONNEL CHARGES A PAYER, CON		89 755 236,32			89 755 236,32	95 163 899,93		95 163 899,93
428635	PERSONNEL CHARGES A PAYER, CNA		23 336 361,44			23 336 361,44	24 742 613,98		24 742 613,98
428800	CRÉDITEURS DE FRAIS DE MISSION		346 350,00			346 350,00	90 850,00		90 850,00
428	PERSONNEL, CHARGES À PAYER ET P		113 437 947,76			113 437 947,76	119 997 363,91		119 997 363,91
42	PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉ		245 871 934,68			2 882 372 746,61	2 777 828 284,66		141 327 472,73
431000	SÉCURITÉ SOCIALE PERSONNEL SÉD		28 026 200,38			237 235 637,59	240 062 647,10		30 853 209,89
431200	SÉCURITÉ SOCIAL, PERSONNEL OCC		973 668,02			973 668,02			
431300	COTISATIONS, AUTRES CAISSES (MG		774 507,91			10 201 052,40	11 575 431,80		2 148 887,31
431510	REMBOURST FRAIS MÉDIC ET INDEM					917 374,55	917 374,55		
431800	CNAS PERSONNEL SÉDENTAIRE		80 964 581,25			685 464 064,17	693 514 307,66		89 014 824,74
431811	CNAS PERSONNEL OCCASIONNEL (C		2 812 808,83			2 812 808,83			
431	SÉCURITÉ SOCIALE		113 551 766,39			937 604 605,56	946 069 761,11		122 016 921,94
43	ORGANISMES SOCIAUX ET COMPTES		113 551 766,39			937 604 605,56	946 069 761,11		122 016 921,94
442200	IRG SUR SALAIRE		39 951 359,90			534 138 620,00	538 777 713,00		44 590 452,90
442220	IRG SUR JETONS DE PRESENCE		39 705,89			283 235,00	259 411,82		15 882,71
442240	IRG SUR TANTIEMES					1 155 000,00	1 155 000,00		
442280	AUTRE RETENUE IRG		17 013 210,49			56 863 197,11	57 503 226,63		17 653 240,01
442	ETAT, IMPÔTS ET TAXES RECOUVRAB		57 004 276,28			592 440 052,11	597 695 351,45		62 259 575,62
444100	ACOMPTES PRVOSIONNEL IBS	228 362 949,34					228 362 949,34		
444300	IMPOT SUR LES BÉNEFICES IBS		129 830 528,37			129 830 528,37			
444400	TROP VERSÉ SUR LIQUIDATION IBS					98 532 420,97	98 532 420,97		
444900	AUTRES AVANCES SUR IMPOTS (DAT,	15 792 500,00				1 530 000,00	15 792 500,00	1 530 000,00	
444	ETAT, IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	114 324 920,97				229 892 949,34	342 687 870,31	1 530 000,00	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 14

## Balance Générale

Compto	Intitulé -	A/Nouve	eau	Mvts du I	Mois	Cumul à	ce jour	Solde	
Compte	militule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
445600	TVA DÉDUCTIBLE SUR INVESTISSEME	8 595 294,51				59 244 202,71	67 839 497,22		
445610	TVA DÉDUCTIBLE SUR MATIÈRES ET F	137 862,83				28 983 849,43	29 121 448,47	263,79	
445620	TVA DÉDUCTIBLE SUR PRESTATIONS	11 585 013,81		16 087 047,66		122 505 460,34	114 699 547,32	19 390 926,83	
445700	TVA COLLECTEE SUR PRESTATIONS D		121 637 957,62			1 011 053 481,38	997 630 454,07		108 214 930,31
445790	TVA À PAYER EXIGIBLE SUR GN° 50		71 103 198,88			798 950 557,38	795 081 474,84		67 234 116,34
445	ETAT, TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAI		172 422 985,35	16 087 047,66		2 020 737 551,24	2 004 372 421,92		156 057 856,03
447100	TAXES SUR L'ACTIVITÉ PROFESSIONN		20 433 883,79			108 519 886,00	105 335 697,52		17 249 695,31
447500	REDEVANCES DUES SUR OCCUPATIO		11 837 746,74			22 731 418,20	21 926 201,09		11 032 529,63
447800	AUTRES IMPOTS D'EXPLOITATION DU		1 400 854,50			1 420 383,00	369 530,23		350 001,73
447	AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEME		33 672 485,03			132 671 687,20	127 631 428,84		28 632 226,67
448300	TAXE DE FORMATION					5 965 669,00	5 965 669,00		
448400	TAXE D'APPRENTISSAGE					15 834 214,00	15 834 214,00		
448	ETAT, CHARGES À PAYER ET PRODUIT					21 799 883,00	21 799 883,00		
44	ETAT, COLLECTIVITÉS PUBLIQUES, OR		148 774 825,69	16 087 047,66		2 997 542 122,89	3 094 186 955,52		245 419 658,32
451000	ACCOMPTES PROVISIONNELS					192 968 458,70	76 120 983,16	116 847 475,54	
451300	PRÉCOMPTE IBS					98 532 420,97	98 532 420,97		
451500	IMPOT IBS CENTRALISÉ				81 859 970,00		81 859 970,00		81 859 970,00
451	OPÉRATIONS GROUPE				81 859 970,00	291 500 879,67	256 513 374,13	34 987 505,54	
455000	GROUPE SERPORT		298 328 109,49			23 193 850,95			275 134 258,54
455	ASSOCIÉS - COMPTES COURANTS		298 328 109,49			23 193 850,95			275 134 258,54
457100	DIVIDENDES À PAYER					250 000 000,00	500 000 000,00		250 000 000,00
457200	TANTIÈMES À PAYER					7 700 000,00	7 700 000,00		
457	ASSOCIÉS, DIVIDENDES À PAYER					257 700 000,00	507 700 000,00		250 000 000,00
45	GROUPE ET ASSOCIÉS		298 328 109,49		81 859 970,00	572 394 730,62	764 213 374,13		490 146 753,00
462100	CRÉANCES SUR CESSION D'IMMOBILI					11 694 407,00	11 694 407,00		
462	CRÉANCES SUR CESSIONS D'IMMOBI					11 694 407,00	11 694 407,00		
467100	JETONS DE PRÉSENCE					1 380 000,00	1 380 000,00		
467200	FRAIS DE CONSEIL ET ASSEMBLÉES					90 000,00	90 000,00		
467330	AUTRES CRÉDITEURS DIVERS		61 500,00			854 100,00	921 100,00		128 500,00

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 15

## Balance Générale

Compte	Intitulé	A/Nouve	eau	Mvts du	Mois	Cumul à	ce jour	Solde	е
Comple	mittale	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
467400	EPAL (CREANCE)	529 740,00						529 740,00	
467409	EGPP ( CREANCES )	203 948,56					112 238,10	91 710,46	
467410	CREANCES/REHABILITATION.P.P SON	1 960 269,15						1 960 269,15	
467560	BMT (DETTES)		8 746 690,40			51 701 234,04	47 792 946,79		4 838 403,15
467600	EGPP ( DETTES )		88 832,34			1 101 362,61	1 201 892,49		189 362,22
467748	DETTE (TVA)/CONTRAT REHABILITATI		103 702 889,61						103 702 889,61
467800	DEBOURS		240 848,40			240 848,40			
467	AUTRES COMPTES DÉBITEURS OU C		110 146 803,04			55 367 545,05	51 498 177,38		106 277 435,37
468600	DIVERSES CHARGES À PAYER		15 000 000,00			15 000 000,00	21 860 200,00		21 860 200,00
468700	DIVERS PRODUITS À RECEVOIR	54 878 678,47					54 878 678,47		
468	DIVERS CHARGES À PAYER ET PROD	39 878 678,47				15 000 000,00	76 738 878,47		21 860 200,00
46	DÉBITEURS DIVERS ET CRÉDITEURS		70 268 124,57			82 061 952,05	139 931 462,85		128 137 635,37
481000	PROVISIONS, PASSIFS COURANTS		40 377 087,20			14 202 737,20			26 174 350,00
481	PROVISIONS - PASSIFS COURANTS		40 377 087,20			14 202 737,20			26 174 350,00
486200	SERVICES CONSTATÉS D'AVANCE	1 945 781,52				378 000,00	1 945 781,52	378 000,00	
486	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 945 781,52				378 000,00	1 945 781,52	378 000,00	
48	CHARGES OU PRODUITS CONSTATÉS		38 431 305,68			14 580 737,20	1 945 781,52		25 796 350,00
491100	PERTE DE VALEUR SUR COMPTES CLI		15 833 723,75		809 957,63	1 431 577,72	809 958,43		15 212 104,46
491110	PERTE DE VALEUR SUR COMPTES CLI		10 523 813,15		2 854 599,56		2 854 599,56		13 378 412,71
491120	PERTE DE VALEUR SUR COMPTES CLI		92 098 597,95		518 316,18	8 278 967,54	518 316,18		84 337 946,59
491	PERTES DE VALEUR SUR COMPTES D		118 456 134,85		4 182 873,37	9 710 545,26	4 182 874,17		112 928 463,76
49	PERTES DE VALEUR SUR COMPTES D		118 456 134,85		4 182 873,37	9 710 545,26	4 182 874,17		112 928 463,76
4	CLASSE 4 - COMPTES DE TIERS		707 092 224,84	20 269 921,03	190 981 436,27	14 788 754 028,90	15 123 204 841,82		1 041 543 037,76
511200	CHÈQUES À ENCAISSER	209 888 267,82				6 531 948 092,25	6 448 628 687,02	293 207 673,05	
511300	EFFETS À L'ENCAISSEMENT	31 973 534,36				74 772 981,44	106 746 515,80		
511	VALEURS À L'ENCAISSEMENT	241 861 802,18				6 606 721 073,69	6 555 375 202,82	293 207 673,05	
512000	CPA 302	366 260 157,88				8 079 342 113,69	8 110 070 808,14	335 531 463,43	
512010	CPA HAMADITES	9 157 850,43				315 000 000,00	307 105 851,61	17 051 998,82	
512030	BDL	1 753 760,18					1 063 287,89	690 472,29	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13 PAGE: 16

## Balance Générale

Compto	Intitulé -	A/Nouve	au	Mvts	du Mois	Cumul à	ce jour	Solde	
Compte	mutule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
512050	BNA	440 548,11				126 900 000,00	127 086 245,95	254 302,16	
512060	CPA DEVISES	1 564 373,72					66 258,94	1 498 114,78	
512070	BEA	264 609,75					595,00	264 014,75	
512080	CPA SECURISATION	42 754,56					3 183,25	39 571,31	
512090	CPA REHABILITATION	20 784,66					2 677,50	18 107,16	
512	BANQUES COMPTES COURANTS	379 504 839,29				8 521 242 113,69	8 545 398 908,28	355 348 044,70	
515000	TRÉSOR PUBLIC	10 071 351,57				42 300 000,00	52 000 000,00	371 351,57	
515100	CCP	268 197,06					1 180,00	267 017,06	
515	TRÉSOR PUBLIC ET ÉTABLISSEMENTS	10 339 548,63				42 300 000,00	52 001 180,00	638 368,63	
518000	INTÉRETS COURUS À PAYER		30 396 210,36			30 396 210,36	32 237 836,05		32 237 836,05
518800	INTERETS COURUS À RECEVOIR					51 197 945,19		51 197 945,19	
518	INTÉRÊTS COURUS		30 396 210,36			81 594 155,55	32 237 836,05	18 960 109,14	
51	BANQUE, ÉTABLISSEMENTS FINANCIE	601 309 979,74				15 251 857 342,93	15 185 013 127,15	668 154 195,52	
530100	CAISSE					6 870 000,00	6 870 000,00		
53	CAISSE					6 870 000,00	6 870 000,00		
541000	RÉGIES D'AVANCES					180 000,00	180 000,00		
541	RÉGIES D'AVANCES					180 000,00	180 000,00		
542000	ACCRÉDITIFS	1 533 908,62						1 533 908,62	
542	ACCRÉDITIFS	1 533 908,62						1 533 908,62	
54	RÉGIES D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS	1 533 908,62				180 000,00	180 000,00	1 533 908,62	
581000	VIREMENTS DE FONDS TRÉSORERIE					500 781 340,61	500 781 340,61		
581900	VIREMENT DE FONDS DAT					800 000 000,00	800 000 000,00		
581	VIREMENTS DE FONDS					1 300 781 340,61	1 300 781 340,61		
58	VIREMENTS INTERNES					1 300 781 340,61	1 300 781 340,61		
5	CLASSE 5 - COMPTES FINANCIERS	602 843 888,36				16 559 688 683,54	16 492 844 467,76	669 688 104,14	
602000	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION					4 549 261,35		4 549 261,35	
6020	COMSOMMATION MAT. CONSTRUCTIO					4 549 261,35		4 549 261,35	
602100	COMBUSTIBLES CARBURANTS ET LU					131 113,08		131 113,08	
602110	COMBUSTIBLES CARBURANTS ET LU					2 467 844,30		2 467 844,30	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 17

## Balance Générale

Compto	Intitulé	A/No	uveau	Mvts o	du Mois	Cumul à ce	e jour	Solde	!
Compte	mittule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
02130	COMBUSTIBLES,CARBURANTS ET LU					7 965 755,90		7 965 755,90	
021	CONSOMMATION CARB. ET LUBRIFIAN					10 564 713,28		10 564 713,28	
02200	PRODUITS D'ENTRETIEN DDD					1 406 981,18		1 406 981,18	
02210	PRODUITS D'ENTRETIEN DR					1 108 878,01	13 860,00	1 095 018,01	
02220	PRODUITS D'ENTRETIEN MGX					699 417,19		699 417,19	
02230	PRODUITS D'ENTRETIEN, DL					154 771,45		154 771,45	
022	CONSOMMATION PRODUITS D'ENTRE					3 370 047,83	13 860,00	3 356 187,83	
02300	FOURNITURES D'ATELIER DDD					405 892,93		405 892,93	
602310	FOURNITURES D'ATELIER DR					240 372,82	108,00	240 264,82	
02330	FOURNITURES D'ATELIER, DL					1 846 930,56		1 846 930,56	
023	CONSOMMATION FOURNITURES D'AT					2 493 196,31	108,00	2 493 088,31	
02400	PETIT OUTILLAGE DDD					1 062 706,11		1 062 706,11	
02410	PETIT OUTILLAGE DR					46 250,00		46 250,00	
02430	PETIT OUTILLAGE, DL					4 800,00		4 800,00	
024	CONSOMMATION PETIT OUTILLAGE					1 113 756,11		1 113 756,11	
02500	PIÈCES DE RECHANGES MATÉRIELS					3 606 685,12	30 000,00	3 576 685,12	
0250	CONSOMMATION PDR MAT. TRANSPO					3 606 685,12	30 000,00	3 576 685,12	
02513	PIÈCES DE RECHANGE,MATÉRIEL D'E					60 308 258,83	159 985,20	60 148 273,63	
0251	CONSOMMATION PDR MAT.EXPLOITAT					60 308 258,83	159 985,20	60 148 273,63	
02520	PIÈCES DE RECHANGES MATÉRIELS					2 556 450,46	27 808,48	2 528 641,98	
02521	PIÈCES DE RECHANGES MATÉRIELS					4 492 325,74	68 990,75	4 423 334,99	
0252	CONSOMMATION PDR MAT.NAVAL					7 048 776,20	96 799,23	6 951 976,97	
02530	PNEUMATIQUES DDD					1 700,00		1 700,00	
02531	PNEUMATIQUES, DL					7 665 951,54		7 665 951,54	
0253	CONSOMMATION PNEUMATIQUES					7 667 651,54		7 667 651,54	
02600	FOURNITURES DE BUREAU					5 614 655,68		5 614 655,68	
026	CONSOMMATION FOURNITURES DE B					5 614 655,68		5 614 655,68	
02700	FOURNITURES INFORMATIQUES					5 278 593,19		5 278 593,19	
027	CONSOMMATION FOURNITURES MÉC					5 278 593,19		5 278 593,19	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 18

## Balance Générale

Compte	Intitulé	A/Nou	ıveau	Mvts du	Mois	Cumul à ce	e jour	Solde	
Comple	militale	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
02900	MATIÈRES & FOURNITURES DIVERSE					7 672 934,41		7 672 934,41	
02901	MATIÈRES ET FOURNITURES DIVERS					3 375 435,79		3 375 435,79	
02902	MATIÈRES & FOURNITURES DIVERSE					543 164,92	673,46	542 491,46	
02903	MATIÈRES & FOURNITURES DIVERSE					4 059 988,47		4 059 988,47	
0290	CONSOMMATION FOURNITURES DIVE					15 651 523,59	673,46	15 650 850,13	
02910	HABILLEMENTS					13 732 351,73		13 732 351,73	
0291	CONSOMMATION HABILLEMENT					13 732 351,73		13 732 351,73	
02	AUTRES APPROVISIONNEMENTS					140 999 470,76	301 425,89	140 698 044,87	
07000	ELÉCTRICITÉ ET GAZ					14 349 399,50	346 891,09	14 002 508,41	
07100	EAU					8 651 456,61		8 651 456,61	
07110	ACHATS GAS-OIL					46 892 829,85		46 892 829,85	
07	ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES					69 893 685,96	346 891,09	69 546 794,87	
0	ACHATS CONSOMMÉS					210 893 156,72	648 316,98	210 244 839,74	
11000	SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE					26 087 590,00		26 087 590,00	
11	SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE					26 087 590,00		26 087 590,00	
14000	CHARGES LOCATIVES ET CHARGES D					67 000,00		67 000,00	
14100	FRETS ET TRANSPORTS					2 857 850,00		2 857 850,00	
14	CHARGES LOCATIVES ET CHARGES D					2 924 850,00		2 924 850,00	
15130	ENTRTIEN, RÉPARATION DES BATIME					26 697 587,92		26 697 587,92	
15131	ENTRTIEN, RÉPARATION DES OUVRA					8 412 899,09		8 412 899,09	
15132	ENTRETIEN, RÉPARATION DES RÉSEA					671 889,48		671 889,48	
15151	ENTRETIEN, ET RÉPARATION DES INS					5 064 100,00		5 064 100,00	
15152	ENTRETIEN, ET RÉPARATION DU MAT					5 495 616,60		5 495 616,60	
15180	ENTRETIEN RÉPARATION VÉHICULES					681 736,67		681 736,67	
15181	ENTRETIEN, ET RÉPARATION DU MAT			84 668 671,87		219 913 278,87	1 596 569,26	218 316 709,61	
15182	ENTRETIEN, ET RÉPARATION DES ÉQ					693 816,36		693 816,36	
15800	ENTRETIEN,RÉPARATION AGENCEME					4 457 700,00		4 457 700,00	
15900	AUTRES ENTRETIENS, ET RÉPARATIO					996 727,00		996 727,00	
15	ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET MAINT			84 668 671,87		273 085 351,99	1 596 569,26	271 488 782,73	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 19

## Balance Générale

Compto	Intitulé	A/Not	uveau	Mvts du	Mois	Cumul à ce	e jour	Solde	
Compte	mittule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
616000	ASSURANCES INCENDIES					7 543 711,28		7 543 711,28	
616100	ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVIL					39 148 009,20		39 148 009,20	
616200	ASSURANCES MATÉRIELS ROULANTS					6 810 683,67		6 810 683,67	
616300	ASSURANCES ENGINS FLOTTANTS					14 015 249,38		14 015 249,38	
616500	ASSURANCES MATÉRIELS TRANSPOR					221 622,68		221 622,68	
616600	ASSURANCES VOYAGES					624 964,19		624 964,19	
616900	ASSURANCES DIVERSES ET CALAMIT					4 873 240,46		4 873 240,46	
616	PRIMES D'ASSURANCES					73 237 480,86		73 237 480,86	
618400	FRAIS DE TIRAGES,ET IMPRESSIONS					157 500,00		157 500,00	
618800	AUTRES DOCUMENTATIONS ET ABON					929 789,00		929 789,00	
618	DOCUMENTATION ET DIVERS					1 087 289,00		1 087 289,00	
61	SERVICES EXTÉRIEURS			84 668 671,87		376 422 561,85	1 596 569,26	374 825 992,59	
622100	HONORAIRES					31 399 513,08		31 399 513,08	
622200	STAGES ET FORMATION					36 804 722,83		36 804 722,83	
622300	REDEVANCES					9 743 680,00		9 743 680,00	
622310	REDEVANCES SUR CONCESSION TIXT					6 960 200,00		6 960 200,00	
622400	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX					625 053,26		625 053,26	
622	RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRES					85 533 169,17		85 533 169,17	
623000	ANNONCES ET INSERTIONS					782 975,00		782 975,00	
623100	PUBLICITÉ LÉGALE					90 642,00		90 642,00	
623200	FOIRES ET EXPOSITIONS					1 126 612,67		1 126 612,67	
623300	SPONSORING					9 030 000,00	2 500 000,00	6 530 000,00	
623400	REVUES ET IMPRIMÉS PUBLICITAIRES					25 000,00		25 000,00	
623500	CADEAUX					4 192 793,41	20 000,00	4 172 793,41	
623	PUBLICITÉ, PUBLICATION, RELATIONS					15 248 023,08	2 520 000,00	12 728 023,08	
625000	VOYAGES ET DÉPLACEMENTS					5 073 280,61		5 073 280,61	
625100	MISSIONS					3 583 442,00		3 583 442,00	
625200	RÉCEPTIONS					1 141 225,87		1 141 225,87	
625800	RÉCEPTIONS - AUTRES FRAIS					2 040 095,53	2 550,00	2 037 545,53	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 20

## Balance Générale

Compte	Intitulé	A/No	uveau	Mvts o	du Mois	Cumul à ce	e jour	Solde	
Comple	mittule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
325	DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCE					11 838 044,01	2 550,00	11 835 494,01	
26100	TÉLÉPHONE, FAX					1 825 982,26	630,00	1 825 352,26	
326200	INTERNET					8 123 397,52	30 000,00	8 093 397,52	
26400	TIMBRES POSTAUX					2 500,00		2 500,00	
26800	AUTRES FRAIS DE POSTE ET TÉLÉCO					16 422,50		16 422,50	
26	FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUN					9 968 302,28	30 630,00	9 937 672,28	
27100	FRAIS DE CHÈQUES,VIREMENTS ET E					1 098 314,39	800,00	1 097 514,39	
27200	COMMISSIONS SUR OUVERTURE DE					2 331 019,62		2 331 019,62	
327	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS					3 429 334,01	800,00	3 428 534,01	
28400	FRAIS DE CONSEIL ET ASSEMBLÉES					790 243,77		790 243,77	
28800	AUTRES FRAIS DIVERS					6 027 984,01		6 027 984,01	
28	COTISATIONS ET DIVERS					6 818 227,78		6 818 227,78	
2	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS					132 835 100,33	2 553 980,00	130 281 120,33	
31000	TRAITEMENT ET SALAIRE PERSONNE					543 081 448,07	93 577,25	542 987 870,82	
31010	TRAITEMENT ET SALAIRE INSCRITS M					59 108 427,61		59 108 427,61	
31020	TRAITEMENT ET SALAIRE PERSONNE					26 811 875,80		26 811 875,80	
310	TRAITEMENTS ET SALAIRES					629 001 751,48	93 577,25	628 908 174,23	
31100	HEURES SUPPLÉMENTAIRES PERSON					94 379 290,91		94 379 290,91	
31110	HEURES SUPPLÉMENTAIRES INSCRIT					23 963 004,66		23 963 004,66	
31120	HEURES SUPPLÉMENTAIRES PERSON					6 843 261,17		6 843 261,17	
311	HEURES SUPPLEMENTAIRES					125 185 556,74		125 185 556,74	
31200	PRIMES PERSONNEL PERMANANT					324 274 358,03		324 274 358,03	
31210	PRIMES INSCRITS MARITIMES					27 711 818,94		27 711 818,94	
31220	PRIMES PERSONNEL OCCASIONNEL					14 048 910,16	12 210,01	14 036 700,15	
312	PRIMES					366 035 087,13	12 210,01	366 022 877,12	
31300	CONGÉ PAYÉ PERSONNEL PERMANA					149 191 442,91		149 191 442,91	
31310	CONGÉ PAYÉ INSCRITS MARITIMES					17 556 774,44		17 556 774,44	
31320	CONGÉ PAYÉ PERSONNEL OCCASION					4 858 352,22		4 858 352,22	
31390	BONIFICATION FILS DE CHAHID					18 900,00		18 900,00	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 21

## Balance Générale

Compte	Intitulé	A/No	uveau	Mvts c	lu Mois	Cumul à co	e jour	Solde	
Comple	mittule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6313	CONGES PAYES					171 625 469,57		171 625 469,57	
631400	INDEMNITÉS PERSONNEL PERMANAN					908 363 198,48	11 880,00	908 351 318,48	
631410	INDEMNITÉS INSCRITS MARITIMES					109 126 463,42		109 126 463,42	
631420	INDEMNITÉS PERSONNEL OCCASION					33 222 184,06		33 222 184,06	
631490	AUTRES PRESTATIONS DIRECTES					56 559 550,00	5 000,00	56 554 550,00	
6314	INDEMNITES					1 107 271 395,96	16 880,00	1 107 254 515,96	
631500	GRATIFICATIONS					171 105 365,17		171 105 365,17	
631600	PRÉSALAIRES					4 102 390,33		4 102 390,33	
631	RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL					2 574 327 016,38	122 667,26	2 574 204 349,12	
635000	COTISATIONS SOCIALES CNAS PERS					575 791 444,54	23 394,31	575 768 050,23	
635010	COTISATIONS SOCIALES CNAS INSCR					67 247 545,97		67 247 545,97	
635020	COTISATIONS SOCIALES CNAS PERS					24 399 642,04		24 399 642,04	
635	COTISATIONS AUX ORGANISMES SOC					667 438 632,55	23 394,31	667 415 238,24	
637000	CONTRIBUTION DE L'ENTREPRISE AU					77 702 266,72	3 313,72	77 698 953,00	
637080	PÉCULE DE RETRAITE					9 678 424,21		9 678 424,21	
637081	PÉCULE DE DÉCÉS					19 130 721,75		19 130 721,75	
637	AUTRES CHARGES SOCIALES					106 511 412,68	3 313,72	106 508 098,96	
63	CHARGES DE PERSONNEL					3 348 277 061,61	149 375,29	3 348 127 686,32	
641400	TAXES SUR L'APPRENTISSAGE					23 734 214,00		23 734 214,00	
641	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASS					23 734 214,00		23 734 214,00	
642000	TAXE SUR L'ACTIVITÉ PROFESSIONNE					105 335 697,52		105 335 697,52	
642	IMPÔTS ET TAXES NON RÉCUPÉRABL					105 335 697,52		105 335 697,52	
645300	DROITS DE TIMBRES					20 650,00		20 650,00	
645500	TAXES AU PROFIT DOMAINE					21 926 201,09		21 926 201,09	
645700	VIGNETTE AUTO					839 000,00		839 000,00	
645800	TAXES SUR ACHATS VÉHICULES NEU					350 000,00		350 000,00	
645900	DIVERSES TAXES					15 821 332,39		15 821 332,39	
645	AUTRES IMPÔTS ET TAXES (HORS IMP					38 957 183,48		38 957 183,48	
64	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASS					168 027 095,00		168 027 095,00	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 22

## Balance Générale

Compte Intitulé		A/No	uveau	Mvts du	Mois	Cumul à c	e jour	Solde	
Comple	mutule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
653000	JETONS DE PRÉSENCE					1 623 529,52		1 623 529,52	
653	JETONS DE PRÉSENCE					1 623 529,52		1 623 529,52	
656100	AMENDES ET PÉNALITÉS					151 000,00		151 000,00	
656300	DONS ET LIBÉRALITÉS					9 993 392,11		9 993 392,11	
656	AMENDES ET PÉNALITÉS, SUBVENTIO					10 144 392,11		10 144 392,11	
658100	AUTRES CHARGES DE GESTION COU					2 748 934,95		2 748 934,95	
658	AUTRES CHARGES DE GESTION COU					2 748 934,95		2 748 934,95	
65	AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLE					14 516 856,58		14 516 856,58	
661000	INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS BANCAIRE					197 657 671,14		197 657 671,14	
661	CHARGES D'INTÉRÊTS					197 657 671,14		197 657 671,14	
666000	PERTES DE CHANGES					66 258,94		66 258,94	
666	PERTES DE CHANGE					66 258,94		66 258,94	
66	CHARGES FINANCIÈRES					197 723 930,08		197 723 930,08	
681014	DOT AUX AMMORTISSEMENTS LOGICI			8 474 584,27		8 474 584,27		8 474 584,27	
681113	DOT AUX AMORTISSEMENTS DES CO			410 965 610,55		412 945 874,14		412 945 874,14	
681115	DOT AUX AMORTISSE DES INSTALLATI			277 224 218,75		277 270 885,39		277 270 885,39	
681118	DOT AUX AMORTISSEMENTS DES AUT			221 005 464,17		221 008 484,08		221 008 484,08	
681200	DOTATIONS AUX PROVISIONS ACTIFS			98 357 173,89		98 357 173,89		98 357 173,89	
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS,			1 016 027 051,63		1 018 057 001,77		1 018 057 001,77	
685200	PERTES DE VALEURS ACTIFS COURA			4 182 873,37		4 182 873,37		4 182 873,37	
685	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS,			4 182 873,37		4 182 873,37		4 182 873,37	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS,			1 020 209 925,00		1 022 239 875,14		1 022 239 875,14	
692000	IMPOSITION DIFFÉRÉE ACTIF				25 572 865,21	46 481 312,73	65 130 396,19		18 649 083,46
692	IMPOSITION DIFFÉRÉE ACTIF				25 572 865,21	46 481 312,73	65 130 396,19		18 649 083,46
693000	IMPOSITION DIFFÉRÉE PASSIF						4 494 830,14		4 494 830,14
693	IMPOSITION DIFFÉRÉE PASSIF						4 494 830,14		4 494 830,14
697000	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES DES SOCI			81 859 970,00		81 859 970,00		81 859 970,00	
697	IBS CONSOLIDATION FISCALE			81 859 970,00		81 859 970,00		81 859 970,00	
69	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET ASSI			81 859 970,00	25 572 865,21	128 341 282,73	69 625 226,33	58 716 056,40	

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13 PAGE: 23

## Balance Générale

Compto	Intitulé -	A/Nouveau		Mvts du	Mois	Cumul à ce jour		Solde	
Compte	minue	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6	CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES			1 186 738 566,87	25 572 865,21	5 599 276 920,04	74 573 467,86	5 524 703 452,18	
700100	VENTE EN L'ETAT DE MATIÈRES ET FO						136 000,00		136 000,00
700	VENTES DE MARCHANDISES						136 000,00		136 000,00
706107	ENLÉVEMENTS DES DÉCHETS						3 636 000,00		3 636 000,00
706111	DROITS D'ACCÈS ENGINS DES TIERS						1 573 000,00		1 573 000,00
706112	EMPOTAGE DÉPOTAGE						2 541 600,00		2 541 600,00
706202	POIDS PUBLICS					138 416,94	90 387 908,61		90 249 491,67
706204	TAXES D'USAGE DES VOIES FERRÉES						446 336,32		446 336,32
706290	PRODUITS DES INSTALLATIONS DIVE					157 719,15	16 323 183,43		16 165 464,28
706291	SALUBRITÉ PUBLIQUE ET LUTTE CON						49 772 278,00		49 772 278,00
706292	FOURNITURE ENERGIE P/CONTENEU						3 357 964,60		3 357 964,60
706293	DESINFECTION DES NAVIRES					45 000,00	120 000,00		75 000,00
706301	PILOTAGE					30 224,76	489 402 118,97		489 371 894,21
706302	LAMANAGE						276 582 550,24		276 582 550,24
706303	DÉFENSE D'ACCOSTAGE					23 454,02	66 198 795,98		66 175 341,96
706304	FOURNITURE D'EAU AU NAVIRE					43 342,17	9 331 772,48		9 288 430,31
706307	REMORQUAGE					9 861 853,44	1 085 794 451,03		1 075 932 597,59
706309	AUTRES SERVICES PORTUAIRES					179 500,00	14 955 000,00		14 775 500,00
706401	DÉBARQUEMENTS					2 965 607,10	1 226 306 361,43		1 223 340 754,33
706402	EMBARQUEMENTS					1 563 500,00	91 502 270,00		89 938 770,00
706403	EXTRAS FRAIS					4 579 059,12	181 908 518,98		177 329 459,86
706410	CHARIOTS ÉLÉVATEURS AFFECTES A					218 400,00	200 227 425,57		200 009 025,57
706413	GRUES PORTUAIRES					196 000,00	59 417 358,06		59 221 358,06
706415	RELEVAGE					474 750,00	86 836 500,00		86 361 750,00
706416	BACHAGE					70 500,00	2 922 000,00		2 851 500,00
706417	GARDIENNAGE					356 000,00	86 693 437,50		86 337 437,50
706418	SÉCURITÉ PORTUAIRE						3 770 900,00		3 770 900,00
706430	ACCÈS CAMIONS						12 746 440,00		12 746 440,00
706440	REDEVANCES EXPLOITATION TP OU C					35 000,00	4 281 963,35		4 246 963,35

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 24

## Balance Générale

Compto	Intitulé	A/N	Nouveau	Mvts	du Mois	Cumul à	ce jour	Solde	;
Compte	mutule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
706450	REDEVANCES DE TRANSIT PAR LES I						9 743 510,00		9 743 510,00
706700	LEVAGE CONTENEURS POUR TRANSF					4 750,00	51 653 500,00		51 648 750,00
706701	LEVAGE POUR LIVRAISON						60 121 700,00		60 121 700,00
706702	LEVAGE POUR VISITE						14 250,00		14 250,00
706705	LEVAGE POUR DÉPOTAGE /EMPOTAG					4 750,00	23 750,00		19 000,00
706706	LEVAGE POUR RESTITUTION DU CON					199 500,00	560 500,00		361 000,00
706707	LEVAGE POUR TRANSFERT DES CON					4 750,00	17 090 975,00		17 086 225,00
706708	PRESTATION DÉPOTAGE/EMPOTAGE					5 000,00	10 000,00		5 000,00
706709	VISITE INTÉGRALE						28 000,00		28 000,00
706710	ENTREPOSAGE					207 815,00	6 990 495,00		6 782 680,00
706712	SCANNING					411 500,00	188 547 000,00		188 135 500,00
706714	NETTOYAGE DES CONTENEURS						3 564 000,00		3 564 000,00
706717	TRANSFERT DU PLEIN PAR WAGON					1 241 010,00	208 000,00	1 033 010,00	
706718	TRANSFERT DU VIDE PAR CAMION						35 686 300,00		35 686 300,00
706719	TRANSFERT DU VIDE PAR WAGON					8 000,00	678 550,00		670 550,00
706722	LOCATION ENGIN CE = 10T</td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>28 800,00</td> <td></td> <td>28 800,00</td>						28 800,00		28 800,00
706725	FRAIS DIVERS					3 000,00	30 000,00		27 000,00
706726	LOCATION D'UN TERRAIN						581 782,50		581 782,50
706727	LOCATION D'UN LOCAL ADMINISTRATI						87 291,00		87 291,00
706728	LOCATION D'UN HANGAR						52 514 543,06		52 514 543,06
706729	NETTOYAGE CONTENEURS IOB						1 317 600,00		1 317 600,00
706800	PARKING GARE MARITIME						1 731 949,40		1 731 949,40
706	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES					23 028 401,70	4 498 248 630,51		4 475 220 228,81
708100	REDEVANCES PORTUAIRES						251 275 349,91		251 275 349,91
708150	PÉAGES						184 232 884,29		184 232 884,29
708200	TAXES DE SÉJOUR NAVIRES						9 944 672,73		9 944 672,73
708300	TAXES DE TRANSITS S/PALAN						21 508 712,70		21 508 712,70
708310	TAXES DE TRANSITS TERRES PLEINS						11 766 427,20		11 766 427,20
708330	TAXES DE TRANSITS HANGARS						5 377 682,16		5 377 682,16

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13 PAGE: 25

## Balance Générale

Compto	Intitulé	A/	Nouveau	Mvts	du Mois	Cumul à	ce jour	So	lde
Compte	mittule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
708400	REDEVANCE PARC À CONTENEUR					18 843,99	147 142 123,46		147 123 279,47
708500	LOCATION TERRES PLEINS					190 759,61	50 357 140,00		50 166 380,39
708530	LOCATION BÂTIMENTS ET HANGARS,						1 255 589,92		1 255 589,92
708570	REDEVANCES OCCUPATION PLAN D'E						26 147 000,00		26 147 000,00
708600	CANALISATION SOUTERRAINES AERIE						3 673 385,96		3 673 385,96
708700	TAXES DE DÉPÔTS TERRES PLEINS	•					73 766 945,00		73 766 945,00
708720	TAXES DE DÉPÔTS HANGARS ET ABRI						5 190 337,62		5 190 337,62
708	PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES					209 603,60	791 638 250,95		791 428 647,35
70	VENTES DE MARCHANDISES ET PRO					23 238 005,30	5 290 022 881,46		5 266 784 876,16
752215	PLUS-VALUE DE CESSION INSTALLATI						12 213 360,00		12 213 360,00
752218	PLUS-VALUE DE CESSION AUTRES IM						2 557 680,00		2 557 680,00
752	PLUS VALUES SUR SORTIES D'ACTIFS						14 771 040,00		14 771 040,00
757200	INDEMNITÉS D'ASSURANCES REÇUES						302 931 620,89		302 931 620,89
757	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉ						302 931 620,89		302 931 620,89
758100	AUT PROD DE GESTION COURANTE (						65 333 535,04		65 333 535,04
758	AUTRES PRODUITS DE GESTION COU						65 333 535,04		65 333 535,04
75	AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS						383 036 195,93		383 036 195,93
761000	REVENUES DES TITRES DE PARTICIP						323 033 351,61		323 033 351,61
761	PRODUITS DES PARTICIPATIONS						323 033 351,61		323 033 351,61
762000	REVENUS DES PLACEMENTS BANCAI						164 967 876,72		164 967 876,72
762	REVENUS DES ACTIFS FINANCIERS						164 967 876,72		164 967 876,72
766000	GAINS DE CHANGES						545 555,15		545 555,15
766	GAINS DE CHANGE						545 555,15		545 555,15
76	PRODUITS FINANCIERS						488 546 783,48		488 546 783,48
781100	REPRISES SUR PROVISIONS ACTIFS						7 405 278,09		7 405 278,09
781	REPRISES D'EXPLOITATION SUR PERT						7 405 278,09		7 405 278,09
785100	REPRISES SUR PROVISIONS ACTIFS						10 395 881,73		10 395 881,73
785200	REPRISE SUR PERTES DE VALEURS A						1 592 024,60		1 592 024,60
785	REPRISES D'EXPLOITATION SUR PERT						11 987 906,33		11 987 906,33

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA

Exercice 2021

DATE: 03/04/2022

HEURE: 10:13

PAGE: 26

## Balance Générale

Compte Intitulé		A/Not	ıveau	Mvts d	u Mois	Cumul à	ce jour	Sol	de
Comple	mittule	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
78	REPRISES SUR PERTES DE VALEUR E						19 393 184,42		19 393 184,42
7	CLASSE 7 - COMPTES DE PRODUITS					23 238 005,30	6 180 999 045,29		6 157 761 039,99
		31 029 312 423,11	31 029 312 423,11	1 233 193 153,11	1 233 193 153,11	41 040 695 250,69	41 040 695 250,69	36 063 732 751,21	36 063 732 751,21

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA Exercice 2021

DATE: 17/05/2022

HEURE: 14:32

PAGE:

# Comptes de Résultat

# Annexe n°9

(par Nature)

Arrêté à : 13éme mois < Etat Définitif > Identifient Fiscal:

Libellé	Note	Exercice	Exercice Précédent
Chiffre d'affaires		5 266 784 876,16	5 954 353 212,01
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE		5 266 784 876,16	5 954 353 212.01
Achats consommés		-210 244 839,74	-244 538 047.88
Services extérieurs et autres consommations		-505 107 112,92	-377 432 283 98
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE		-715 351 952,66	-621 970 331,86
III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)		4 551 432 923,50	5 332 382 880,15
Charges de personnel		-3 348 127 686.32	-3 639 858 101,66
Impôts, taxes et versements assimilés		-168 027 095,00	-167 097 200.86
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		1 035 278 142,18	
Autres produits opérationnels		383 036 195.93	1 525 427 577,63
Autres charges opérationnelles		-14 516 856.58	161 124 011.59
Dotations aux amortissements et aux provisions		-1 022 239 875,14	-14 095 610,79
Reprise sur pertes de valeur et provisions		19 393 184,42	-1 032 518 211 39
V. RESULTAT OPERATIONNEL		400 950 790,81	16 552 658.14
Produits financiers		488 546 783.48	656 490 425,18
Charges financières		-197 723 930.08	261 007 154,73
VI. RESULTAT FINANCIER			-240 361 205,86
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V + VI)		290 822 853,40	20 645 948,87
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		691 773 644,21	677 136 374,05
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		-81 859 970,00	-129 830 528,37
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		23 143 913,60	19 977 220.06
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 157 761 039,99	6 393 037 036,47
VIII.RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		-5 524 703 452,18	-5 825 753 970,73
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		633 057 587,81	567 283 065,74
Eléments extraordinaires (charges)) (à préciser)			
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)		633 057 587,81	567 283 065,74
XI. RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)			
Dont part des minoritaires (1)			
Part du groupe (1)			
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			
27 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 -			

# Annexe n°10

### DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL (EXERCICE 2021)

#### LES DEDUCTIONS

Plus-value de cession d'éléments d'actif (14 771 040,00 x 65%)
Dividendes reçus B.M.T

9 601 176

323 033 352

TOTAL DES DEDUCTIONS 332 634 528

#### LES AUTRES DEDUCTIONS

TOTAL DES AUTRES DEDUCTIONS	356 739 068
Produits DAT non déductibles Exercice 2021	153 505 685
Reprise sur interets payés sur-emprunts	30 396 210
Reprise sur charges patronales congés payés 2ème Semestre 2021	23 336 361
Reprise sur provisions congés payés 2ème Semestre 2021	89 755 236
Reprise sur provision (départs en retraite 2021)	35 286 472
Reprise sur pertes de valeur stocks	266
Gains de change	545 555
Reprise sur provisions actifs courants (clients et tiers)	9 710 545
Reprise Provision pour litige	14 202 737

**TOTAL GENERAL DEDUCTIONS** 

689 373 595

# Annexe n°11

### **DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL (EXERCICE 2021)**

#### LES REINTEGRATIONS

TOTAL DES REINTEGRATIONS	141 303 044
Pertes de valeur sur créances clients (dotation de l'exercice 2021)	4 182 873
Amendes et pénalités	151 000
Amortissements des Immobilisations Douanes/EGPP	320 007
Amortissements des véhicules de tourisme	2 675 533
Provision pour départs en retraite (dotation de l'exercice 2021)	98 357 174
Taxe sur achat de véhicules haut de gamme	350 000
Taxe sur la formation et l'apprentissage	23 734 214
Dons	8 585 892
Quote-part des cadeaux publicitaires non déductibles	2 879 350
Charges locatives (immeubles non affectés à l'exploitation)	67 000

#### LES AUTRES REINTEGRATIONS

TOTAL DES AUTRES REINTEGRATIONS	171 142 949
Produits reçus sur Obligations courus et non échus au 31-12-2020 (Déductions 2020)	17 287 808
Pertes de change	66 259
Entretiens Réparation véhicules de tourisme	1 644 532
Interets courus non échus à payer sur Emprunts	32 237 836
Charges patronales sur congés à payer 2ème semestre 2022	24 742 614
Charges sur congés à payer 2ème semestre 2022	95 163 900

TOTAL GENERAL REINTEGRATIONS

312 445 993



# Annexe n°12

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

NIF 0 0 0 0 0 0 0 1 8 3 5 8 2 9 9

Designation de l'entreprise : ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA

Activité : GESTION ET EXPLOITATION PORTUAIRE
Adresse : 13 AVENUE DES FRERES AMRANI BEJAIA

Liver we du

01/01/2021

31/12/2021

### 9/ Tableau de détermination du résultat fiscal :

APPLICATION OF THE PROPERTY OF	énéfice	633 057 58			
II. Réintégrations	erte				
Charges des immeubles non affectés dire	ectement a Le	67 0			
Quote-part des cadeaux publicitaires noi	n deductibles	2 879 3			
Quote-part du sponsoring et parrainage	non déductib				
Frais de réception non déductibles					
Cotisations et dons non déductibles		8 585 89			
Impôls of faxes non deductibles		24 084 2			
Provisions from deductibles		98 357 13			
Ameritssements our deductables		2 995 5			
Quote-part des trais de recherche dévelo	Prement nen				
Amortissements non deductibles lies aux	operations de crédit bail (preneur) (cf.art 27 de LFC 2010)				
Loyers hors products financiers (bailleur)					
Impets sur les benéfices des sociétés	Impot exigible sur le resultat	81 859 97			
impôt différé (variation)					
Pertes de valeurs non déductibles					
Autorides et proudites					
Autres reinfegrations (*)		171 142 94			
III. Déductions	Total des réintégrations	371 162 05			
Plus values sur cession d'éléments d'actif	Circum shill for the terminal of the terminal				
es produite et les plus values de agraian	t mimoomses (cr.art 1/3 du CIDTA)	9 601 17			
part d OPCVM cotees en bourse	des actions et fitre assimilés ainsi que ceux des actions ou				
Les revenus provenant de la distribution	des bénéfices avant été soumis à l'impôt sur les bénéfices	323 033 35			
congression of breakfilled of these in	Earl SF his da CIDEA.				
Amortissements lies aux operations de ci	eder soil (bailleur) (c.f. art 27 de l.F.C. 2016)				
Loyers hors charges financières (preneur	) (ctan 27 de LFC 2010)				
Complement d'amortissements					
Autres déductions (*)		356 739 06			
	Total des déductions	689 373 59			
IV. Déficits antérieurs à déduire (cf.art 1	47 du CIDTA)	003 373 391			
Deficit de l'annee 20					
i selicit de l'annee 20					
Deficit de l'armee 20					
Deficit de l'année 20					
	Total des déficits à déduire				
Résultat fiscal (I+II-III-IV)	Bénéfice	314 846 041			

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA Exercice 2021

# Annexe n°13

DATE:

23/05/2022

HEURE: 15:43

PAGE: 1

## **Bilan Actif**

Arrêté à : 13éme mois < Etat Définitif > Identifient Fiscal :

Libellé	Note	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net (N-1)
ACTIFS NON COURANTS	-				
ACTIFS NON COURANTS	-				
Ecart d'acquisition (ou goodwill)	1				
Immobilisations incorporelles	7	59 119 114,78	55 299 278,17	3 819 836,61	11 724 420,38
Immobilisations corporelles		22 624 885 364,82	9 092 567 445,72	13 532 317 919,10	14 193 715 016,31
Terrains		69 440 800,00		69 440 800,00	69 440 800.00
Bâtiments		3 606 041 469,06	715 360 132,44	2 890 681 336,62	2 944 768 690,96
Autres immobilisations corporelles		18 810 199 095,76	8 377 207 313,28	10 432 991 782,48	11 040 301 525 35
Immobilisations en concession		139 204 000.00		139 204 000,00	139 204 000,00
Immobilisations en cours		1 172 182 683,41		1 172 182 683,41	1 147 897 095,69
Immobilisations financières		4 299 418 251,83	130 095 809,96	4 169 322 441,87	4 676 437 065,87
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées		374 625 650,63	113 095 809,96	261 529 840,67	261 529 840,67
Autres titres immobilisés		3 906 915 648,00	17 000 000,00	3 889 915 648 00	4 407 030 272,00
Prêts et autres actifs financiers non courants		17 876 953,20		17 876 953,20	7 876 953,20
Impôts différés actif		402 907 414,68		402 907 414.68	384 258 331,22
TOTAL ACTIF NON COURANT		28 558 512 829,52	9 277 962 533,85	19 280 550 295,67	20 414 031 929,97
ACTIF COURANT					
Stocks et encours		353 946 013,97	1 270 773,08	352 675 240,89	335 046 008 79
Créances et emplois assimilés					
Clients	01	722 686 978,01	112 928 463,76	609 758 514,25	683 308 406,92
Autres débiteurs		122 216 704,25		122 216 704,25	81 311 943,73
Impôts et assimilés		20 921 190,62		20 921 190,62	264 473 620,49
Autres créances et emplois assimilés		_			
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie		701 925 940 19		701 925 940,19	633 240 098.72
TOTAL ACTIF COURANT		1 921 696 827,04	114 199 236,84	1 807 497 590,20	1 997 380 078,65
TOTAL GENERAL ACTIF		30 480 209 656,56	9 392 161 770,69	21 088 047 885,87	22 411 412 008.62

ENTREPRISE PORTUAIRE BEJAIA Exercice 2021

# Annexe n°14

DATE: 23/05/2022

HEURE 15 43

PAGE: 2

## **Bilan Passif**

Arrêté à : 13éme mois < Etat Définitif > Identifient Fiscal :

Libellé	Note	Exercice	Exercice Précédent
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		3 500 000 000.00	3 500 000 000,00
Capital non appelé		0 000 000 000,00	3 300 000 000,00
Primes et réserves / (Réserves consolidées(1))		9 662 006 017,94	9 394 958 558.49
Ecart de réévaluation		0 002 000 011,01	0 004 000 000,4
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net / (Résultat net part du groupe (1))		633 057 587.81	567 283 065 74
Autres capitaux propres - Report à nouveau		-33 152 606.87	539 426 410.84
Part de la société consolidante (1)			, 500 120 110,0
Part des minoritaires (1)			
TOTAL CAPITAUX PROPRES I		13 761 910 998.88	14 001 668 035.07
Emprunts et dettes financières Impôts (différés et provisionnés)		3 887 256 431,08	5 089 534 266,32 4 494 830,14
		3 887 256 431,08	5 089 534 266,32
Autres dettes non courantes	457	139 204 000,00	139 204 000.00
Provisions et produits constatés d'avance		1 472 999 172,98	1 409 928 470.75
TOTAL PASSIFS NON COURANTS II		5 499 459 604,06	6 643 161 567,2
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		495 554 417,43	475 595 811.14
Impôts		204 081 273,32	356 244 169 90
Autres dettes		1 127 041 592,18	934 742 425.30
Trésorie passif			
TOTAL PASSIFS COURANTS III		1 826 677 282,93	1 766 582 406,34
TOTAL GENERAL PASSIF		21 088 047 885,87	22 411 412 008,62
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			

## Table des matières

### Liste d'abréviation

Introduction générale	p01
Chapitre I : Notion général sur la comptabilité	p05
Introduction	p06
Section 01: Notions générales sur la comptabilité	p06
1.1 Définition de la comptabilité	p06
1.2 Les objectifs de la comptabilité	p08
1.3 Principes comptables fondamentaux	p08
1.4 Les approches de la comptabilité	p10
Section 02: La normalisation comptable	p11
2.1 Genèse des normes comptables	p11
2.2 Les objectifs de la normalisation comptable	p14
Section 03 : Présentation du système comptable financier(SCF)	p15
3.1 La mise en place du SCF	p15
3.2 Cadre conceptuel du SCF	p15
3.3 Les principes et conventions utilisés par le SCF	p16
3.3.1 Méthodes comptables, comptabilité et états financiers	p16
3.3.2 Les hypothèses sous-jacentes à la préparation des états financiers	p17
3.4 La nomenclature et le fonctionnement des comptes du SCF	p18
3.4.1 Principes du plan des comptes	p18
3.4.2 Le cadre obligatoire des comptes	p19
Section 04: Les états financiers	p20
4.1 Le bilan	p22
4.2 Le compte de résultat	p24
4.3 Tableau des flux de trésorerie	p26
4.4 Etat de variation des capitaux propres	p28
4.5 L'annexe	p29
Conclusion	p31
Chapitre II : Déroulement des travaux de fin d'exercice	p32
Introduction	p33

Section 01: Inventaire extra-comptable	p33
1.1 Date d'inventaire	p33
1.2 Déroulement de l'inventaire extra-comptable	p34
1.2.1 Les immobilisations	p34
1.2.2 Les stocks	p35
1.2.3 Les créances et les dettes	p37
1.2.4 Les valeurs mobilières de placement	p37
1.2.5 Les espèces en caisse (état de caisse)	p38
1.2.6 La banque (état de rapprochement bancaire)	p38
1.3 Le rôle de l'inventaire extra-comptable	p38
Section 02 : Les amortissements et perte de valeur sur les immobilisations	p40
2.1 Les amortissements	p40
2.1.1 Définition de l'amortissement	p40
2.1.2 Rôle de l'amortissement	p41
2.1.3 Le plan d'amortissement	p42
2.1.4 Les modes d'amortissement	p42
2.1.5 Enregistrement comptable des amortissements	p45
2.2 Perte de valeur sur les immobilisations	p46
2.2.1 Définition de la dépréciation	p46
2.2.2 Les indices de perte de valeurs	p47
2.2.3 Les différentes valeurs à considérer	p47
2.2.4 La comptabilisation des pertes de valeur	p48
Section 03 : Les provisions et pertes de valeurs	p49
3.1 Définition des provisions	p50
3.2 Provision pour dépréciation d'actif (perte de valeur)	p51
3.2.1 Perte de valeur sur titres	p51
3.2.2 Perte de valeur sur stocks	p52
3.2.3 Perte de valeur sur créances douteuses	p53
3.3 Provision pour charge	p54
3.3.1 Définition des provisions pour charges	p54
3.3.2 Réajustement de la provision pour charge	p55
3.3.3 Listes des provisions pour charges	p55
Section 04 : Les écritures de régularisations	p65

4.1 La régularisation des charges et produits	p65
4.1.1 Les charges constatées d'avances	p66
4.1.2 Charges à payer	p66
4.1.3 Les produits constatés d'avances	p67
4.1.4 Les produits à recevoir	p68
4.2 Régularisation des rabais, remises et ristournes	p69
4.2.1 RRR à obtenir	p69
4.2.2 RRR à accorder	p69
4.3 Régularisation des achats	p70
4.4 Régularisation des ventes	p70
4.5 L'état de rapprochement bancaire	p71
4.5.1 Le pointage	p71
4.5.2 L'état de rapprochement	p72
Section 05 : Le passage du résultat comptable au résultat fiscal	p73
5.1 Définition du résultat fiscal	p73
5.2 Résultat net	p74
5.3 Les charges déductibles	p74
5.3.1 Les conditions générales de déduction	p74
5.3.2 Les charges fiscalement déductibles	p74
5.4 Traitement des différents produits	p75
5.5 Tableau du résultat fiscal	p78
Conclusion	p80
Chapitre III : Les travaux de fin d'exercice au sein de l'EBP	p81
Introduction	p82
Section 01 : Présentation de l'EPB	p82
1.1 Généralité sur le port de Bejaia	p82
1.2 Historique et cadre juridique de l'entreprise portuaire de Bejaia	p83
1.3 Implantation géographique du port de Bejaia	p84
1.4 Les Missions et activités de l'entreprise	p86
1.4.1 Missions de l'entreprise	p86
1.4.2 Activités de l'entreprise	p86
1.5 Organisation de l'entreprise	p85
1.5.1 Direction Générale	p87

1.5.2 Direction Générale Adjointe Fonctionnelle	p87
1.5.3 Direction des Ressources Humaines	p87
1.5.4 Direction Digitalisation et Numérique	p88
1.5.5 Direction des Finances et Comptabilité	p88
1.5.6 Direction du Système de Contrôle Interne	p88
1.5.7 Direction Achats	p88
1.5.8 Direction Générale Adjointe Opérationnelle	p88
1.5.9 Direction Exploitation	p89
1.5.10 Direction Domaine et Développement	p89
1.5.11 Direction Maintenance	p89
Section 02 : Déroulement de l'inventaire extracomptable au sein de l'EPB	p89
2.1 La balance avant inventaire	p90
2.2 L'inventaire physique des immobilisations	p91
2.3 Inventaire physique des stocks	p93
Section 03 : Régularisations de fin d'exercice au sein de l'EPB	p94
3.1 Amortissement	p94
3.2 Les provisions	p96
3.3 L'état de rapprochement bancaire	p98
3.4 Charges constatées d'avance et charge à payer	p98
Section 04 : Détermination du résultat fiscal et les états financiers	p99
4.1 Détermination du résultat fiscal	p99
4.1.1 Les réintégrations	p99
4.1.2 Les déductions	p100
4.1.3 Le résultat fiscal	p100
4.1.4 Constatation des écritures comptable de passage du résultat comptable au résultat	at fiscal
	p102
4.2 La balance après inventaire	p102
4.3 Détermination du Compte de résultat par nature	p103
4.3.1 Les écritures de regroupements des comptes de gestion	p104
4.3.2 Le compte de résultat	p106
4.4 Le bilan 2021	p107
4.5 Les écriture de clôture de l'exercice 2021	p108
Conclusion	p109

Conclusion générale	p110
Bibliographie	P113
Listes des schémas	p116
Liste des illustrations	p116
Liste des tableaux	p116
Liste des annexes	118
Annexes	

Résumé

#### Résumé:

Après notre travail de recherche, nous avons pu déduire la particularité de chaque tâche effectuée lors des travaux de fin d'année et leurs objectifs, mais bien entendu dans chaque système il y a aussi des erreurs.

Les travaux de fin d'exercice servent à réaliser les différentes opérations dites de clôture pour permettre l'arrêt de l'exercice et l'établissement des tableaux de synthèse comptable (bilan, tableau de compte de résultat et tableaux annexes) et la liasse fiscale.

Son processus consiste tout d'abord à réaliser une balance avant inventaire, puis à procéder à un comptage ou un inventaire de tout ce que l'entreprise possède, afin de constater les erreurs significatives, ensuite passer les écritures de régularisation concernant les amortissements, les provisions, les charges et les produits, pour enfin établir une balance après inventaire pour dégager le résultat net.

Ce travail d'inventaire est distinct des opérations courantes et n'est effectué qu'une fois par an à la fin de l'exercice comptable en vue d'atteindre différents objectifs :

- L'objectif comptable : Il s'agit de déterminer le résultat comptable (bénéfice ou perte), et d'établir les états financiers requis par le SCF ;
- L'objectif fiscal : Il vise à établir le résultat fiscal pour le calcul de l'impôt à payer. Le résultat fiscal peut être différent du résultat comptable.

**Mots clé** : Travaux de fin d'exercice, Résultat comptable et fiscale, Etats financiers, Clôture des comptes, Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB).

#### **Summary:**

After our research work, we were able to deduce the particularity of each task performed during the year-end work and its objective, but of course in each system there are also errors.

The year-end work is used to carry out the various operations known as closing to allow the end of the fiscal year and the establishment of the accounting summary tables (balance sheet, income statement table and annex tables) and the tax return.

Its process consists first of all in carrying out a balance before inventory, then in proceeding to a counting or an inventory of all that the company possesses, in order to note the significant errors, then to pass the entries of regularization concerning the depreciations, the provisions, the expenses and the products, to finally establish a balance after inventory to release the net result.

This inventory work is distinct from the current operations and is carried out only once a year at the end of the accounting period in order to achieve different objectives:

- The accounting objective: It is to determine the accounting result (profit or loss), and to establish the financial statements required by the SCF;
- The tax objective: It aims at establishing the tax result for the calculation of the tax payable. The tax result may be different from the accounting result.

**Key words:** Year-end work, Accounting and tax result, Financial statements, Closing of account, Port Company of Bejaia

#### ملخص:

بعد البحث الذي أجريناه، تمكنا من استنتاج خصوصية كل مهمة تم تنفيذها في نهاية السنة المالية والهدف منها، لكن بالطبع هناك أخطاء في كل نظام.

تستخدم أعمال نهاية العام لتنفيذ مختلف عمليات الإغلاق للتمكين من وقف السنة وإعداد جداول المحاسبية الموجزة (الميزانية العامة، بيان الدخل والجداول المرفقة) والتقرير الضريبة.

نتمثل العملية أو لأ وقبل كل شيء في إجراء رصيد قبل الجرد، ثم يله عملية عد و جرد لكل ممتلكات الشركة، من أجل ملاحظة أي أخطاء. ثم تسجيل قيود التعديل المتعلقة بالاستهلاك المخصصات، المصروفات والإيرادات، لإنشاء رصيد بعد الجرد في النهاية لإظهار صافي الدخل.

أعمال الجرد هذه منفصلة عن العمليات الجارية ولا تنفذ إلا مرة واحدة في السنة في نهاية السنة المحاسبية من أجل تحقيق أهداف مختلفة:

الهدف المحاسبي: يتمثل ذلك في تحديد النتيجة المحاسبية (الربح أو الخسارة)، وإعداد البيانات المالية التي يطلبها النظام المحاسبي المالى الجديد.

الهدف الضريبي: يهدف إلى تحديد النتيجة الضريبية، لحساب الضريبة المستحقة الدفع. قد تكون النتيجة الضريبية مختلفة عن النتيجة المحاسبية. المحاسبية.

الكلمات الرئيسية: أعمال نهاية السنة المالية، نتيجة المحاسبة والضر ائبية، البيانات المالية، إغلاق الحسابات، مؤسسة ميناء بجاية.